

Note de conjoncture et d'actualités sur le secteur biologique - Juillet 2026 -



Sommaire

SYNTHESE	3
AVANT-PROPOS SUR LES PANELS.....	5
CONTEXTE ACTUEL.....	6
SOUTIEN DES POUVOIRS PUBLICS AU SECTEUR BIO FRANÇAIS	19
FILIERES ANIMALES.....	20
SECTEUR LAITIER.....	20
SECTEUR DES VIANDES BOVINES, OVINES ET PORCINES	34
SECTEUR AVICOLE	46
FILIERES VEGETALES	55
SECTEUR DES CEREALES, OLEAGINEUX ET PROTEAGINEUX	55
SECTEUR DES FRUITS ET LEGUMES	64
SECTEUR VITICOLE	69
EVOLUTION DU MARCHE FRANÇAIS	77
ECHOS DU MONDE.....	96

Productions animales biologiques

Lait de vache

Avec près de 280 millions de litres, la collecte de lait de vache bio a progressé de 3,6 % au cours du premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025.

La moyenne du prix bio réellement payé aux producteurs d'avril 2025 à mars 2026 a été de 548,71 €/1 000 L. Elle a progressé de 4,8 % par rapport à l'année précédente.

Au cours du premier trimestre 2026, les ventes de produits laitiers¹ bio en GMS ont progressé de 1,4 % en volume et de 2,7 % en valeur par rapport au premier trimestre 2025.

Viandes bovines, ovines et porcines

Au cours du premier trimestre 2026, les ventes de viandes bio hachées en GMS (hors EDMP) ont reculé de 5,5 % en volume, mais progressé de 11,3 % en valeur par rapport au premier trimestre 2025.

Aviculture

Au premier trimestre 2026, les ventes d'œufs bio en GMS ont légèrement reculé en volume (- 0,7 %) au cours du premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025, mais progressé de 3,8 % en valeur.

Productions végétales biologiques

Grandes cultures

Au cours des 10 premiers mois de la campagne 2025/2026² :

- La collecte globale de céréales (bio et en C2) a progressé de 24 % par rapport à la campagne précédente,
- Les mises en œuvre de blé tendre par les meuniers ont progressé de 2 %,
- Les mises en œuvre de céréales par les FAB³ ont baissé de 4 % (blé tendre : -4 %, maïs : -12 %, triticales : -4 %, orge : +17% et avoine : +83 %),
- Les importations de céréales bio et en C2 ont reculé de 45 %,
- La collecte globale de graines d'oléagineux (bio et en C2) a reculé de 4 %,
- Les mises en œuvre⁴ de graines d'oléagineux par les FAB ont reculé de 31 %,
- Il n'y a eu aucune importation de graines d'oléagineux bio et en C2,
- La collecte globale de graines de protéagineux (bio et en C2) a progressé de 26 %,
- Les mises en œuvre de graines de protéagineux par les FAB ont reculé de 7 %,
- Les seuls protéagineux bio et en C2 importés ont été les pois.

Fruits et légumes

Au premier trimestre 2026, les achats de légumes bio par les ménages ont reculé de 3,0 % en volume et ceux de fruits frais de 4,2 %.

Les achats de pommes de terre bio par les ménages ont progressé de 10,0 % en volume au premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025.

¹ Dont le lait

² La campagne a commencé au 1^{er} juillet 2025.

³ Fabricants d'aliments du bétail

⁴ i.e. la transformation

Vins

Au premier trimestre 2026, les ventes de vins bio tranquilles en GMS (hors EDMP) ont reculé de 7,1 % en volume et de 5,8 % en valeur par rapport au premier trimestre 2025.

Au premier trimestre 2026, les ventes de mousseux et champagnes bio en GMS ont globalement progressé de 5,8 % en volume et de 6,4 % en valeur par rapport au premier trimestre 2025.

Evolution du marché bio français

Le marché bio a progressé de 3,6 % en valeur en 2025 par rapport à 2024, dépassant 12,6 milliards € (hors RHD).

Dans la grande distribution, les ventes de produits bio à poids fixe ont globalement progressé de 1,4 % en valeur au premier trimestre 2026 par rapport à 2024.

Le chiffre d'affaires des magasins bio a progressé de 6,5 % au premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025.

Echos du Monde

En 2025, les marchés bio belge, espagnol et suisse ont progressé par rapport à 2024.

Avant-propos sur les panels

Le panel CIRCANA/Agence BIO couvre les hypermarchés, les supermarchés, les magasins de proximité, l'EDMP¹, l'e-commerce et la livraison à domicile (e-LAD). La catégorie "tous circuits GMS" ne comprend pas la livraison à domicile, en raison de recouvrements avec l'e-commerce.

L'e-commerce correspond au drive.

Pour les PGC, l'année est divisée en 12 périodes, les trimestres sont donc égaux en durée, tandis que pour les vins tranquilles elle est divisée en 13 périodes, avec un troisième trimestre plus long que les autres.

La catégorie "liquides" ne comprend pas les vins tranquilles.

Kantar Wordpanel a récemment changé de nom pour devenir Worldpanel by Numerator. Ce panel englobe les achats déclarés par 12 000 ménages français² en hypermarchés et supermarchés, e-commerce, magasins EDMP et proximité, commerces traditionnels, marchés/foires et on-line. Ne sont pas incluses toutes formes de consommation hors domicile ou non destinées à la consommation familiale. Quelques exemples de consommation non incluses : consommation en vacances, restauration hors domicile et achat non destiné à la consommation familiale (consommation au bureau par exemple).

Les relevés du RNM sont effectués dans environ 150 GMS représentatives en France (hypermarchés et supermarchés de plus de 1 000 m², hors EDMP).

Sources :

Worldpanel by Numerator, CIRCANA et RNM/FranceAgriMer – juin 2026

¹ Enseignes à Dominante de Marques Propres

² Panel représentatif de la population française

1) Monde

Changement climatique

Le 20 mai, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté une résolution affirmant l'obligation des Etats de lutter contre le changement climatique, en appuyant l'avis historique de la Cour internationale de justice selon lequel l'inaction climatique peut être illégale. Cette résolution a été soutenue par 141 pays.

El Niño

Les climatologues prévoyaient un retour progressif d'El Niño¹ à partir du second semestre 2026, avec une probabilité de 80 %. Or, il aurait déjà commencé vers le 10 juin. Certains modèles évoquent la survenue d'un "super El Niño". Ce phénomène pourrait intensifier les événements climatiques extrêmes, perturber l'agriculture et le commerce mondial.

Pesticides

Des chercheurs français ont établi une forte association entre l'exposition aux pesticides et un surrisque de cancers dans plus de 400 zones du Pérou. Ces substances, bien que non génotoxiques, peuvent favoriser des cancers en modifiant l'expression des gènes, remettant en question les méthodes actuelles d'évaluation des risques.

Une étude publiée en 2026 dans QOpen² révèle que les quatre géants des pesticides³ ont racheté 16 entreprises de biocontrôle entre 2000 et 2020 pour bloquer la commercialisation de leurs solutions et éviter la concurrence avec leurs propres produits chimiques. Selon les auteurs, ces acquisitions prédatrices pourraient être évitées si les critères d'examen des rachats par les autorités de la concurrence étaient révisés.

Biodiversité

Le G7 environnement réuni à Paris le 24 avril a principalement débouché sur la création d'une Alliance pour le financement de la nature et des peuples, un partenariat public-privé destiné à faciliter les projets de conservation de la biodiversité.

Conflit au Moyen-Orient :

Le 20 mai, la FAO a alerté sur le risque qu'une fermeture prolongée du détroit d'Ormuz provoque, d'ici six à douze mois, un choc systémique dans le secteur agroalimentaire susceptible de déclencher une grave crise mondiale des prix alimentaires. Elle appelle les Etats à renforcer leur capacité d'absorption et leur résilience face à ce risque, afin d'en limiter les conséquences potentielles.

D'après la FAO, le commerce mondial des engrais a reculé de 30 % en volume au cours des 4 premiers mois de 2026 par rapport à la même période de 2025, s'établissant à 41 millions de tonnes.

¹ Phénomène naturel, caractérisé par un réchauffement anormal des eaux du Pacifique équatorial, favorisant sécheresses, inondations et vagues de chaleur.

² <https://academic.oup.com/qopen/article/6/1/qoag011/8644100?login=false>

³ Bayer, Syngenta, BASF, Corteva

Vignes

La consommation mondiale de vin a reculé de 2,7 % en 2025 par rapport à 2024, s'établissant à 208 millions d'hectolitres. Les pays les plus consommateurs de vins restaient les Etats-Unis, la France et l'Italie.

Face à une demande en baisse, le vignoble mondial continue de se contracter : sa surface a reculé de 0,8 %, s'établissant à 7 millions d'hectares. Dans le même temps, le vignoble se réoriente vers davantage de cépages blancs. Les producteurs adaptent leurs plantations aux nouvelles préférences des consommateurs et au réchauffement climatique.

Consommation de viande

En 60 ans, la production mondiale de viande a quadruplé, portée par la volaille et le porc. L'Asie, pourtant premier producteur mondial, a un approvisionnement par habitant faible, et l'Afrique subsaharienne voit sa consommation stagner. Le gaspillage alimentaire aggrave ces problèmes et pose un défi croissant de durabilité.

2) Union européenne

Pesticides

Selon l'EFSA¹, la présence de résidus de pesticides dans les aliments vendus dans l'UE, l'Islande et la Norvège est restée globalement stable en 2024. Sur les 9 842 échantillons analysés, 43,1 % ne contenaient aucun résidu mesurable de pesticide, tandis que 54,5 % présentaient des résidus restant dans les limites autorisées, celles-ci ont été dépassées dans 2,4 % des cas, dont 1,2 % jugés non conformes. Comme pour les années précédentes, les produits importés sont davantage concernés par la présence de résidus de pesticides.

S'agissant des 5 939 échantillons bio, 80,4 % ne contenaient aucun résidu mesurable de pesticides, tandis que 18,8 % présentaient des résidus restant dans les limites autorisées, celles-ci ont été dépassées dans 0,9 % des cas, dont 0,2 % jugés non conformes (mêmes niveaux qu'en 2023). Les pesticides présentant les taux de quantification les plus élevés étaient le cuivre et le spinosad.

Une enquête de Foodwatch a révélé que la majorité des thés, riz et épices non bio testés en Europe contiennent des résidus de pesticides, dont plusieurs substances interdites dans l'UE.

La Commission européenne a renoncé à réviser la réglementation Reach sur les substances chimiques, pourtant présentée comme une mesure phare du pacte vert

Le 26 mai, la Commission européenne a publié un règlement visant à harmoniser l'étiquetage des pesticides dans l'Union européenne. Il rend obligatoire à partir de 2028 l'ajout de mentions standardisées sur les risques pour la santé, les abeilles et l'environnement sur certains produits phytopharmaceutiques, avant l'instauration d'étiquettes numériques obligatoires à partir de 2030.

Le Conseil de l'UE cherchait à atténuer les propositions de la Commission sur les pesticides en limitant les autorisations illimitées aux substances à faible risque et en renforçant les restrictions à l'importation. Toutefois, l'adoption du texte, prévue le 12 juin, a échoué faute de majorité qualifiée entre les Etats membres, reportant le dossier à la présidence irlandaise pour la poursuite des négociations.

¹ Autorité européenne de sécurité alimentaire

NGT

À l'approche du vote du Parlement européen, plusieurs grands distributeurs alimentaires européens avaient demandé que les produits issus des nouvelles techniques génétiques soient clairement étiquetés et traçables, tout en réclamant une protection des agriculteurs et des sélectionneurs face aux brevets.

Avant le scrutin du 17 juin 2026, la FNAB avait appelé les eurodéputés à rejeter le projet de règlement, estimant que les NGT présentent des risques pour l'environnement et la biodiversité, notamment concernant la contamination des parcelles et l'uniformisation des variétés. Elle demandait le maintien d'un étiquetage obligatoire, d'une traçabilité complète et d'un encadrement strict des brevets afin de limiter les risques de privatisation du vivant et de dépendance des agriculteurs à l'égard de quelques grandes entreprises semencières.

Malgré ces oppositions, le Parlement européen a finalement approuvé le règlement, qui allège fortement les règles de contrôle et de traçabilité applicables à une partie des plantes issues des NGT et ouvre la voie à leur commercialisation dans l'Union européenne.

Un collectif de professeurs de droit¹ s'est également inquiété de cette dérégulation des nouveaux OGM, qu'il considère comme une rupture insidieuse mais profonde avec les exigences de sécurité sanitaire et environnementale européenne. Le principe de précaution, base juridique de la réglementation européenne sur les OGM, impose évaluation des risques, traçabilité et étiquetage. Le nouveau règlement sur les NGT contourne ce cadre en les assimilant à des plantes conventionnelles, sans fondement scientifique selon l'ANSES, ce qui pose un problème de cohérence avec le droit de l'UE.

Biodiversité

La France, l'Allemagne, les Pays-Bas et la République Tchèque défendent la création d'un indicateur de suivi des dépenses liées à la biodiversité dans le futur budget européen post-2027, malgré la volonté de la Commission de l'inclure dans un marqueur environnemental plus large.

Inflation

En avril 2026, le taux d'inflation de la zone euro était de 3,0 % par rapport à avril 2025.

TVA

L'Autriche a annoncé une réduction de la TVA sur les fruits et légumes à partir de juillet, tandis que le nouveau gouvernement danois souhaite même la supprimer sur ces produits.

¹ Philippe Billet, professeur de droit à l'université Jean-Moulin (Lyon-III) ; Charles-Hubert Born, professeur de droit à l'Université catholique de Louvain (Belgique) ; Isabelle Doussan, directrice de recherche à l'Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement ; Christine Frison, professeure de droit à l'université de Liège (Belgique) ; Serge Gutwirth, professeur émérite de droit à la Vrije Universiteit Brussel ; Sandrine Maljean-Dubois, directrice de recherche au CNRS ; Eric Naim-Gesbert, professeur de droit à l'université Toulouse-Capitole ; Raphaël Romi, professeur émérite de droit à l'université de Nantes ; Nicolas de Sadeleer, professeur de droit à l'Université catholique de Louvain ; Agathe Van Lang, professeure de droit à l'université de Nantes ; Sarah Vanuxem, maître de conférences de droit privé à l'université Côte d'Azur.

PAC

Face à la hausse des prix des engrais, la Commission européenne prépare une nouvelle adaptation ciblée de la PAC afin de permettre aux Etats de soutenir rapidement les agriculteurs, notamment via des avances sur aides et des transferts de fonds entre piliers.

Selon une étude¹ de la Commission européenne, la PAC peine à aider les agriculteurs à s'adapter au changement climatique.

D'après l'IDDRI, la PAC actuelle gère davantage les crises qu'elle ne les prévient. Il recommande de renforcer la prévention en diversifiant les productions, en développant des fertilisants locaux et en conditionnant les aides à des efforts de réduction des risques. Ces mesures, plus coûteuses à court terme, nécessitent un soutien public pour améliorer la résilience et la sécurité des revenus agricoles.

D'après une étude d'IFOAM Organics Europe, le soutien aux jeunes agriculteurs varie considérablement d'un Etat membre à l'autre dans la PAC actuelle, allant de 1,1 % à 11,7 % des paiements directs, alors qu'un minimum de 3 % est obligatoire.

Si le principe d'un soutien davantage orienté vers certains publics (jeunes agriculteurs, agriculteurs actifs) dans la prochaine PAC fait consensus, plusieurs Etats, dont la France, contestent un ciblage trop strict et demandent plus de flexibilité nationale dans son application.

Des eurodéputés demandent que 10 % du budget de la PAC post-2027 soient dédiés au renouvellement des générations, contre les 6 % proposés par la Commission européenne.

Deux associations française (Nourrir) et allemande (Verbände-Plattform zur Gemeinsamen Agrarpolitik²) critiquent le manque d'ambition de la réforme de la PAC, jugée trop timide sur la redistribution des aides, l'environnement et les revenus des agriculteurs, et demandent des critères sociaux et écologiques plus stricts, ainsi qu'un budget minimal pour les mesures vertes.

La FNSEA et son homologue allemand, le Deutscher Bauernverband (DBV), souhaitent que 100 milliards € soient ajoutés au budget de la PAC post-2027 pour être consacrés au développement durable, au sein d'un pilier spécifique. En outre, ils appellent à réduire la conditionnalité globale, en remplaçant les obligations par des incitations, et à sortir la PAC du principe de "Ne pas causer de préjudice significatif".

Parallèlement, la présidence chypriote du Conseil de l'UE propose de maintenir l'enveloppe de la PAC à 293,7 milliards €, ainsi qu'une réserve agricole renforcée d'environ 900 millions d'euros par an, tout en plaidant pour une plus grande flexibilité dans la mise en œuvre de la future PAC. Elle préconise notamment de conserver des objectifs européens communs, mais non contraignants et de laisser aux Etats une large marge de manœuvre dans le ciblage des aides au revenu, tout en rendant obligatoire un soutien renforcé aux jeunes agriculteurs. De son côté, le Copa-Cogeca juge cette proposition budgétaire insuffisante, estimant qu'elle se traduirait par une baisse du budget agricole en termes réels et risquerait d'affaiblir le caractère commun de la PAC. Enfin, le rapporteur du Parlement européen sur la future PAC, Norbert Lins, défend le maintien d'une PAC à deux piliers et propose de consacrer au moins 8 % des paiements directs aux jeunes agriculteurs. Il soutient un fléchage contraignant des financements en faveur des services environnementaux et climatiques.

¹ <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/9539f3a4-53f2-11f1-b3e2-01aa75ed71a1/language-en>

² Plateforme allemande regroupant de nombreuses organisations agricoles, environnementales, de protection des consommateurs, du climat, du bien-être animal et de la coopération au développement.

Le Conseil de l'Union européenne anticipe un retard des négociations et prévoit un mécanisme transitoire pour assurer les versements PAC en 2028.

Plan engrais

Le 19 mai, la Commission européenne a présenté son plan d'actions sur les engrais qui vise à soutenir les agriculteurs confrontés à la pénurie et à la hausse des coûts des engrais, à renforcer la production au sein de l'Union européenne et à réduire la dépendance à l'égard des importations.

La Commission européenne prévoit un soutien financier ciblé et exceptionnel pour aider les agriculteurs face à la hausse des coûts des engrais, en mobilisant 540 millions € d'aides d'urgence et en assouplissant certains dispositifs pour améliorer la trésorerie, avec la possibilité pour les Etats membres de compléter cette somme jusqu'à 1,5 milliard €.

Elle entend aussi encourager des pratiques agricoles plus efficaces et durables dans l'usage des engrais. Il est prévu de réviser la directive Nitrates pour faciliter l'usage du digestat, issu de la méthanisation, comme alternative aux engrais chimiques. La Copa-Cogeca, notamment, est favorable à l'assouplissement de la directive Nitrates pour faciliter l'usage des effluents d'élevage et adapter les règles d'épandage aux conditions locales.

Le Bureau européen de l'environnement critique le plan de la Commission sur les engrais, estimant qu'il ignore le problème structurel de la surconsommation d'azote en Europe et risque d'aggraver la pollution en favorisant encore les apports en engrais. Avec IFOAM Organics Europe et La Via Campesina, il appelle plutôt à réduire l'usage des engrais synthétiques et à ne pas assouplir la directive nitrates.

IFOAM Organics Europe se félicite de la reconnaissance et du soutien apportés à l'agriculture biologique en tant que système agricole économe en nutriments, contribuant à réduire la dépendance aux engrais de synthèse, à améliorer la fertilité naturelle des sols et à renforcer la résilience. Elle estime qu'atteindre 25 % de surfaces agricoles en bio permettrait de réduire l'utilisation d'engrais azotés de synthèse de 2,7 millions de tonnes.

Le lobby européen des gestionnaires de l'eau, EurEau, critique également le plan de la Commission sur les engrais, estimant que l'usage accru de digestats risque d'aggraver la pollution aux nitrates s'il s'ajoute aux engrais de synthèse plutôt que de les remplacer.

La Via Campesina estime que ce plan européen sur les engrais est insuffisant car il ne réduit pas réellement la dépendance aux intrants chimiques. Elle appelle plutôt à transformer les systèmes agricoles en réduisant l'élevage intensif et en favorisant des modèles agroécologiques plus autonomes et territorialisés.

Le 8 juin, la France a accueilli les ministres de l'Agriculture du G7 pour une réunion centrée sur les enjeux des engrais et la sécurité des approvisionnements en fertilisants, dans un contexte marqué par le conflit au Moyen-Orient. Aucune annonce concrète n'a cependant été faite à l'issue de la rencontre.

Politique de promotion des produits agricoles

La Commission européenne a lancé une consultation pour alléger les charges administratives de la politique de promotion des produits agricoles. Elle court jusqu'au 3 juin.

Etiquetage de l'origine des produits agricoles

Huit Etats, dont la France, insistent sur la nécessité de généraliser l'étiquetage de l'origine des produits agricoles. Ils estiment que les producteurs de l'UE font face à une concurrence déloyale liée à des normes plus faibles dans certains pays tiers et réclament une révision du règlement européen pour renforcer la transparence pour les consommateurs et l'équité entre producteurs. De son côté, la Commission européenne préfère une approche progressive, secteur par secteur, plutôt qu'une généralisation immédiate.

Droits de douane avec les Etats-Unis

L'UE a validé un accord commercial avec les Etats-Unis supprimant la plupart des droits de douane sur les importations américaines, dans l'espoir d'éviter une escalade avec Donald Trump. Le Parlement européen a définitivement approuvé le texte le 16 juin 2026, en échange du plafonnement à 15 % des taxes américaines sur les importations européennes. Le texte inclut toutefois des garde-fous (clause de suspension, durée limitée, suivi des impacts) face aux incertitudes sur le respect des engagements américains et aux risques pour certains secteurs comme l'agroalimentaire.

Mercosur

Une étude commandée par Climate Action Network Europe alerte sur les effets économiques de l'accord UE-Mercosur, estimant qu'une légère baisse des prix agricoles pourrait fragiliser des milliers d'exploitations, notamment dans le secteur bovin.

Accord commercial avec le Mexique

L'accord commercial entre l'UE et le Mexique a été signé le vendredi 23 mai 2026. Il supprime les droits de douane élevés sur les exportations agroalimentaires européennes. Le Mexique importe davantage de produits qu'il n'en exporte vers l'Union européenne.

Ukraine et Moldavie

Mi-juin, l'UE a ouvert les négociations d'adhésion avec l'Ukraine et la Moldavie.

Consommateurs européens :

D'après un sondage¹ du Pew Research Center², les Européens sont fiers de leur alimentation, surtout dans les pays méditerranéens, mais ils sont de plus en plus préoccupés par la présence de contaminants industriels chimiques dans leur alimentation.

Agriculture biologique

Engagée à la fin de 2025, la procédure de mise à jour du règlement européen relatif à la production et à l'étiquetage biologiques avance. Alors que le Parlement doit encore examiner plus de 200 amendements, le Conseil de l'Union européenne a trouvé un accord pour la simplifier et la clarifier, notamment sur le volet des importations. Le projet prévoit notamment de prolonger jusqu'en 2036 la reconnaissance de systèmes bio équivalents dans 11 pays tiers, tout en limitant l'usage du logo bio européen aux seuls produits importés qui vont au-delà des normes d'équivalence en matière de production et de contrôle, en rejetant la tolérance de 5 % d'ingrédients non conformes et en supprimant

¹ https://www.pewresearch.org/wp-content/uploads/sites/20/2026/02/pg_2026.02.17_national-pride_report.pdf

² Think tank américain spécialisé dans la production d'études statistiques

certaines dérogations jugées trop souples. Les négociations avec le Parlement européen doivent débuter avant fin 2026 pour éviter une période d'incertitude juridique.

Selon la Commission européenne, le système d'enquête sur les contaminations de produits biologiques par des pesticides fonctionne globalement bien et permet d'identifier la cause dans 60 à 80 % des cas. La dérive aérienne est la première responsable de la contamination (24,1 %), suivie de l'absence de mesures de précaution (16,7 %) et de l'utilisation frauduleuse de la substance par l'opérateur (15,9 %).

Selon une étude de l'EFSA, l'acétamipride, le glyphosate ou la cyperméthrine font partie des substances les plus retrouvées dans les produits bio. Néanmoins, la probabilité d'en retrouver en bio est bien plus faible qu'en conventionnel (0,04 à 3,95 % pour le bio, contre 0,18 à 17,5 % pour le conventionnel).

Des eurodéputés s'opposent sur la réaffectation des fonds de promotion agricole bio : certains veulent les rediriger vers d'autres secteurs, d'autres exigent un budget minimal pour le bio. Un vote est prévu le 29 septembre 2026.

D'après une étude d'IFOAM Organics Europe publiée en juin 2026¹, la PAC 2023-2027 ne consacre que 5 % de son budget à l'agriculture bio, loin de l'objectif de 25 % de terres bio d'ici 2030.

IFOAM Organics Europe a salué les avancées du nouveau règlement sur les semences biologiques, telles que l'accès à des variétés plus diversifiées, mais a déploré les restrictions sur les échanges entre agriculteurs, qui menacent la biodiversité cultivée et la praticité de ces échanges. Elle a également demandé une protection contre les brevets abusifs sur les ressources génétiques végétales.

Le 17 juin, la Commission européenne a validé des ajustements de la PAC, autorisant la redistribution de reliquats d'aides bio non utilisés (2025-2027) vers l'écorégime bio, sans cofinancement national. Ce transfert entre les deux piliers de la PAC était auparavant interdit en fin de programmation.

3) France

Changement climatique

L'Elysée s'alarme d'un recul en France de la certitude que le réchauffement climatique est d'origine humaine et de la perception de sa gravité. Le gouvernement prévoit des actions pour renforcer l'accès à l'information scientifique et soutenir l'adhésion aux politiques de transition.

L'INRAE de Clermont-Ferrand conduit des recherches pour identifier les variétés de plantes qui pourront être cultivées avec le climat de 2050.

Face au changement climatique, la Bourgogne teste depuis 6 ans la plantation d'arbres dans les vignobles. Quarante vignerons bourguignons ont planté des arbres dans leurs parcelles de vignes dans le cadre de ce projet d'agroforesterie.

La France connaît des premières tensions dans l'assurance contre les risques climatiques, touchant surtout les territoires d'outre-mer et certaines petites communes, mais aucune zone n'est encore exclue par les assureurs.

¹ https://www.organicseurope.bio/content/uploads/2026/05/Organics-Europe_CAP_Study_Deliverable3_web.pdf?dd

Pesticides

Selon des tests révélés par l'association Foodwatch, des pesticides interdits dans l'Union européenne continuent à être produits et exportés vers des pays tiers et reviennent dans les assiettes des Européens à travers des importations de produits de grande consommation. En France, 80 % des produits testés par Foodwatch présentaient des traces de pesticides interdits.

Le 13 mai, le Conseil d'Etat a jugé que l'arrêté français interdisant l'importation de fruits et légumes contenant certains pesticides interdits en Europe (mancozèbe, glufosinate, thiophanate-méthyl, carbendazime ou bénomyl) est conforme au droit européen, car il peut être justifié par des mesures d'urgence pour protéger la santé publique. Fondée sur des données scientifiques, cette interdiction reste valable jusqu'en janvier 2027, sauf adoption de règles européennes équivalentes.

Auditionné par des parlementaires, l'ancien directeur scientifique de l'INRAE, Christian Huyghe, estime que de récentes études renforcent les soupçons sur la toxicité de l'acétamipride, notamment concernant certains cancers. Il souligne la moindre efficacité de cet insecticide contre la jaunisse de la betterave et plaide pour des changements de pratiques agricoles et des méthodes préventives.

Des médecins libéraux ont récemment alerté sur les risques sanitaires liés à la pollution de l'eau potable par les pesticides, les PFAS et les microplastiques.

Dans le Journal officiel du 31 mai 2026, la distance minimale de sécurité pour l'épandage de pesticides par drone a été relevée à 20 m au lieu de 10 m, tout en précisant les conditions pour les essais et les produits autorisés (biocontrôle, bio, faible risque).

Le 2 juin, le Parlement français a adopté une loi reconnaissant la part de responsabilité de l'Etat dans le scandale du chlordécone aux Antilles¹. Ce pesticide toxique, utilisé de 1972 à 1993 afin de lutter contre le charançon du bananier, malgré son interdiction ailleurs², a contaminé plus de 90 % de la population martiniquaise et guadeloupéenne³, les sols et les produits alimentaires. Le chlordécone est un perturbateur endocrinien et un neurotoxique classé cancérogène possible⁴. Bien que saluée comme une avancée symbolique, la loi reste critiquée pour son manque de mesures concrètes : l'indemnisation des victimes et la dépollution des terres ne sont que des objectifs, sans calendrier ni financement dédié, et la notion de préjudice d'anxiété a été rejetée.

En juin 2026, deux études sont parues sur l'exposition au chlordécone des habitants de Guadeloupe et de Martinique : L'étude Kannari 2 de Santé Publique France a mesuré l'imprégnation réelle au chlordécone dans le sang (81-85 % de la population contaminée), tandis que ChlorExpo⁵ de l'ANSES a évalué le risque lié à l'exposition alimentaire (14-25% dépassant le seuil de risque). Dans l'étude ChlorExpo, les produits aquacoles et les œufs apparaissent comme les aliments les plus contaminés. Les analyses réalisées sur les échantillons suggèrent des niveaux de contamination en chlordécone inférieurs à ceux observés dans les études antérieures, en particulier pour les légumes et les légumes racines.

La cour d'appel de Paris a confirmé le 22 juin le non-lieu dans l'enquête pénale sur le chlordécone contre l'Etat français et ses responsables politiques et administratifs.

¹ Parue au Journal Officiel du 13 juin

² Interdit aux Etats-Unis en 1976 et classé cancérogène probable par l'Organisation mondiale de la santé en 1979.

³ Source : Etude Kannari réalisée par l'Institut de Veille Sanitaire en 2013

⁴ Relation causale probable entre chlordécone et risque de cancer de la prostate

⁵ <https://www.anses.fr/system/files/CHLOREXPO-2020-SA-0065-RA.pdf> L'étude a porté sur environ 1 500 foyers et a analysé 45 types d'aliments issus de différentes sources d'approvisionnement (commerces, marchés, ventes en bord de route, autoproduction...).

Cadmium

Selon l'Anses, la France est plus laxiste que l'Union européenne puisqu'elle autorise une concentration dans les sols de 90 milligrammes/kg alors que le seuil maximum fixé par Bruxelles est de 60 milligrammes. La dangerosité du cadmium réside en partie dans le fait qu'il s'accumule dans l'organisme dès le plus jeune âge et n'en part plus. Le cadmium est associé à plusieurs cancers, ainsi qu'à des atteintes rénales et osseuses.

Le 26 mai, le gouvernement a lancé une consultation publique sur un projet d'arrêté visant à réduire progressivement la teneur en cadmium et les apports maximaux de ce contaminant dans les fertilisants agricoles, afin de limiter la pollution des sols et des cultures. Cette consultation doit se poursuivre jusqu'au 30 juin 2026 et prévoit une trajectoire de baisse des seuils, avec un passage à 60 mg/kg en 2027, 40 mg/kg en 2030, puis 20 mg/kg à l'horizon 2038, sur la base de recommandations scientifiques.

Biodiversité :

Selon un rapport du CGAAER, les haies bocagères françaises continuent de disparaître rapidement, avec une accélération ces dernières années. La tendance pourrait se creuser encore. En effet, une nouvelle réforme de simplification administrative pourrait encore faciliter leur arrachage en remplaçant certaines procédures lourdes par des déclarations en ligne.

Le 1^{er} juin, le CNRS et le Muséum national d'histoire naturelle ont lancé un nouveau programme national de recherche sur la biodiversité terrestre d'une durée de 8 ans et baptisé Dynabiod.

Planification écologique

Le 19 mai, lors du cinquième conseil de planification écologique, l'Elysée a annoncé un dispositif de formation des 35 000 maires français à la planification écologique, celui-ci débutera en présentiel dès septembre 2026.

Dermatose nodulaire

Un nouveau vaccin est en cours d'élaboration pour permettre de mieux gérer les épidémies de dermatose nodulaire contagieuse des bovins

PAC :

La Cour des comptes estime que la France verse rapidement les aides de la PAC via l'Agence de services et de paiement, avec des délais meilleurs que dans d'autres grands pays européens. En revanche, elle pointe un taux encore élevé de corrections financières (1,6 Md€ entre 2016 et 2024), lié à des erreurs et irrégularités, et recommande un meilleur contrôle des procédures et du suivi.

En 2024, 83 % des exploitations céréalières françaises auraient eu un revenu négatif sans les aides PAC, qui représentent en moyenne 71 % du revenu agricole et jouent un rôle d'atténuateur des crises (même pour les fermes les plus performantes). Les petites exploitations et celles en bovins viande ou grandes cultures sont particulièrement dépendantes des aides PAC. En bovins viande, les aides de la PAC représentent 190 % du revenu.

Loi d'urgence agricole

Le 2 juin, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi d'urgence qui facilite le stockage de l'eau, renforce la protection des élevages face au loup, prévoit l'interdiction d'importer des denrées produites avec des pesticides interdits en France et l'instauration de prix planchers.

Le 17 juin, la commission des affaires économiques du Sénat a réintroduit, par amendement, l'acétamipride (interdit en France depuis 2020) et le flupyradifurone, via des dérogations temporaires de 1 à 3 ans pour certaines cultures (betterave, pomme, cerise et noisette). Le texte doit être examiné en séance publique à partir du 29 juin.

La Ministre de l'Agriculture a averti les sénateurs du risque de compromettre l'adoption définitive du projet de loi d'urgence agricole, après leur vote en commission de la réintroduction de pesticides interdits, tandis que la Ministre de la Transition écologique s'est inquiétée des conséquences pour l'environnement de ce texte, y compris sur les loups ou l'eau.

L'adoption définitive de la loi est attendue courant juillet, après une commission mixte paritaire et un vote final des deux chambres, selon le calendrier parlementaire qui reste à confirmer.

Loi de simplification

Il s'agit d'une réforme plus générale que la Loi d'urgence agricole, pour alléger les normes et procédures administratives dans plusieurs domaines, dont l'agriculture.

Le 21 mai, le Conseil constitutionnel a censuré près d'un tiers du texte de la Loi de simplification, notamment la suppression des zones à faibles émissions et les nouvelles dérogations au zéro artificialisation nette.

EGalim :

Le 10 juin 2026, lors du Conseil National de la Restauration Collective¹, la Ministre de l'Agriculture a présenté des outils pour atteindre les objectifs EGalim (notamment des guides pratiques) et a salué la mobilisation croissante (50 000 cantines déclarées, soit 59 % des établissements). Elle a aussi évoqué le projet de loi d'urgence agricole pour simplifier les achats et renforcer la préférence européenne.

Commission d'enquête sur les marges en grande distribution

Un rapport sénatorial présenté en mai 2026 a montré que la répartition de la valeur dans la chaîne alimentaire est fortement déséquilibrée au profit de la grande distribution : sur 100 € dépensés par les consommateurs, seulement 8 % reviennent aux agriculteurs, contre 40 % à la distribution et aux services. Les sénateurs dénoncent des pratiques jugées "prédatrices" de certaines enseignes : pressions commerciales, baisses brutales de commandes ou opacité des centrales d'achat européennes. Ils proposent 24 recommandations pour renforcer la transparence des négociations commerciales et mieux protéger les producteurs et les industriels agroalimentaires.

Parmi les mesures phares figurent :

- le renforcement du contrôle des centrales d'achat françaises et européennes, accusées de contourner les lois françaises et de concentrer trop de pouvoir de négociation,
- l'obligation des distributeurs à justifier par écrit les baisses de commandes ou refus de conditions commerciales pendant les négociations,
- la sanction des réductions brutales de commandes jugées abusives,

¹ Instance qui rassemble les acteurs publics et privés du secteur pour piloter et accompagner la mise en œuvre des objectifs de la loi Egalim. Elle travaille sur des outils pratiques, des guides, et suit les télédéclarations des établissements.

- l'amélioration de la transparence sur les marges (publication d'écarts entre prix payés par les consommateurs et tarifs négociés avec les fournisseurs),
- le renforcement des contrôles de la DGCCRF et l'augmentation des sanctions en cas de pratiques abusives.

Suite à ce rapport sénatorial, les principales fédérations industrielles¹ ont appelé le gouvernement à agir pour corriger les dérives. Elles dénoncent des pratiques déloyales de la grande distribution et un contournement du droit français via les centrales d'achat internationales.

La FCD rejette le rapport en bloc et défend les centrales d'achat européennes.

Aides aux agriculteurs

Le décret instaurant l'aide au carburant pour les agriculteurs a été publié au Journal officiel le 2 mai 2026. Il s'agit d'un remboursement sur facture des frais de carburant engagés.

La filière viticole française va bénéficier d'une aide de 10 millions € pour l'œnotourisme et le suivi sanitaire du vignoble.

Coopératives agricoles

Il devrait y avoir plusieurs fusions de coopératives agricoles françaises dans les prochains mois. C'est déjà le cas de Terres du Sud et Vivadour qui ont donné naissance à Auraïa début juin.

Le moral des agriculteurs

D'après le 2^e baromètre Vox-Agri du moral des agriculteurs, ceux-ci estiment que leur situation financière s'est dégradée, qu'ils habitent dans un territoire en difficulté et expriment un sentiment d'insécurité croissant. Ils se déclarent insatisfaits des politiques publiques françaises et européennes et estiment qu'elles devraient en priorité soutenir les agriculteurs et assurer le renouvellement des actifs agricoles.

Viticulture

Si la France reste de loin le deuxième producteur mondial de vin, sa production a été historiquement basse en 2025, avec 36,1 millions d'hectolitres, soit 16 % de moins que la moyenne quinquennale. Cette baisse est due principalement aux arrachages.

Début juin, la Commission européenne a donné son feu vert à un nouveau plan d'arrachage définitif de vigne. Le budget s'élève à 130 millions €.

Apiculture

La production de miel française a été très bonne en 2025, avec 38 300 tonnes. Il s'agit de la production la plus élevée depuis 2014.

Exportations et importations alimentaires

En 2025, les exportations alimentaires françaises ont atteint 55 milliards €, soit une progression de 42 % en 5 ans. Cette progression masque toutefois un recul de la France sur le marché européen face à des concurrents plus offensifs.

¹ La Coopération agricole, Ania, Febea, Ileec et Synabio

En 2025, la France restait au 6^e rang mondial pour l'exportation de produits agricoles et alimentaires. Elle demeurait le premier exportateur mondial de vin en valeur.

En 2025, les importations agricoles et alimentaires françaises ont été plus élevées en valeur que les exportations, la balance commerciale s'est établie à -0,8 milliard € (recul de près de 5 milliards € vs 2024). C'est la première fois en 50 ans qu'elle est déficitaire.

Souveraineté agricole

Le projet de loi sur la souveraineté agricole vise à simplifier et accélérer les projets, mais il divise fortement le monde agricole, notamment sur l'eau, l'environnement et le modèle productif. Malgré le soutien partiel de certains syndicats, beaucoup dénoncent un manque de vision stratégique et des mesures jugées insuffisantes ou controversées, comme les dérogations sur les pesticides. Le texte doit encore être débattu en séance publique au Sénat à partir du 29 juin.

Marché de gros

La Semmaris a investi 300 millions € dans l'extension du marché de Rungis, sur un site appelé Agoralim, dans le Val-d'Oise. Les premiers bâtiments devraient être mis en service en 2029. Agoralim doit permettre la création de 4 000 emplois.

Inflation

En avril 2026, le taux d'inflation en France s'est établi à 2,2 % par rapport à avril 2025.

Nutriscore

Une pétition, soutenue par l'Académie de médecine et 78 structures de santé, veut rendre le Nutri-Score obligatoire en France.

Selon l'Observatoire de l'alimentation¹, les volumes de vente des produits avec un Nutri-Score sont passés de 64 % en 2023 et en 2024, à 63 % en 2025, du fait du désengagement de marques nationales.

Restauration collective

Le 4 juin, l'Assemblée nationale a voté l'interdiction de l'utilisation de vaisselle en plastique dans la restauration collective accueillant du jeune public et liée à la petite enfance.

Rentabilité de l'agriculture française

D'après une étude de l'Université de Lille sur les données INSEE, l'agriculture française a fortement augmenté sa productivité depuis les années 1960 grâce à la modernisation, mais pas durablement sa rentabilité. En effet, la hausse des coûts et la pression sur les prix de vente ont annulé les bénéfices de productivité, entraînant une légère érosion de la profitabilité sur le long terme.

Attachement des Français aux agriculteurs

D'après une étude OpinionWay/Make.org, 84 % des Français font confiance aux agriculteurs pour leur fournir une alimentation saine, tandis que seuls 28 % des sondés

¹ Piloté par l'INRAE et l'ANSES

font confiance aux industriels de l'agroalimentaire et 32 % à la grande distribution. 52 % des Français déclarent souhaiter acheter plus souvent des produits locaux, bio et de saison dans les années à venir. Pour 59 % des Français, le défi majeur des agriculteurs est d'obtenir un revenu juste et stable.

Agriculture biologique

La halle de produits bio de Rungis a fêté ses dix ans le 9 mai.

D'après une étude de Que Choisir, la grande distribution pratique des marges beaucoup plus élevées sur les fruits et légumes bio qu'en conventionnel. D'après leurs calculs, la marge brute pratiquée sur les fruits et légumes bio est en moyenne 81 % plus élevée que pour les produits conventionnels. Pour les tomates, par exemple, le consommateur paie en moyenne 3,26 €/kg contre 5,84 € en bio. La part payée aux agriculteurs est bien plus faible pour le bio (2,19 €, soit environ 37%) que pour le conventionnel (1,52 €, soit environ 47%).

Pour la FCD, les prix plus élevés en bio reflètent avant tout des coûts de production, de logistique et de conservation plus importants.

Sources :

Actu Environnement, AFP, Agra Presse, Agri Mutuel, ANSES, Assemblée Nationale, Bio Eco Actual, Bio Journaal, Biolinéaires, Business France, CEP, CGAAER, Climate Action Network Europe, Commission européenne, Cour des comptes, Cour Internationale de Justice, Ecovalia, EFSA, Eurostat, FAO, Food Policy, FranceAgriMer, France Guyane, Ici, IDDRI, IFOAM Organics Europe, L'Express, l'Humanité, L'Opinion, L'Union, La Croix, La France Agricole, La Première, La Tribune, Le Figaro, Le Monde, Le Parisien, Le Populaire du Centre, Le Sillon Belge, Les Echos, Libération, LSA, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, OIV, OpinionWay, Ouest France, Pew Research Center, Plein Champ, QOpen, Que Choisir, Radio Classique, Radio France, Reporterre, Réussir, Santé Publique France, Terre-net, The Conversation, Toute l'Europe, TV5 Monde, Université de Lille, Vitisphère, Vox Agri, Web Agri et Zepros - avril/juin 2026

Soutien des pouvoirs publics au secteur bio français

Agence BIO

Le 12 mai, en visite sur l'exploitation du Président de l'Agence BIO, la Ministre de l'Agriculture a réaffirmé que le GIP Agence BIO ne serait pas supprimée. Elle a aussi confirmé la validation d'un budget de 800 000 € pour la prochaine campagne de communication "C'est Bio la France" qui a commencé le 22 mai.

Afin d'informer et promouvoir les atouts de l'agriculture biologique et des produits bio, l'Agence BIO a lancé, en avril, un AAP Territoires à destination des acteurs territoriaux représentant l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur en bio.

Réévaluation de l'écorégime bio

L'arrêté publié au Journal officiel du 12 juin 2026 revalorise, au titre de la campagne 2025, le montant unitaire du niveau spécifique bio de l'écorégime à 101,67 € par hectare, contre 93,39 € annoncés en mars et 96,17 € pour 2024.

Reliquat des aides à la conversion à l'agriculture biologique

Le Ministère de l'Agriculture a décidé de redistribuer 40 millions € issus des reliquats d'aides à la conversion bio vers les MAEC afin de soutenir en priorité les agriculteurs des zones intermédiaires, fragilisés par de faibles rendements et la hausse des coûts. Une partie de cette enveloppe bénéficiera aussi aux agriculteurs bio, notamment dans les zones de captage, avec au moins 5 millions € spécifiquement réservés au bio.

Cette décision intervient alors que les aides à la conversion bio sont largement sous-consommées depuis le ralentissement des conversions, générant jusqu'à 150 millions € de reliquats en 2025.

La FNAB estime que seule une petite partie des 40 millions € viendra soutenir un nombre limité de fermes bio car l'outil MAEC est mal adapté pour soutenir l'agriculture biologique.

Demande du secteur bio

La consommation de produits bio repart à la hausse, mais cette reprise pourrait entraîner un manque de production française après plusieurs années de crise. Forebio et la FNAB demandent de rendre prioritaires les projets de reprise de fermes bio et d'augmenter l'écorégime bio.

Soutien au secteur bio en Occitanie

Le 22 mai, les élus régionaux ont voté une aide de plus de 1,2 M€ pour accompagner la structuration des filières bio régionales et promouvoir les produits bio locaux notamment dans le cadre de la première édition de la Quinzaine des produits bio et régionaux¹.

Sources :

Biolinéaires, Forebio, Fresh Plaza, L'info durable, La France Agricole, Le Journal Toulousain, Le Parisien, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Plein Champ et Réussir – avril/juin 2026

¹ Du 23 au 7 juin

1) La filière laitière sur un plan général

1.1) La filière lait de vache

a) Résultats de l'enquête annuelle laitière

Résultats pour le premier trimestre 2026

D'après l'enquête mensuelle laitière, la collecte totale de lait de vache a augmenté de 5,9 % au cours du premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025, approchant 6,2 milliards de litres.

Au cours du premier trimestre 2026, la plupart des fabrications a progressé. Seules celles de lait conditionné et des autres fromages ont reculé.

b) Marché des produits laitiers

D'après Worldpanel by Numerator, les achats de laits de consommation liquides par les ménages ont progressé de 1,9 % en volume au premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025¹. Les volumes achetés ont également progressé pour la crème (+1,3 %), le beurre (+3,3 %), les produits ultra-frais (+1,9 %) et les fromages (+0,7 %).

D'après CIRCANA, les ventes de produits laitiers en GMS ont globalement été stables en volume (+0,4 %) au premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025, mais ont progressé de 3,0 % en valeur. Celles de laits longue conservation ont reculé de 2,2 % en volume et de 0,9 % en valeur au premier trimestre 2026².

1.2) La filière lait de chèvre

Résultats pour le premier trimestre 2026

La collecte de lait de chèvre a progressé de 7,4 % au premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025.

D'après Worldpanel by Numerator, les achats de fromages de chèvre par les ménages ont reculé de 1,2 % en volume au premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025.

1.3) La filière lait de brebis

Résultats pour le premier trimestre 2026

La collecte de lait de brebis a augmenté de 8,2 % au premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025.

¹ Hausse de 2,5 % pour le lait conventionnel seul

² Pour les laits conditionnés conventionnels : -2,5 % en volume et -1,1 % en valeur.

D'après Worldpanel by Numerator, les achats de fromages de brebis par les ménages ont baissé de 3,4 % en volume au premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025.

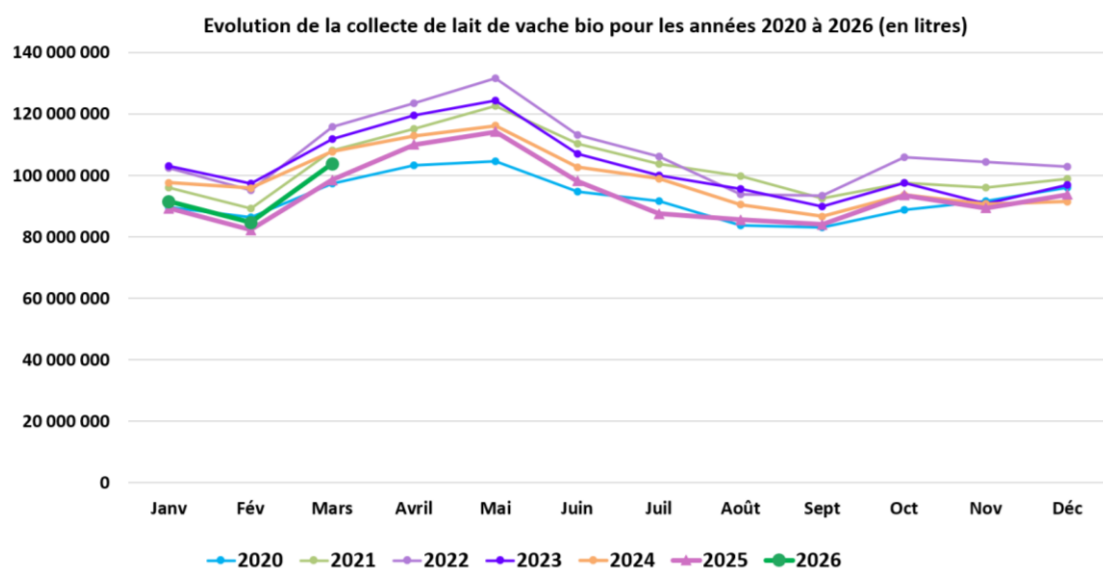
2) La filière laitière biologique

2.1) La filière lait de vache biologique

a) La collecte et les fabrications

Résultats pour le premier trimestre 2026

D'après l'enquête mensuelle laitière, la collecte de lait de vache bio s'est élevée à **près de 280 millions de litres** au premier trimestre 2026, soit une **hausse de 3,6 %** par rapport au premier trimestre 2025.



Source : FranceAgriMer

3 564 livreurs étaient recensés en mars 2026, contre 3 751 en mars 2025.

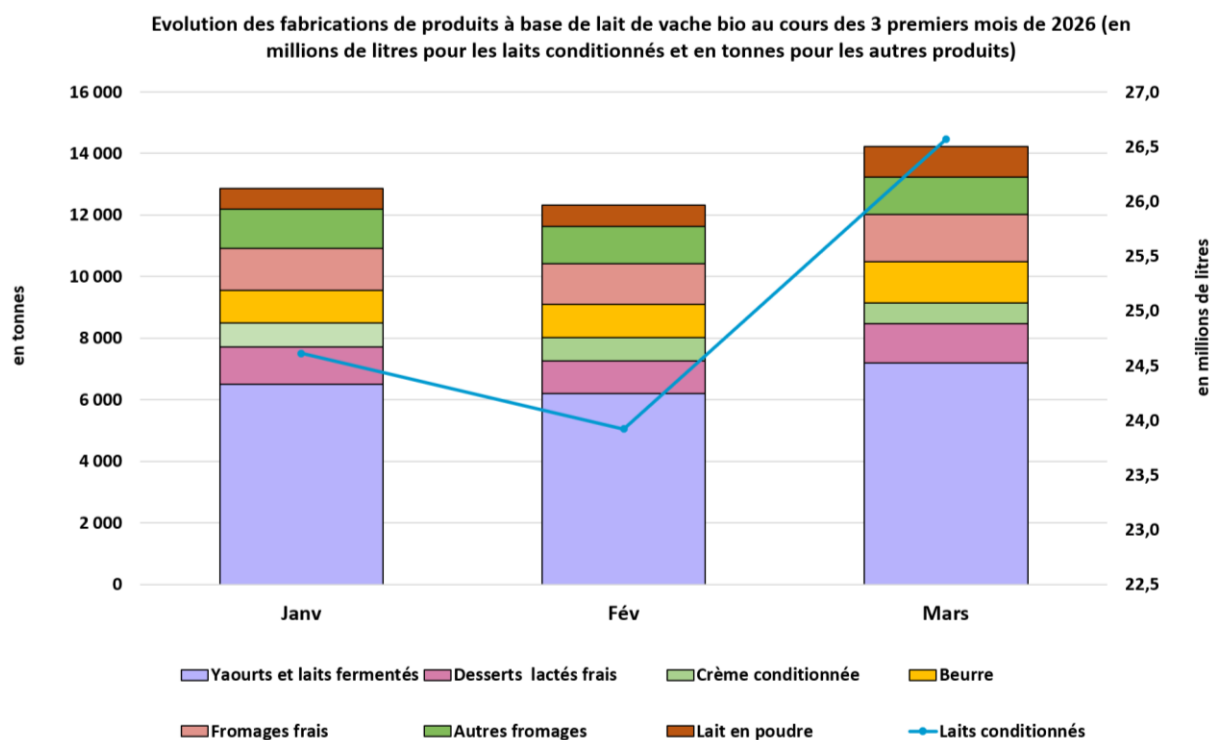
La part de bio dans la collecte de lait de vache s'élevait à 4,8 % en mars 2026 (identique à mars 2025).

Au cours du premier trimestre 2026, la collecte de lait bio a progressé dans toutes les grandes régions productrices : Pays de la Loire (+5,3 %), Bretagne (+5,7 %), Auvergne-Rhône-Alpes (+3,6 %) et Normandie (+6, %).

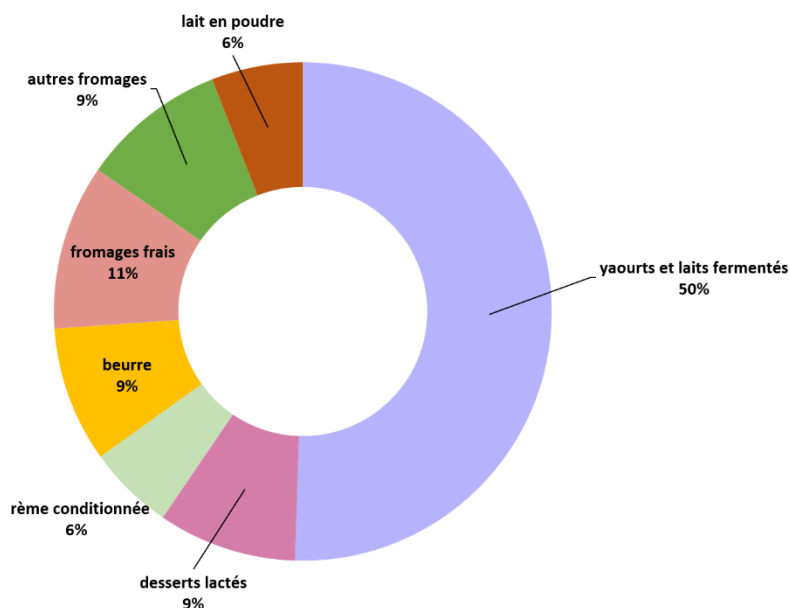
Au cours du premier trimestre 2026, les fabrications bio ont toutes progressé par rapport au premier trimestre 2025, à l'exception des autres fromages.

Tableau de bord pour le premier trimestre 2026

	T1 2026	Evolution 2026/2025 (%)	T1 2026	Evolution 2026/2025 (%)
Collecte (en 1000 litres de lait)	279 862	3,6%	6 185 614	5,9%
Fabrications de (tonnes) :				
Lait conditionné (1000 L)	75 098	1,6%	684 294	-2,5%
Produits frais	23 459	13,8%	499 078	1,2%
Dont yaourts et laits fermentés	19 904	10,2%	349 564	1,8%
Dont desserts lactés	3 555	39,0%	149 514	-0,1%
Crème conditionnée	2 204	4,3%	139 453	0,2%
Beurre	3 470	0,4%	106 544	11,5%
Fromages	7 946	5,3%	449 777	1,3%
Dont fromages frais	4 225	13,0%	179 112	6,9%
Dont autres fromages	3 721	-2,3%	270 665	-2,1%
Lait en poudre	2 339	12,9%	137 940	10,2%



Répartition des fabrications à partir de lait bio
au premier trimestre 2026 (hors lait conditionné)



Source : FranceAgriMer

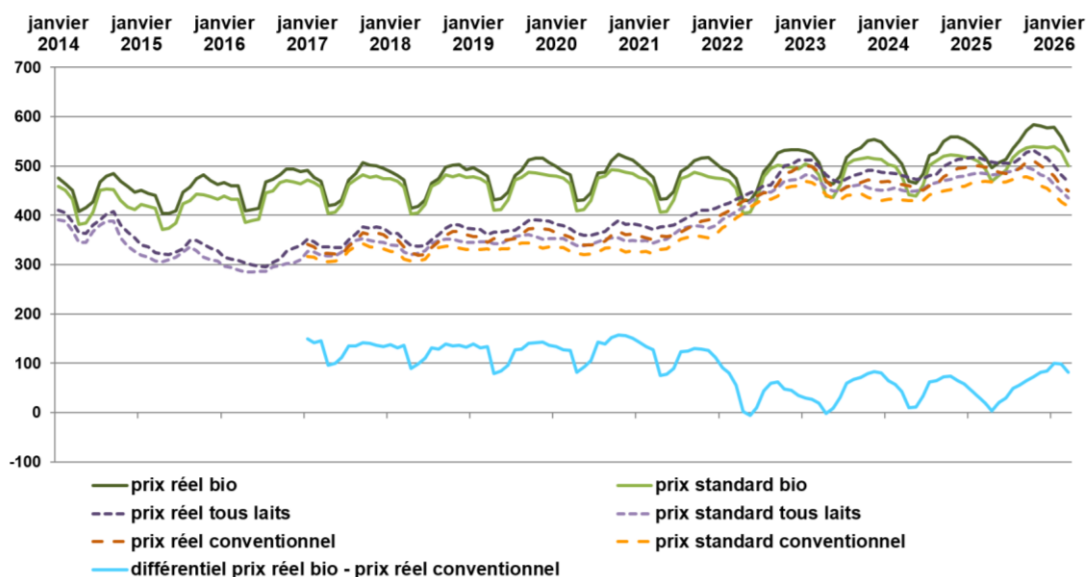
b) Les prix payés aux producteurs

En mars 2026, le prix réellement payé aux producteurs de lait de vache bio¹ était en hausse de 2,5 % par rapport à mars 2025, tandis que le prix conventionnel était en recul de 9,9 %.

En mars 2026, le différentiel entre le prix réel bio et le prix réel conventionnel était de 80,98 €/1 000 L. Il était en hausse de 330 % par rapport à mars 2025.

La moyenne du prix bio réellement payé aux producteurs d'avril 2025 à mars 2026 a été de 548,71 €/1 000 L. Elle était en hausse de 4,8 % par rapport à l'année précédente.

Evolution des prix payés aux producteurs pour les laits de vache bio, conventionnels et pour tous les laits (€/1000 litres)



Remarque : Estimation du prix conventionnel avec hypothèse de non-recoupement entre la collecte AOP/IGP et la collecte bio

Source : Agence BIO d'après FranceAgriMer

¹ Le prix réellement payé aux producteurs tient compte de la teneur réelle en matière grasse et matière protéique. Il s'agit du prix départ exploitation. Il ne comprend ni la TVA, ni les cotisations.

c) Les achats de produits laitiers bio par les ménages : résultats de Worldpanel by Numerator

Laits liquides :

Au premier trimestre 2026, les achats de lait de consommation liquide bio par les ménages ont reculé de 4,4 % en volume par rapport au premier trimestre 2025. Le bio a représenté 9,9 % des achats de laits en volume au premier trimestre 2026. 24,2 % des ménages ont acheté du lait bio au cours du premier trimestre 2026¹.

Produits ultra-frais :

Les achats de produits ultra-frais bio ont reculé de 4,9 % en volume au cours du premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025. Le bio a représenté 3,0 % des achats en volume de cette catégorie de produits. 18,5 % des ménages ont acheté des produits ultra-frais bio au cours du premier trimestre 2026.

Fromages :

Au cours du premier trimestre 2026, les achats en volume de fromages bio par les ménages ont reculé de 5,2 % en volume par rapport au premier trimestre 2025. Le bio ne représentait que 1,4 % en volume des achats de fromages. 13,7 % des ménages ont acheté des fromages bio au cours du premier trimestre 2026².

Crème :

Au cours du premier trimestre 2026, les achats de crème bio par les ménages ont progressé de 8,7 % en volume par rapport au premier trimestre 2025. Le bio a représenté 1,3 % seulement des achats de crème en volume au premier trimestre 2026. 3,6 % des ménages ont acheté de la crème bio au premier trimestre 2026.

Beurre :

Au cours du premier trimestre 2026, les achats de beurre bio par les ménages ont reculé de 19,3 % en volume par rapport au premier trimestre 2025. Le bio a représenté 3,7 % des achats de beurre en volume au premier trimestre 2026. 6,9 % des ménages ont acheté du beurre bio au premier trimestre 2026.

d) Les ventes de produits laitiers bio en GMS : Résultats du panel Circana³

L'ensemble des produits laitiers bio

Au premier trimestre 2026, les ventes de produits laitiers bio en GMS ont progressé de 1,4 % en volume et de 2,7 % en valeur par rapport au premier trimestre 2025.

Au premier trimestre 2026, la part de marché du bio dans les ventes de produits laitiers en GMS a été de 5,9 % en volume et de 3,9 % en valeur (contre 5,8 % et 3,9 % au premier trimestre 2025).

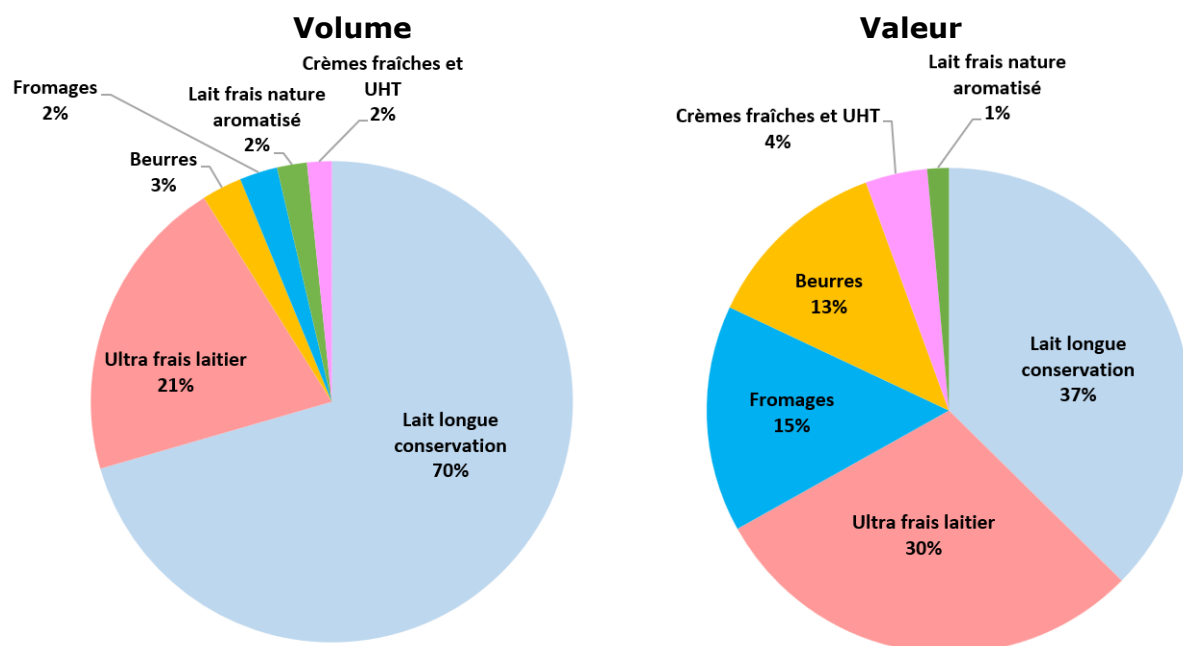
Au premier trimestre 2026, le lait longue conservation restait le premier produit laitier bio vendu en GMS avec 70 % des volumes et 37 % de la valeur, devant les produits ultra frais laitiers.

¹ 90,9 % des ménages ont acheté du lait de consommation liquide au cours du premier trimestre 2026.

² 98,9 % des ménages ont acheté des fromages au cours du premier trimestre 2026.

³ Périmètre différent du panel CNIEL/Circana

Répartition des ventes de produits laitiers bio en valeur par catégorie en GMS au premier trimestre 2026

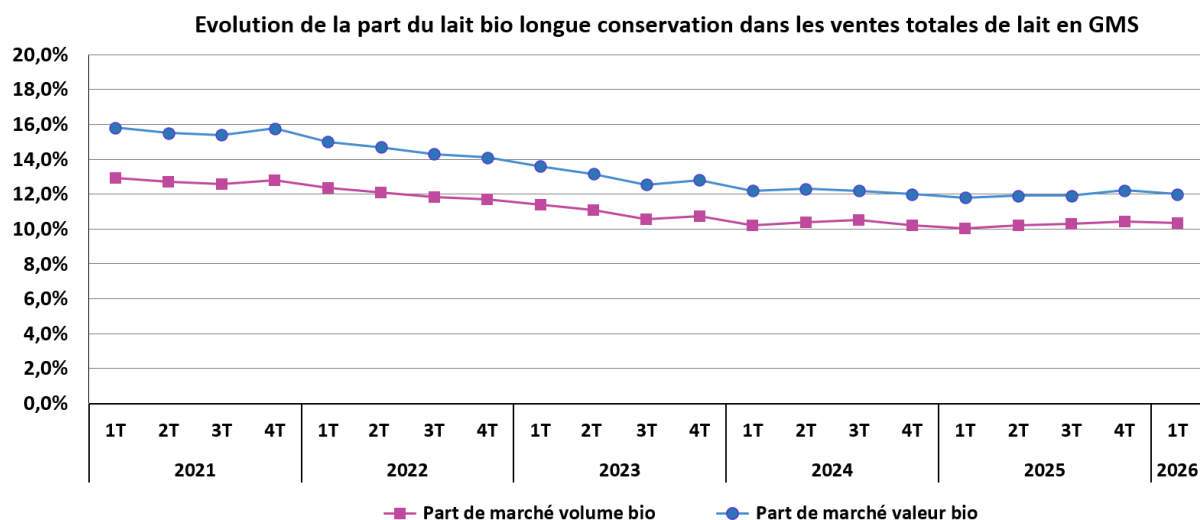


Source : Agence BIO d'après Circana

Lait longue conservation biologique

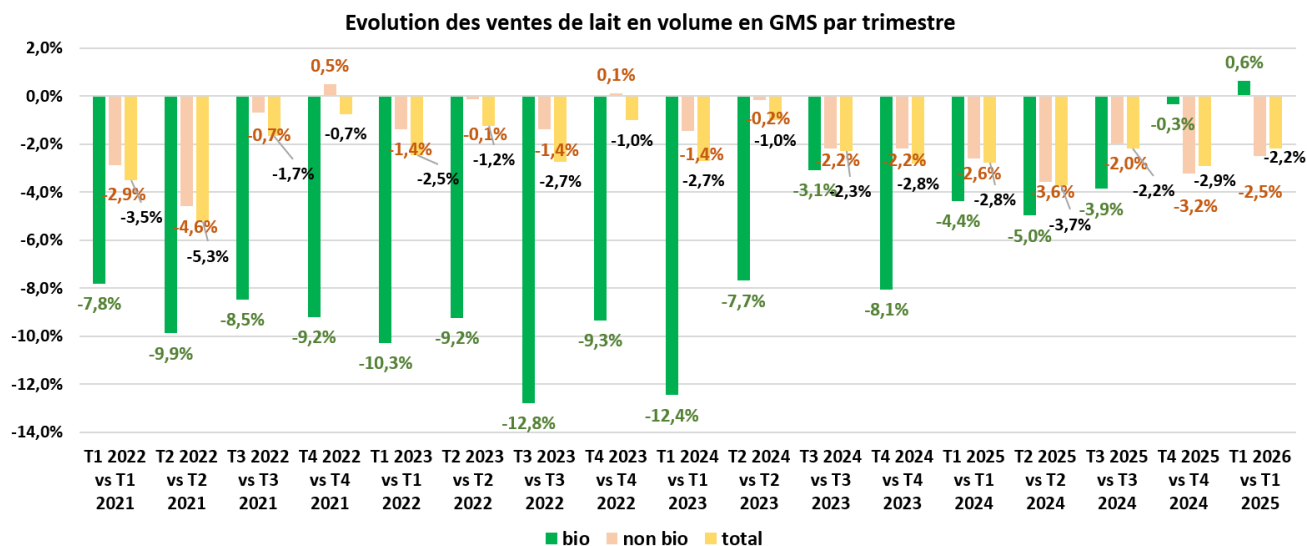
Au premier trimestre 2026, les ventes de lait liquide bio longue conservation en GMS ont quasiment stagné en volume, comme en valeur (+0,6 % chacun).

Au premier trimestre 2026, la part de marché en volume du lait bio en GMS a été de 10,3 % et la part de marché en valeur de 12,0 %. Elles sont supérieures à celles du premier trimestre 2025 (10,0 % et 11,8 %).



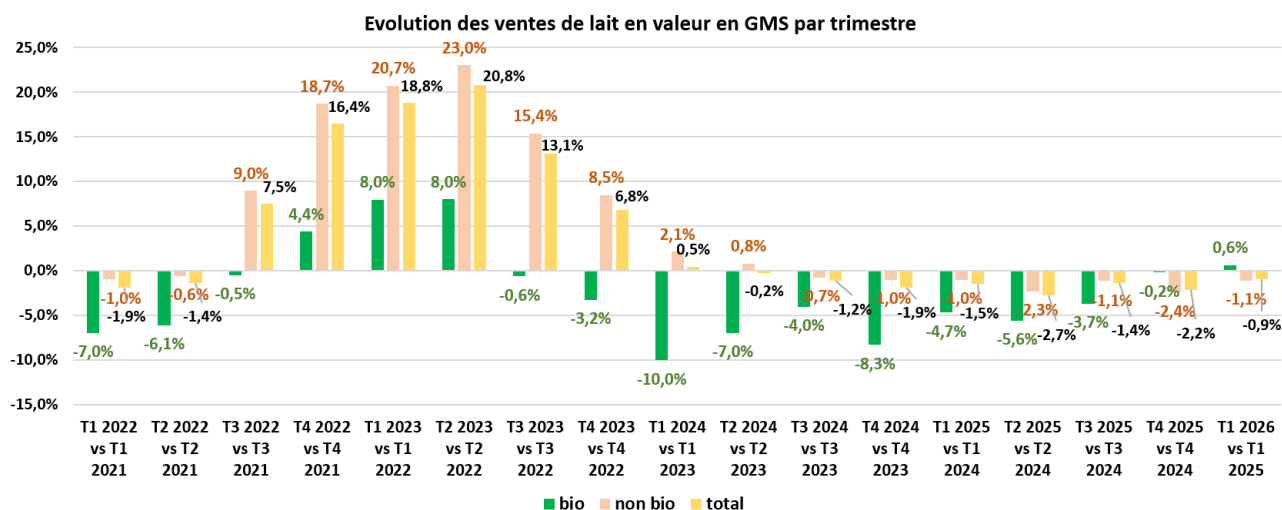
Source : Agence BIO d'après Circana

En volume, le recul le plus important des ventes de lait bio longue conservation a eu lieu au 3^e trimestre 2023.



Source : Agence BIO d'après Circana

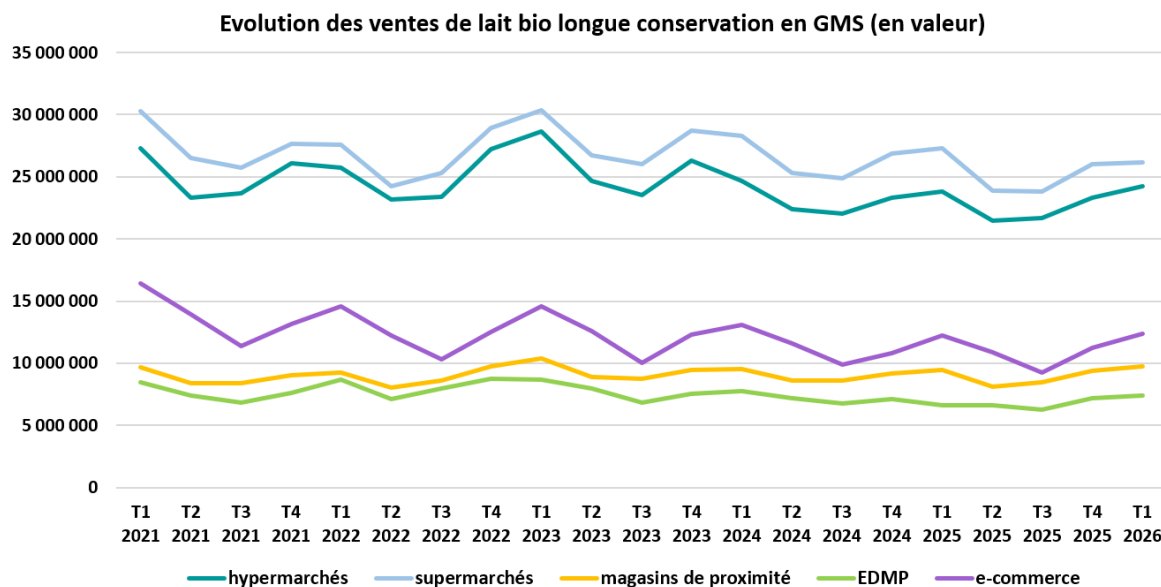
En valeur, la baisse la plus élevée s'est produite au 1^{er} trimestre 2024.



Source : Agence BIO d'après Circana

Au premier trimestre 2026, les supermarchés et les hypermarchés ont représenté chacun 30 % des ventes en volume de lait bio longue conservation. En valeur, les supermarchés conservaient leur première place avec 33 % des ventes.

Au premier trimestre 2026, les ventes de lait bio longue conservation en GMS ont progressé en volume et en valeur dans tous les circuits, à l'exception des supermarchés. La hausse la plus importante a eu lieu en EDMP avec +14,6 % en volume et +11,3 % en valeur.

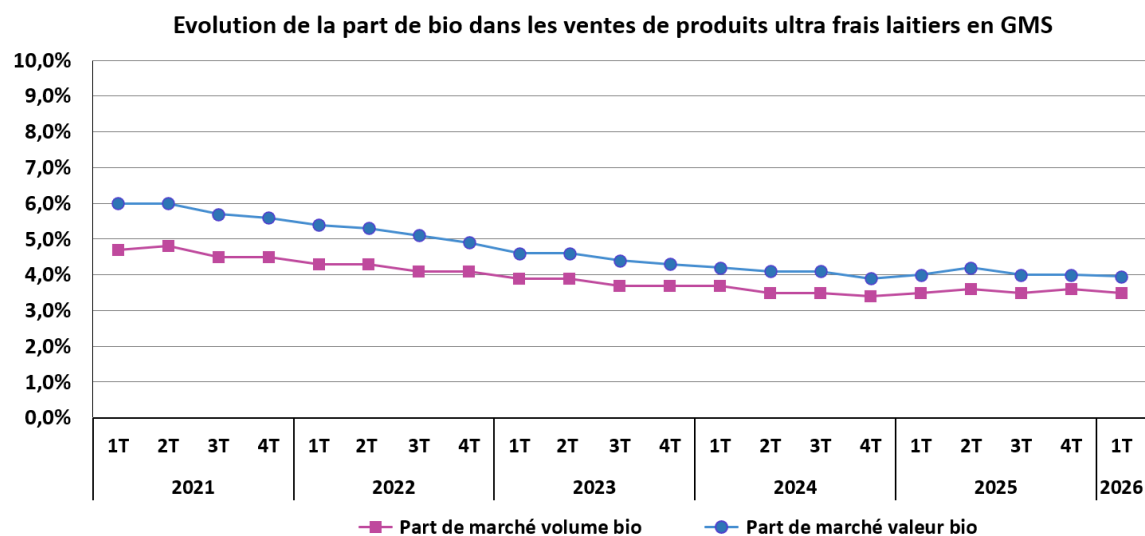


Source : Agence BIO d'après Circana

Produits ultra frais laitiers biologiques

Au premier trimestre 2026, les ventes de produits ultra frais laitiers bio en GMS ont augmenté de 3,0 % en volume et de 4,1 % en valeur par rapport au premier trimestre 2025.

Au premier trimestre 2026, la part de marché en volume des produits ultra frais laitiers bio en GMS a été de 3,5 % et la part de marché en valeur de 3,9 % (identique en volume au premier trimestre 2025 et très proche en valeur : 4,0 %).

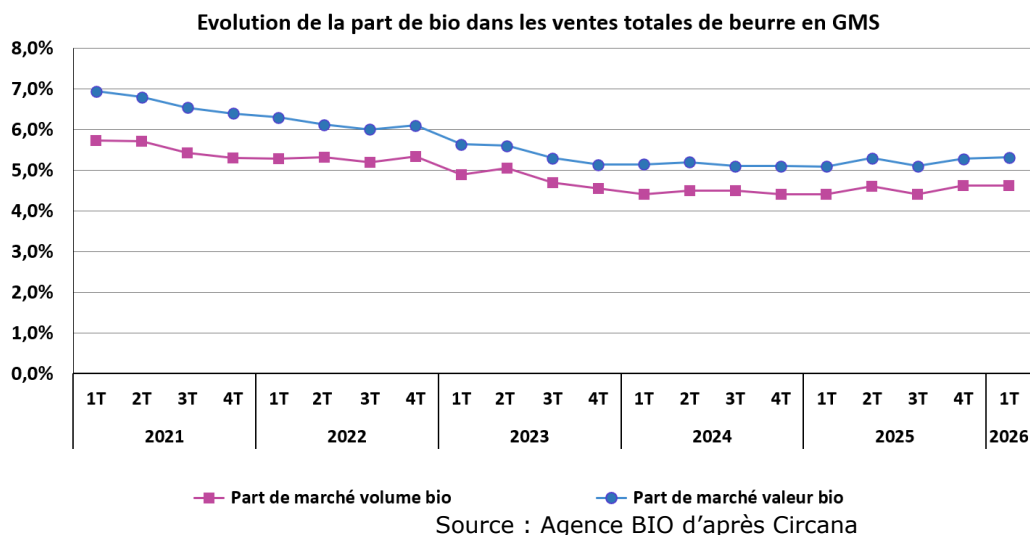


Source : Agence BIO d'après Circana

Beurre biologique

Au premier trimestre 2026, les ventes de beurre bio en GMS ont progressé de 5,0 % en volume et de 6,2 % en valeur par rapport au premier trimestre 2025.

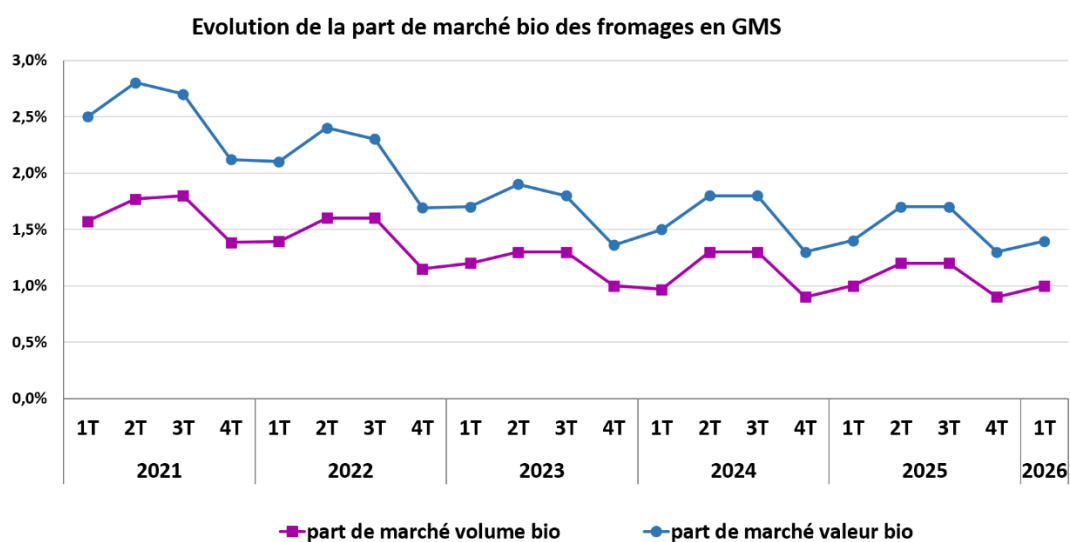
Au premier trimestre 2026, la part de marché en volume du beurre bio en GMS a été de 4,6 % et la part de marché en valeur de 5,3 %. Elles sont supérieures à celles du premier trimestre 2025.



Fromages biologiques

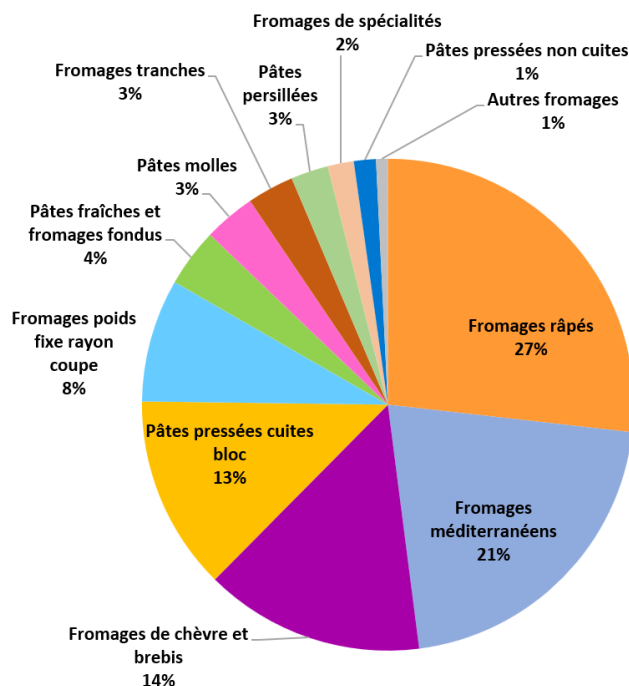
Au premier trimestre 2026, les ventes de fromages bio en GMS ont augmenté de 2,4 % en volume et de 1,7 % en valeur par rapport au premier trimestre 2025.

Au premier trimestre 2026, la part de marché en volume du fromage bio en GMS a été de 1,0 % et la part de marché en valeur de 1,4 %. Elles restaient identiques à celles du premier trimestre 2025.



Les fromages râpés ont été les fromages bio les plus vendus en GMS au premier trimestre 2026, avec 27 % des ventes en valeur, devant les fromages méditerranéens et les fromages de chèvre et de brebis.

Répartition des ventes de fromages bio en valeur par catégorie en GMS au T1 2026

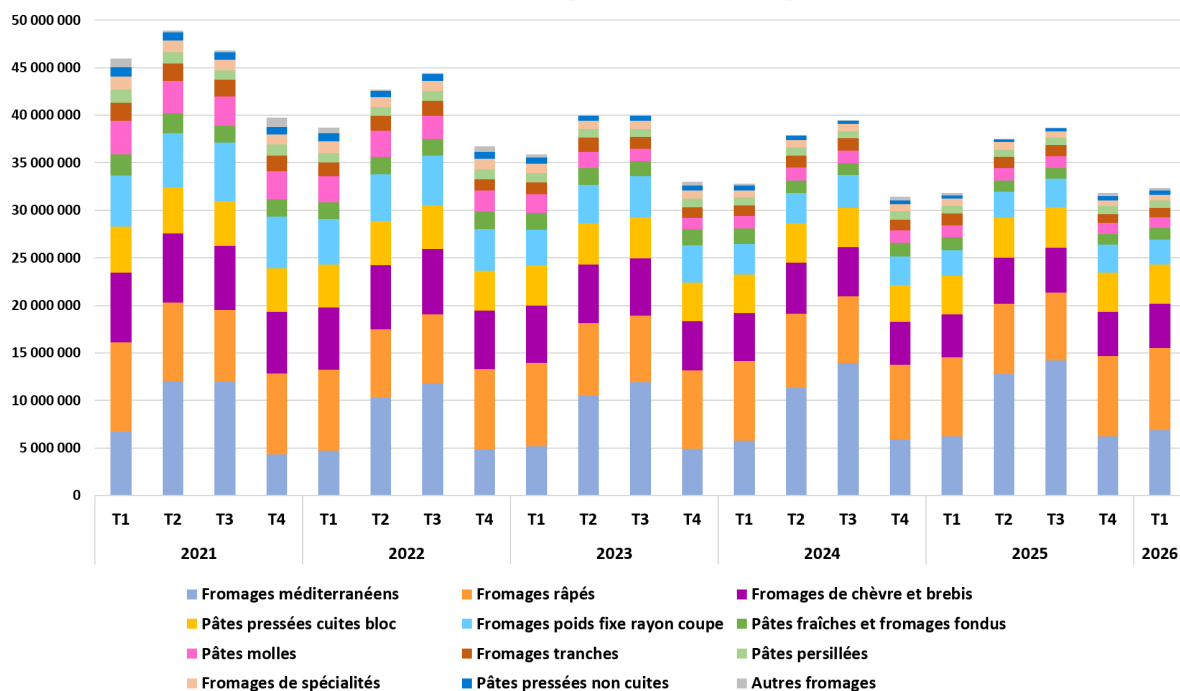


Source : Agence BIO d'après Circana

En valeur relative, la catégorie de fromages dont les ventes ont le plus augmenté au cours du premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025 sont les pâtes pressées non cuites (+43,6 %), tandis que celle qui a le plus reculé est les fromages de spécialités (-29,8 %).

En valeur absolue, la catégorie dont les ventes en valeur ont le plus progressé est les fromages méditerranéens (+0,6 million €) et celle qui a le plus baissé les pâtes molles (-0,2 million €).

Evolution des ventes de fromages bio en GMS par catégorie (en valeur)

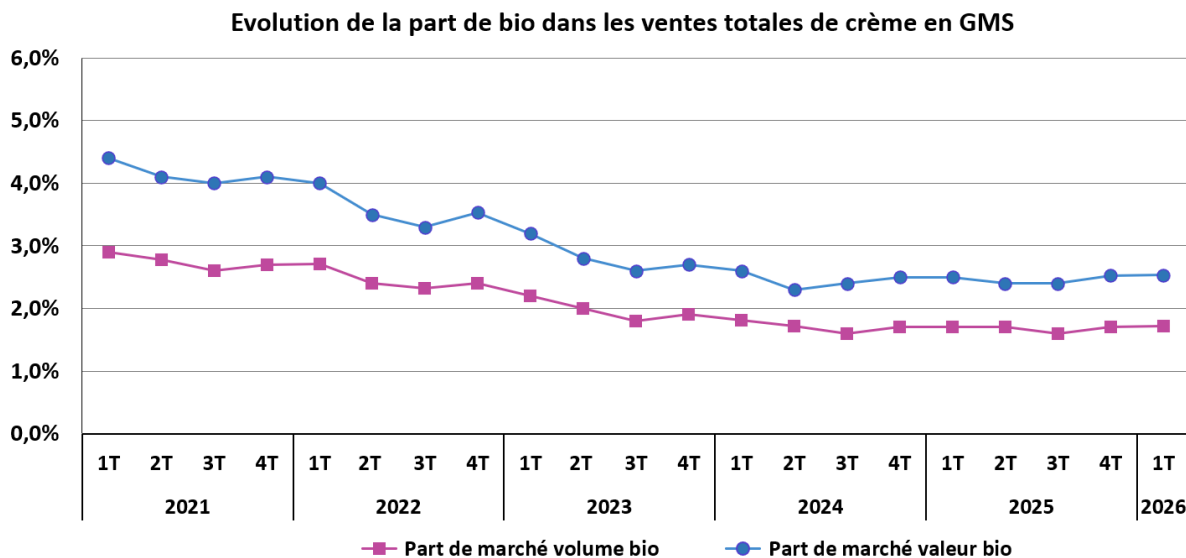


Source : Agence BIO d'après Circana

Crème biologique

Au premier trimestre 2026, les ventes de crème bio fraîche et UHT en GMS ont augmenté de 4,4 % en volume et de 5,2 % en valeur en valeur par rapport au premier trimestre 2025.

Au premier trimestre 2026, la part de marché en volume de la crème bio en GMS a été de 1,7 % et la part de marché en valeur de 2,5 %. Elles sont identiques à celles du premier trimestre 2025.



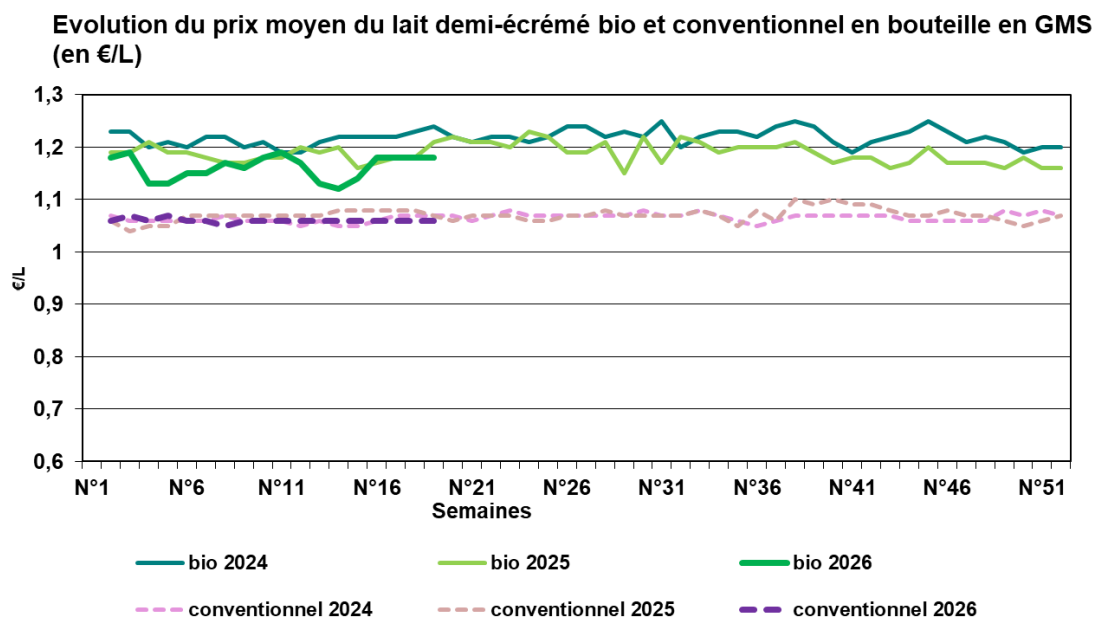
Source : Agence BIO d'après Circana

d) Les prix au détail

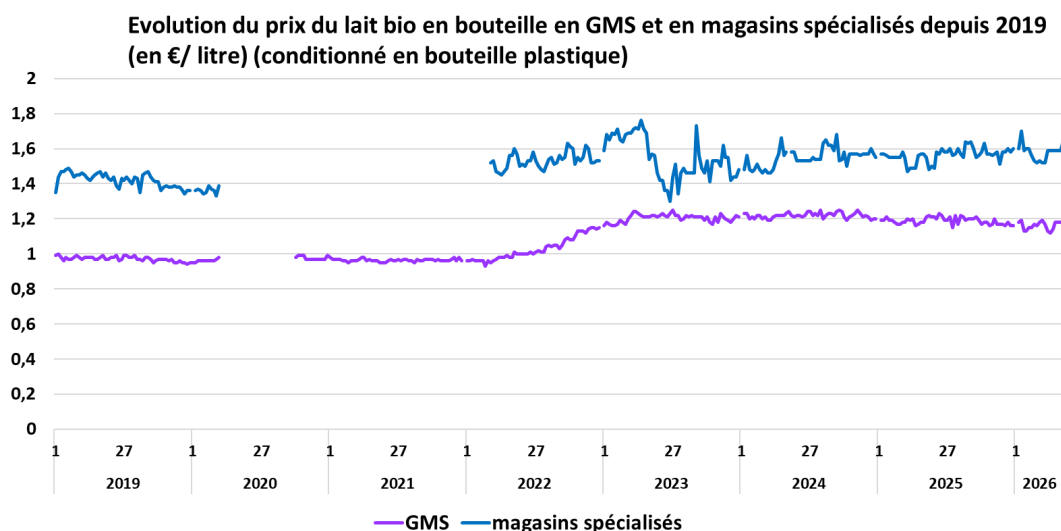
Lait biologique

Au cours des 19 premières semaines de 2026, le prix moyen du lait bio UHT demi-écrémé bouteille plastique en GMS a été de 1,16 €/l. Il était inférieur de 2,4 % au prix moyen sur la même période de 2025 et de 2,3 % au prix moyen 2025.

Au cours de cette période, l'écart moyen annuel entre le lait bio et le lait conventionnel en GMS a été de 10 centimes/litre (soit 10 % de plus en bio).



Source : Agence BIO sur la base des relevés de prix effectués par le RNM/FranceAgriMer



Source : Agence BIO sur la base des relevés de prix effectués par le RNM/FranceAgriMer

Au cours des 19 premières semaines de 2026, le prix moyen du lait bio demi-écrémé en bouteille en magasins spécialisés s'est élevé à 1,58 €/L. Il était supérieur de 2,6 % au prix moyen sur la même période de 2025 et de 1,1 % au prix moyen 2025.

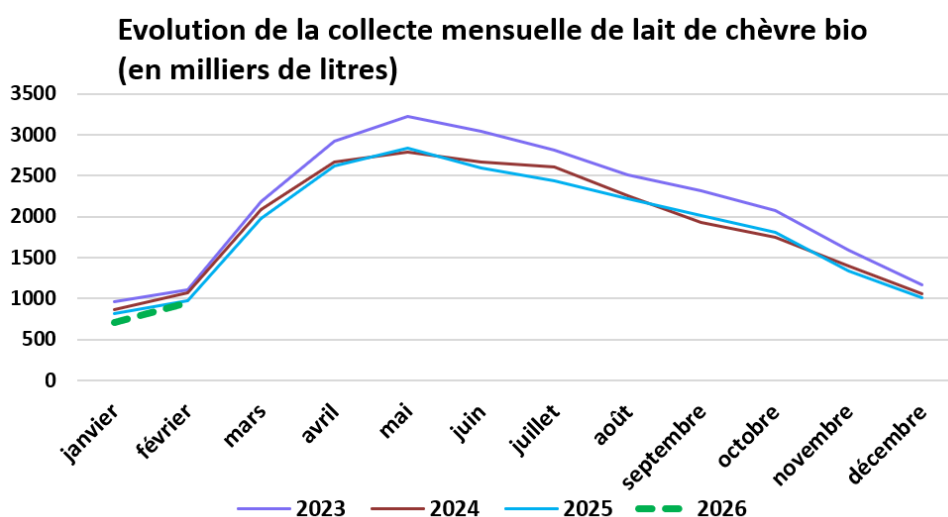
L'écart entre magasins spécialisés et GMS pour la bouteille plastique de 1 L de lait demi-écrémé bio a été de 36 % au cours des 19 premières semaines de 2026 (soit 42 centimes/kg).

Au cours des 19 premières semaines de 2026, le prix du lait bio en brique en magasins spécialisés sur cette période a été de 1,25 €/L. Il était égal au prix moyen sur la même période de 2025 et supérieur de 0,6 % au prix moyen 2025.

2.2) La filière lait de chèvre biologique

Résultats pour le premier trimestre 2026

D'après l'enquête mensuelle laitière, la collecte de lait de chèvre bio a reculé de 7,2 % au cours des deux premiers mois de 2026¹, s'établissant à près de 1,7 million de litres.

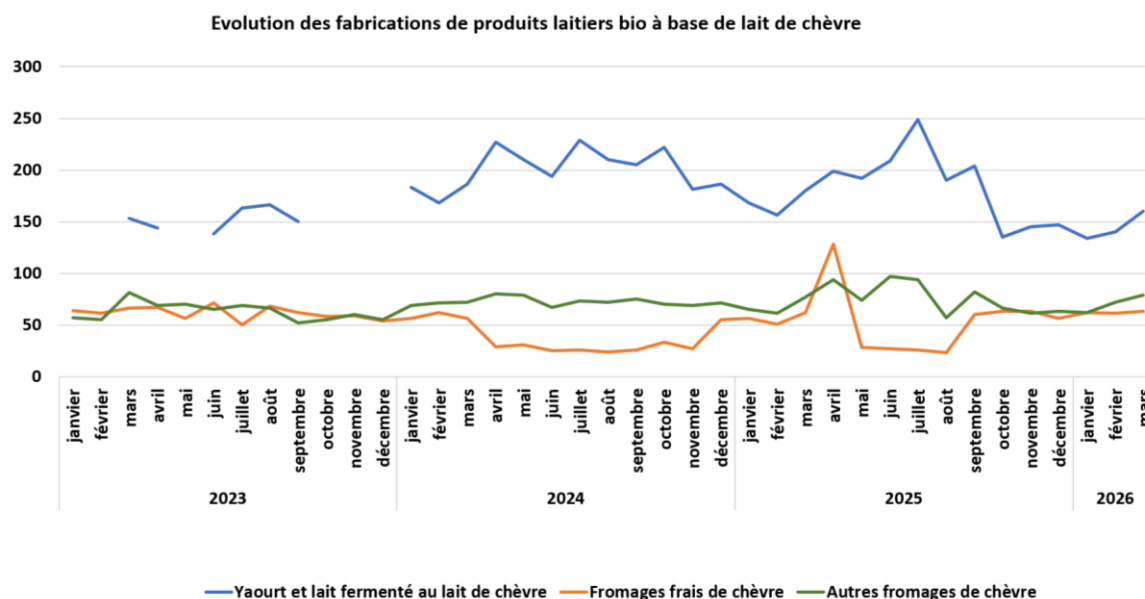


Source : FranceAgriMer

116 livreurs étaient recensés en février 2026, contre 124 en février 2025.

¹ Le chiffre de la collecte de mars n'est pas disponible.

D'après l'enquête mensuelle laitière, les fabrications de yaourt et lait fermenté au lait de chèvre bio ont reculé de 13,9 % au cours du premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025. En revanche, celles de fromages frais ont progressé de 10,1 % et celles d'autres fromages de chèvre bio de 5,4 %.



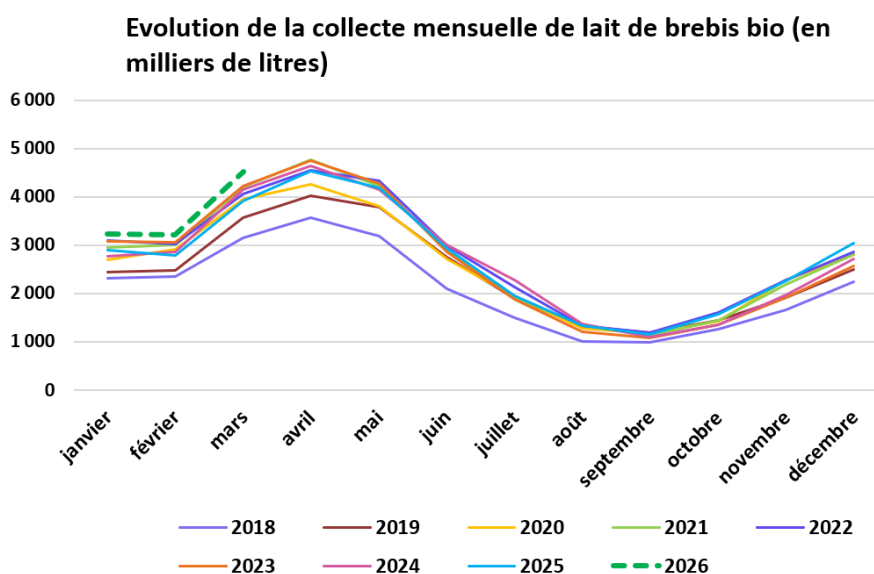
NB : Les points manquants correspondent à des données sous secret statistique.
Source : FranceAgriMer

D'après Worldpanel by Numerator, les achats de fromages de chèvre bio par les ménages ont progressé de 17,8 % en volume au cours du premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025.

2.3) La filière lait de brebis biologique

Résultats pour le premier trimestre 2026

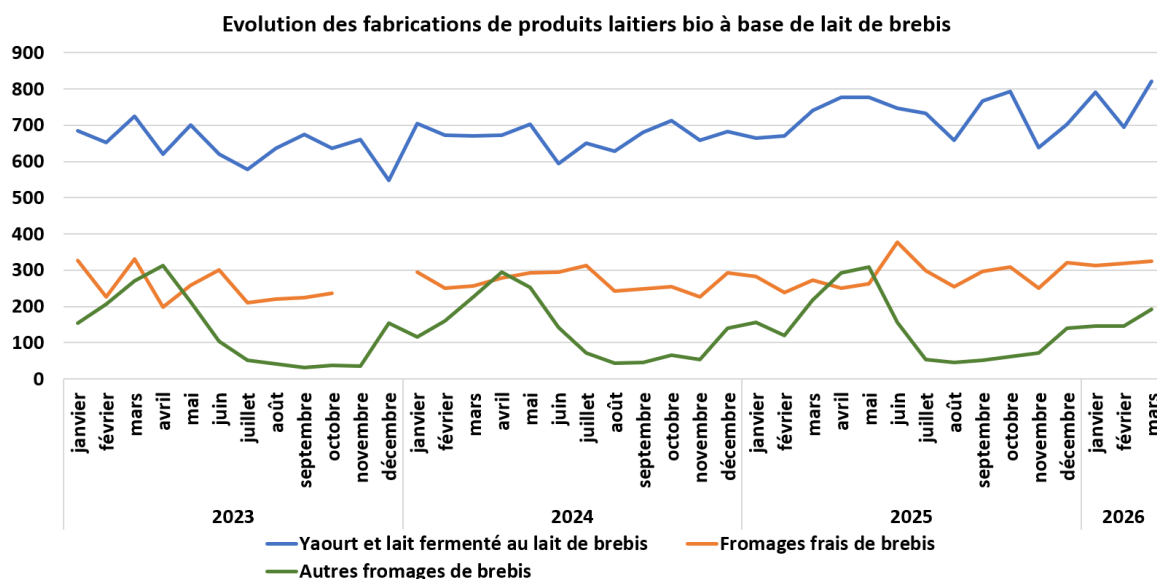
D'après l'enquête mensuelle laitière, la collecte de lait de brebis bio s'est élevée à près de 11,0 millions de litres au cours du premier trimestre 2026. Elle a progressé de 13,3 % par rapport au premier trimestre 2025.



Source : FranceAgriMer

232 livreurs étaient recensés en mars 2026, contre 240 en mars 2025.

D'après l'enquête mensuelle laitière, les fabrications de yaourts et de lait fermenté bio au lait de brebis ont progressé de 11,1 % au cours du premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025 et les fabrications de fromages frais bio au lait de brebis de 20,3 %. En revanche, celles des autres fromages bio au lait de brebis ont reculé de 2,4 %.



Au cours du premier trimestre 2026, d'après Worldpanel by Numerator, les achats de fromages de brebis bio par les ménages ont reculé de 12,8 % en volume par rapport à la même période de 2025.

Sources :

Agence BIO sur la base des relevés de prix effectués par le RNM/FranceAgriMer, CIRCANA et FranceAgriMer/Worldpanel by Numerator – avril/juin 2026

1) La filière viande sur un plan général

D'après Agreste, en avril 2026, les abattages de gros bovins¹ ont reculé de 6,5 % par rapport à avril 2025 et ceux d'ovins² de 31,8 %, tandis que ceux de porcins ont augmenté de 4,8 %.

D'après Worldpanel by Numerator, les achats de viande de bœuf par les ménages ont reculé de 9,3 % en volume au cours du premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025 et ceux de viande de veau de 16,0 %. Les achats de viande ovine ont progressé de 8,6 % et ceux de viande porcine fraîche de 5,3 %. Les achats de bœuf haché surgelé ont reculé de 5,1 %, tandis que ceux des autres viandes de boucherie surgelées ont progressé de 26,0 %.

Au cours du premier trimestre 2026, les achats de charcuterie ont stagné (+0,4 %).

D'après Circana, les ventes de steak haché frais ont reculé de 2,8 % en volume en GMS (hors EDMP) au cours du premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025, mais progressé de 14,8 % en valeur.

D'après Circana, au cours du premier trimestre 2026, les ventes de viande surgelée ont augmenté de 1,6 % en volume en GMS (hors EDMP) et de 16,0 % en valeur.

D'après Circana, les ventes de charcuterie³ ont progressé de 1,4 % en volume en GMS (hors au premier trimestre 2025, mais ont reculé de 0,5 % en valeur.

2) Les viandes biologiques

2.1) Bovins

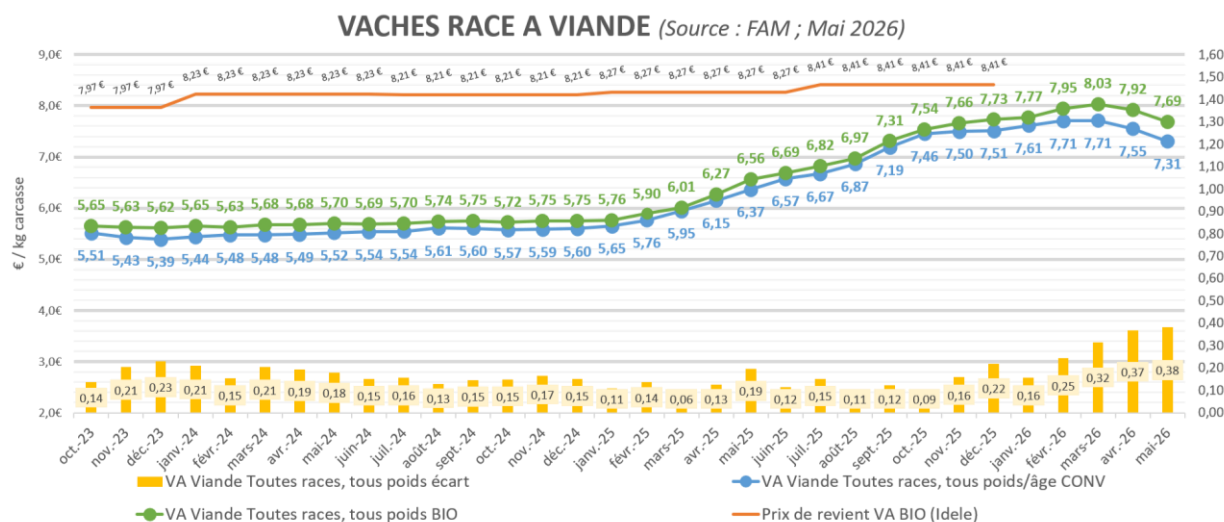
a) Suivi des cours en bovins bio

Le prix des vaches bio (cotation FAM : prix payé par les abattoirs) reste "tiré" par les prix des vaches conventionnel, avec + 24 cts/kg pour les vaches bio. Sur avril/mai les prix bio se maintiennent davantage que le conventionnel malgré une légère baisse, portant l'écart à + 38 cts/kg.

¹ En nombre de têtes

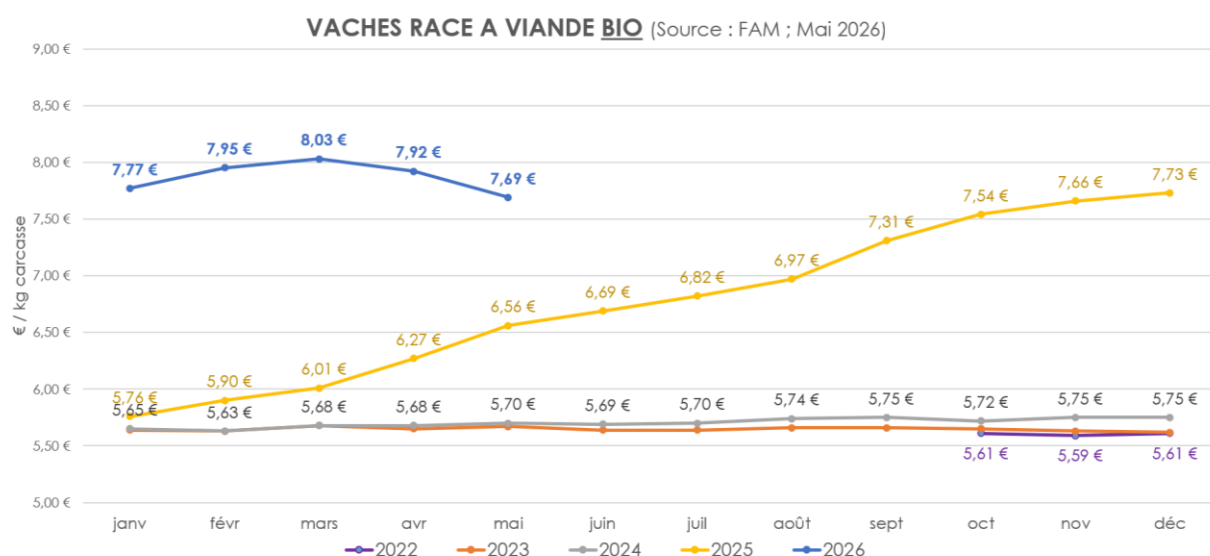
² Conséquence du positionnement précoce des fêtes de Pâques dans le calendrier en 2026 : 5 avril, contre 21 avril en 2025.

³ Hors charcuterie de volaille



Source : Commission Bio d'Interbev d'après FAM

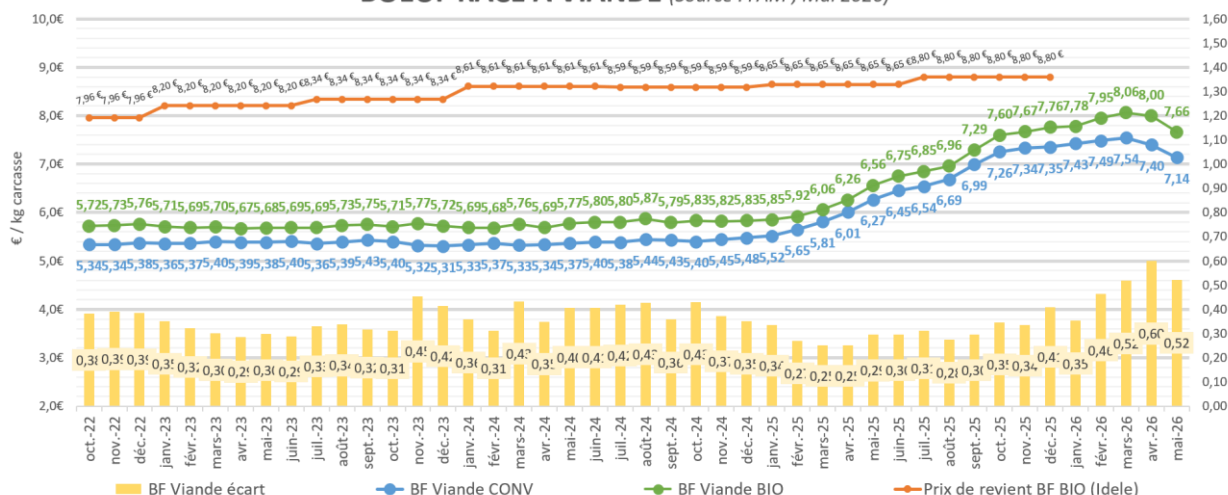
Les prix au premier trimestre 2026 sont en hausse de +33,4% par rapport au premier trimestre 2025 et de +3,6% par rapport au quatrième trimestre 2025. La baisse sur avril/mai 2026 ramène le prix bio à un niveau comparable à celui de décembre 2025.



Source : Commission Bio d'Interbev d'après FAM

Le prix des bœufs bio reste "tiré" par ceux des vaches conventionnelles. Les prix au premier trimestre 2026 sont en hausse de +33,4% par rapport au premier trimestre 2025 et de +3,4% par rapport au quatrième trimestre 2025.

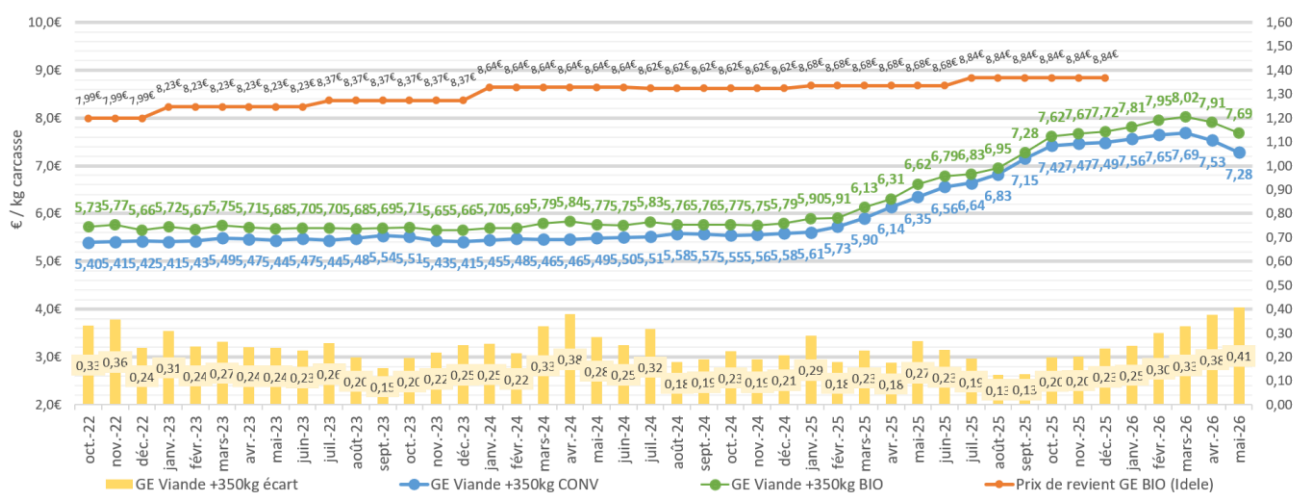
BOEUF RACE A VIANDE (Source : FAM ; Mai 2026)



Source : Commission Bio d'Interbev d'après FAM

Le prix des génisses bio reste "tiré" par les prix des vaches conventionnelles. Les prix au premier trimestre 2026 sont en hausse de +32,6% par rapport au premier trimestre 2025 et de +3,3% par rapport au troisième trimestre 2025. Une baisse est observée sur avril/mai, mais elle est moindre qu'en conventionnel.

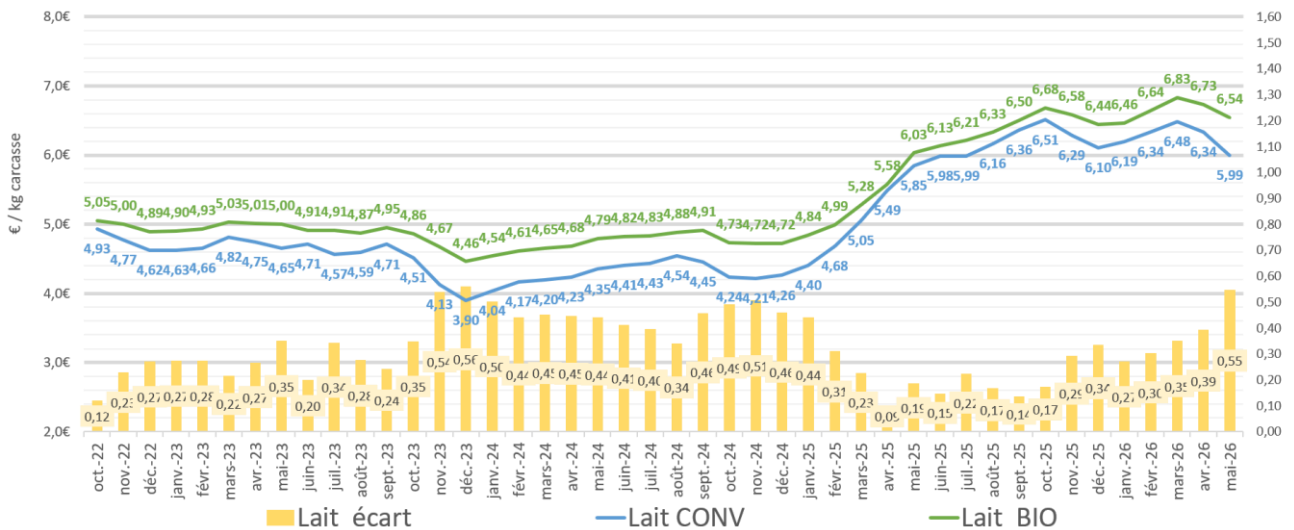
GENISSES RACE A VIANDE (Source : FAM ; Mai 2026)



Source : Commission Bio d'Interbev d'après FAM

Les prix bio restent corrélés au prix conventionnel. Les écarts de prix sont stables entre le quatrième trimestre 2025 et le premier trimestre 2026, mais augmentent fortement à partir d'avril. Les prix en bio baissent moins qu'en conventionnel.

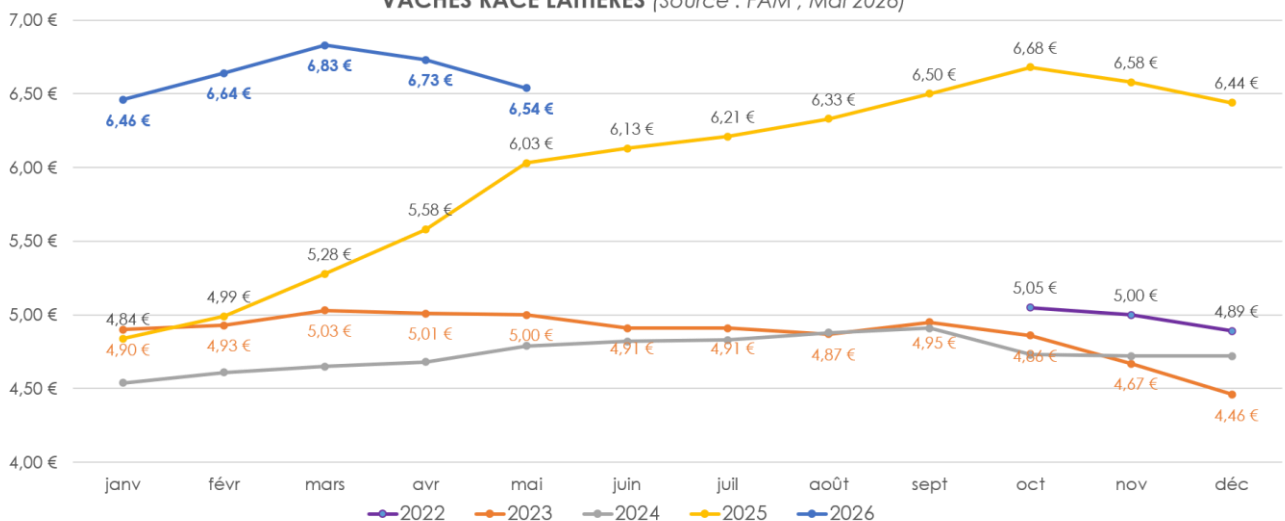
VACHES RACE LAITIÈRES (Source : FAM ; Mai 2026)



Source : Commission Bio d'Interbev d'après FAM

Les prix au premier trimestre 2026 sont en hausse de +31,9% par rapport au premier trimestre 2025 et de +1,6% par rapport au quatrième trimestre 2025. On observe une baisse à partir d'avril/Mai, mais le prix reste plus élevé qu'en janvier.

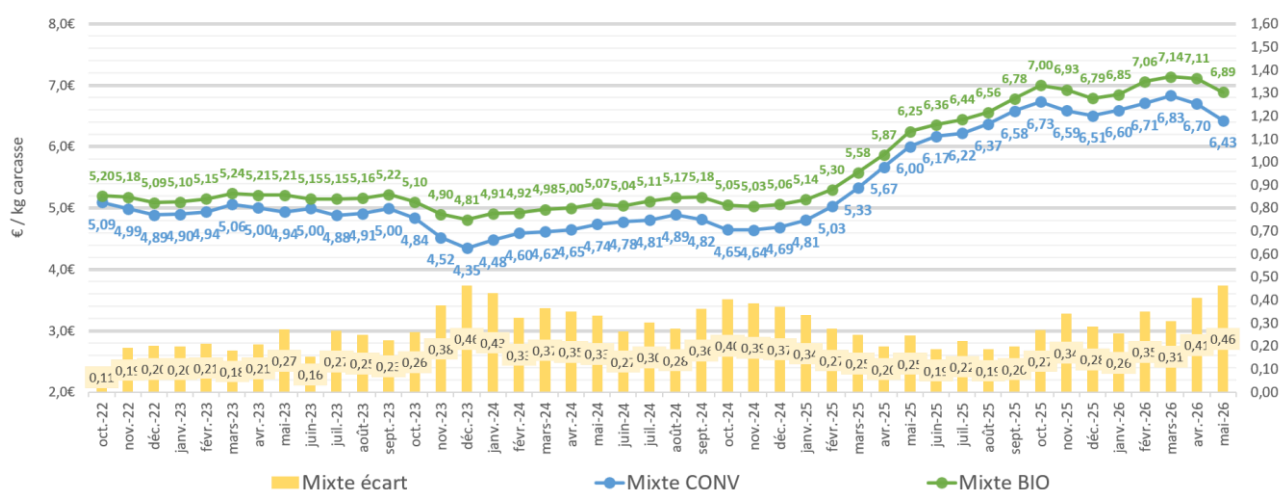
VACHES RACE LAITIÈRES (Source : FAM ; Mai 2026)



Source : Commission Bio d'Interbev d'après FAM

Le prix des Vaches Mixtes bio reste fortement corrélé au prix des vaches conventionnelles. Les prix au premier trimestre 2026 sont en hausse de +31,4% par rapport au premier trimestre 2025 et de +1,6% par rapport au quatrième trimestre 2025. L'écart avec le conventionnel baisse sur janvier, puis augmente à partir d'avril à plus de 40 cts/kg.

VACHES RACE MIXTE (Source : FAM ; Mai 2026)



Source : Commission Bio d'Interbev d'après FAM

Méthodologie :

- Données publiées par FranceAgriMer (FAM)
- Les prix correspondent à la moyenne des prix des animaux bio, à l'entrée de l'abattoir, abattus du lundi 0h00 au dimanche minuit.
- Les prix sont en €/kg net, frais de transport inclus.
- Niveaux d'engraissements retenus pour les Jeunes Bovins, Bœufs, Génisses et Vaches : niveaux 2 et 3 pour les conformations E et U, niveau 3 pour les conformations R,O et P.
- Périmètre de collecte des prix par FAM : les structures qui abattent ou font abattre pour leur compte au moins 5 000 bovins par an (standard, SIQO, bio) doivent remonter leurs prix à FAM (minimum 80 animaux par catégorie).
- NB : La part d'activité en bio et le nombre d'animaux bio des abattoirs/abatteurs qui remontent les informations ne sont pas prise en compte. Seul leur niveau d'activité général (> 5 000 têtes) compte. Des structures de petites tailles mais ayant une place importante dans les filières bio peuvent ainsi être absentes de l'échantillon.

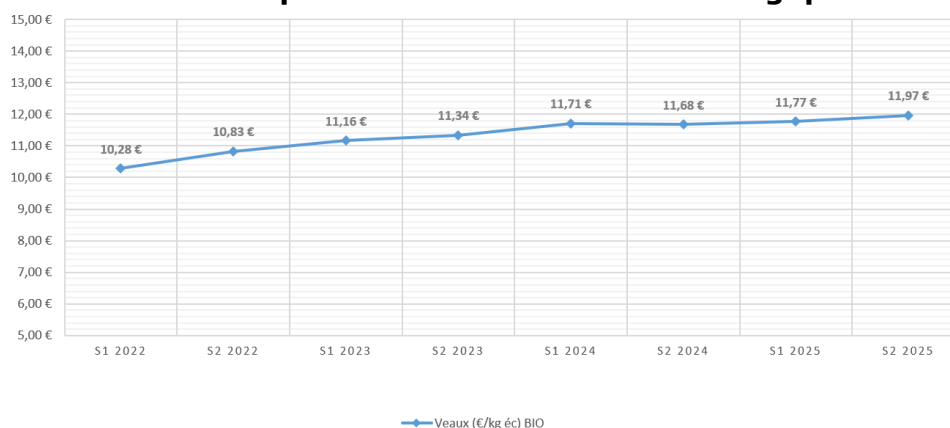
b) Prix de revient

Prix de revient

		S1 2022	S2 2022	S1 2023	S2 2023	S1 2024	S2 2024	S1 2025	S2 2025	% Variation
prix de revient	Vache races à viande (€/kg éc) BIO	7,22	7,61	7,84	7,97	8,23	8,21	8,27	8,41	1,7%
	Vache races à viande (€/kg éc) CONV	5,82	6,12	6,17	6,20	6,20	6,17	6,25	6,28 €	0,5%
	Génisse races à viande (€/kg éc) BIO	7,58	7,99	8,23	8,37	8,64	8,62	8,68	8,84	1,8%
	Génisse races à viande (€/kg éc) CONV	6,36	6,69	6,75	6,78	6,78	6,75	6,84	6,87 €	0,4%
	Boeufs races à viande (€/kg éc) BIO	7,56	7,96	8,20	8,34	8,61	8,59	8,65	8,80	1,7%
	Boeufs races à viande (€/kg éc) CONV									
	Veaux (€/kg éc) BIO	10,28	10,83	11,16	11,34	11,71	11,68	11,77	11,97	1,7%
	Veaux (€/kg éc) CONV									

Source : IDELE

Evolution du prix de revient des veaux biologiques



Source : IDELE

c) En synthèse

En allaitant, l'écart de prix est positif pour le bio au premier trimestre 2026 : + 44 cts en Bœuf ; + 29 cts en Génisses ; + 24cts en VA (toutes races), c'est en hausse par rapport au quatrième trimestre 2025.

En laitier et mixte, l'écart de prix est positif pour le bio au premier trimestre 2026 : + 30cts en VL mixte et + 31 cts en VL lait. C'est stable par rapport au quatrième trimestre 2025.

Toutes catégories confondues, les cotations continuent de progresser de manière significative en bio sur T1 26 par rapport à T1 25 (de + 31,9% à +34,4%).

Globalement, les prix du bio sont tirés par les hausses en conventionnel (la baisse des cheptels entraîne un manque structurel d'animaux et des difficultés d'approvisionnement pour les abatteurs).

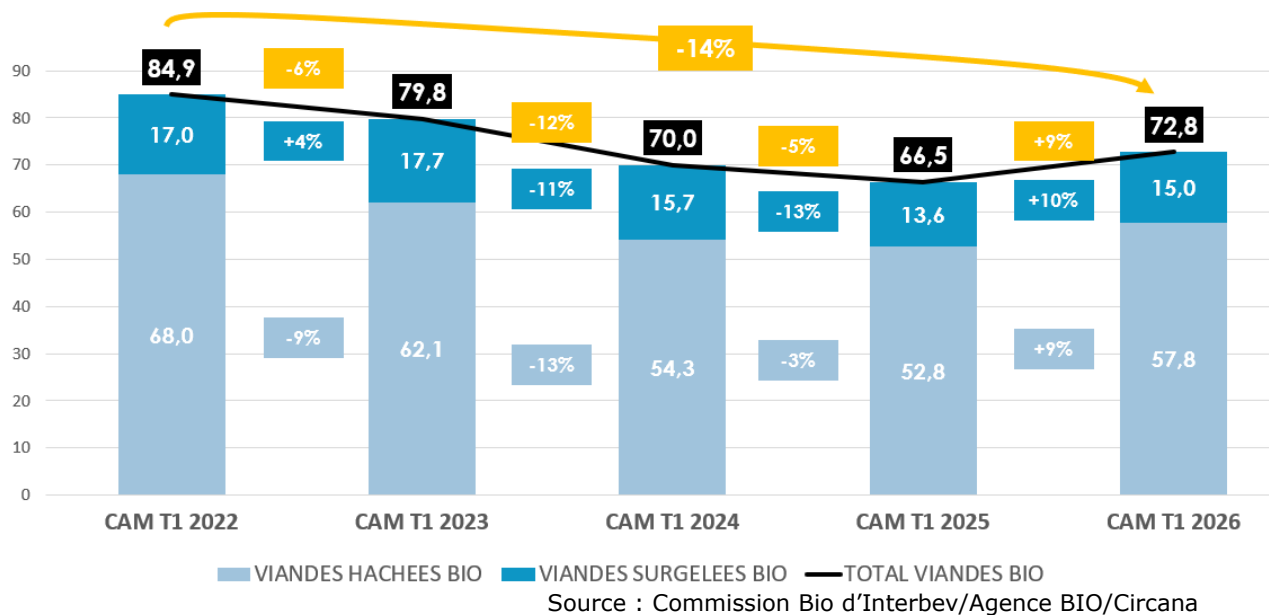
Sur avril/mai :les opérateurs bio ont pu limiter la baisse de prix, augmentant encore ainsi l'écart de prix avec le conventionnel.

b) Evolution des ventes de viandes bio

Ventes totales de viande bio (steak haché et viandes surgelées)

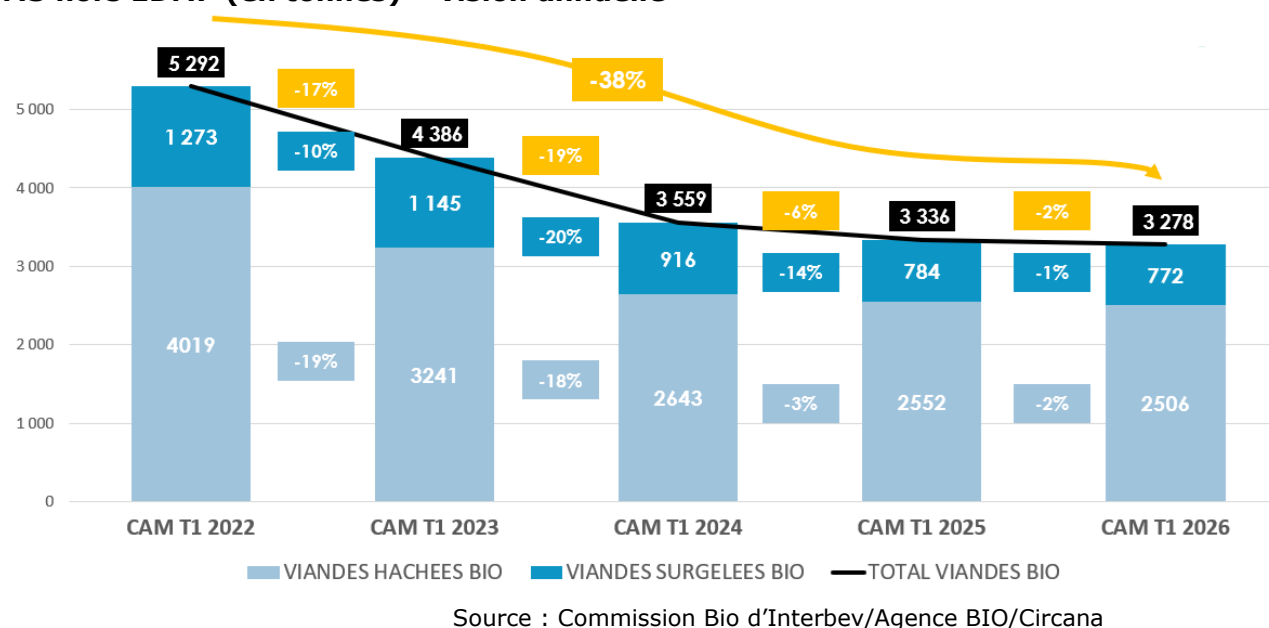
Le marché des viandes bio a diminué de 14 % en 4 ans. Il y a néanmoins une progression sur le dernier cumul annuel mobile, se terminant fin mars 2026. Cela s'explique par une très forte augmentation des prix du steak haché.

Evolution des ventes en valeur de viandes bio (steak haché et viandes surgelées) en GMS hors EDMP (en millions €) -vision annuelle



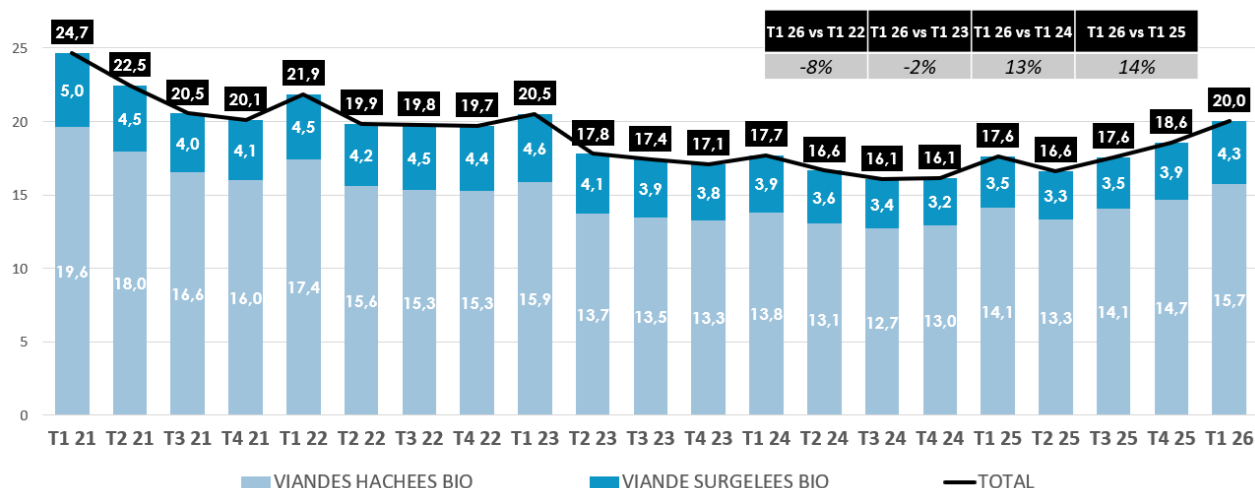
En volume, les viandes hachées bio ont connu un recul de 38% en 4 ans ! Ce marché commence seulement à se stabiliser.

Evolution des ventes en volume de viandes bio (steak haché et viandes surgelées) en GMS hors EDMP (en tonnes) – vision annuelle



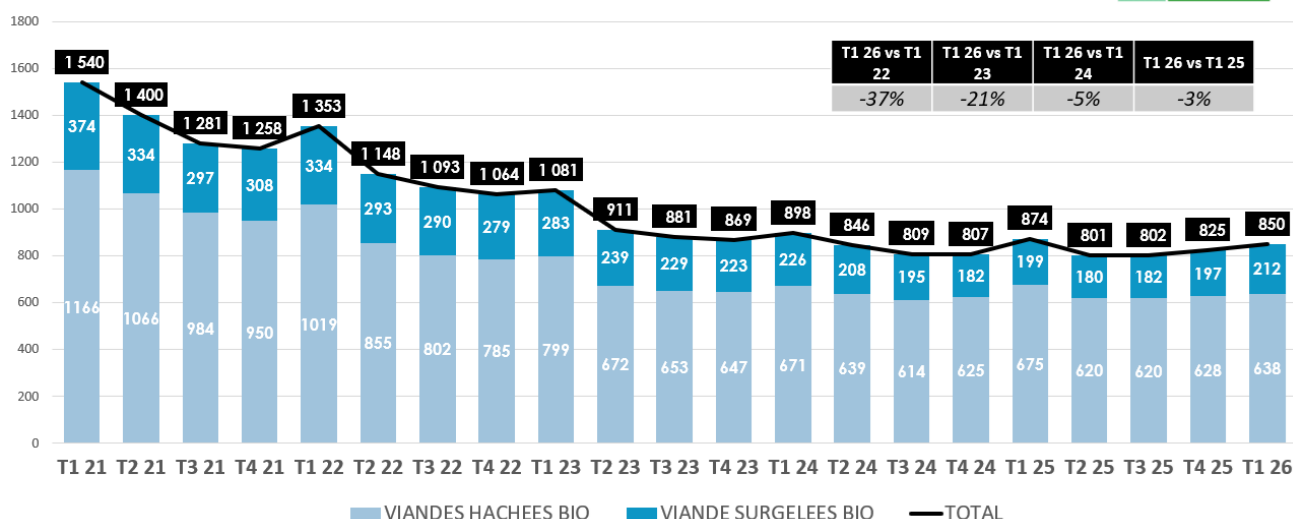
Au cours du premier trimestre 2026, les ventes de viandes bio étaient à la fois en croissance par rapport au premier trimestre 2025 et par rapport au premier trimestre 2024, en valeur, en lien avec les hausses de prix.

Evolution des ventes en valeur de viandes bio (steak haché et viandes surgelées) en GMS hors EDMP (en millions €) -vision trimestrielle



Malgré tout, le premier trimestre 2026 reste en léger repli volume par rapport aux premiers trimestres 2025 et 2024 (via les viandes hachées bio)

Evolution des ventes en volume de viandes bio (steak haché et viandes surgelées) en GMS hors EDMP (en tonnes) – vision annuelle



Ventes de viandes surgelées bio en GMS

Au cours du premier trimestre 2026, les ventes de viandes bio surgelées en GMS (hors EDMP) ont progressé de 6,6 % en volume par rapport au premier trimestre 2025 et de 23,1 % en valeur.

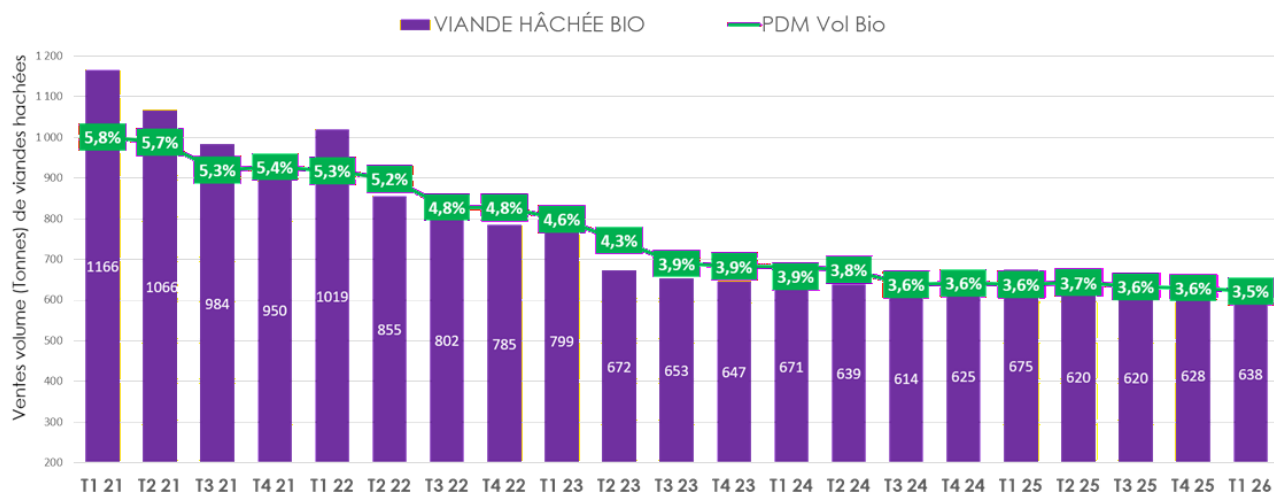
En volume, la part de marché bio a été de 1,0 % au premier trimestre 2026, contre 0,9 % au premier trimestre 2025. En valeur, la part de marché bio a été de 1,7 % au premier trimestre 2026, contre 1,6 % au premier trimestre 2025.

Ventes de viande hachée fraîche

Au cours du premier trimestre 2026, les ventes de viandes bio hachées en GMS (hors EDMP) ont reculé de 5,5 % en volume, mais progressé de 11,3 % en valeur par rapport au premier trimestre 2025.

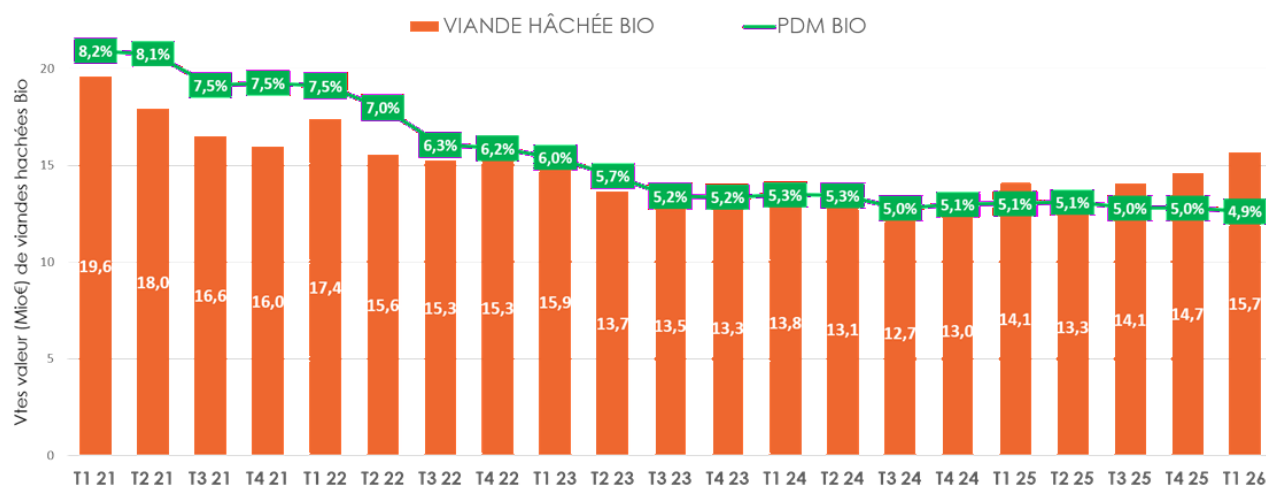
En volume, la part de marché bio a été de 3,5 % au premier trimestre 2026, contre 3,6 % au premier trimestre 2025. En valeur, la part de marché bio a été de 4,9 % au premier trimestre 2026, contre 5,1 % au premier trimestre 2025.

VIANDE HACHEE - Evolution de la conso BIO en volume (Tonnes)



Source : Commission Bio d'Interbev/Agence BIO/Circana

VIANDE HACHEE - Evolution de la conso BIO en Valeur (Mio€)



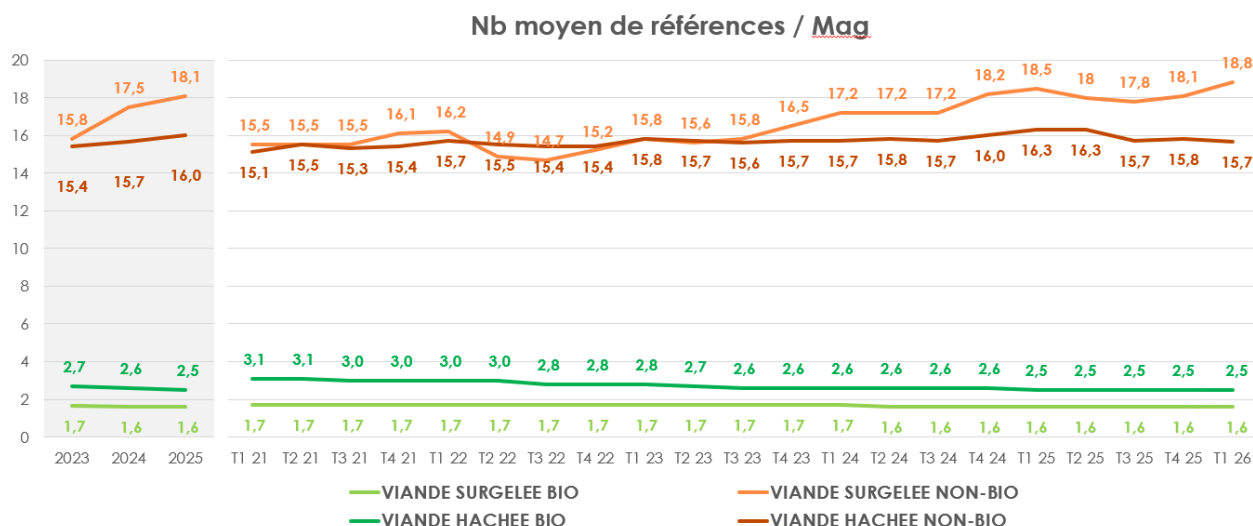
Source : Commission Bio d'Interbev/Agence BIO/Circana

Tendances sur l'assortiment bio

Au cours du premier trimestre 2026, l'offre est restée stable en bio et a augmenté légèrement en conventionnel, la part d'offre bio a donc continué de diminuer.

OFFRE BIO VERSUS CONVENTIONNELLE SUR LES VIANDES

- baisse de l'offre de -4% sur les viandes surgelées bio entre 2025 et 2023 (+14% sur l'offre non-bio)
- baisse de l'offre de -8% sur les viandes hachées fraîches bio entre 2025 et 2023 (+4% sur l'offre non-bio)



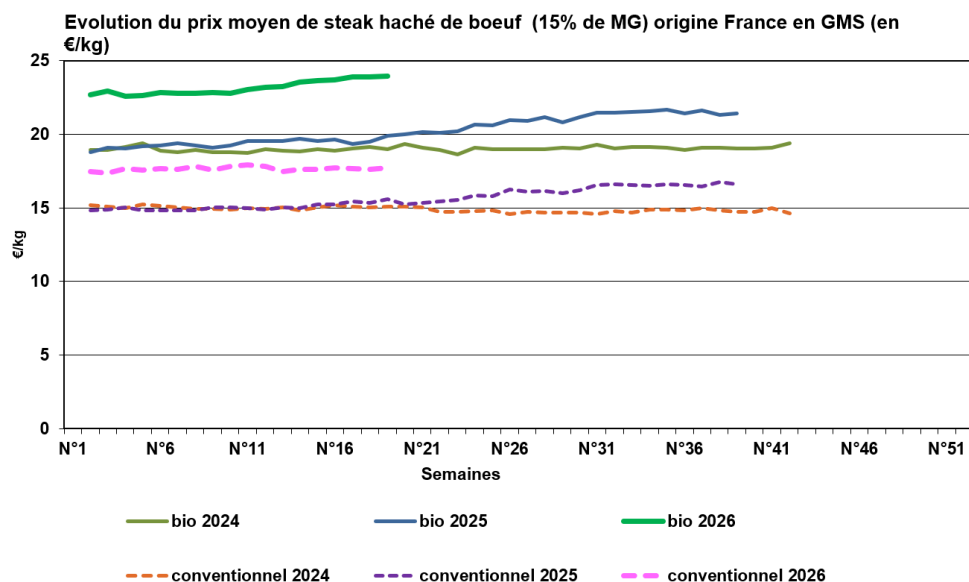
Contour : GMS hors EDMP (ancien HD)

Source : Commission Bio d'Interbev/Agence BIO/Circana

b) Prix du steak haché bio en GMS

Au cours des 19 premières semaines de 2026, le prix moyen du steak haché de bœuf bio (15 % de MG) en GMS a été de 23,16 €/kg. Il a été supérieur de 19,6 % à la moyenne sur la même période de 2025 et de 11,9 % par rapport à la moyenne 2025.

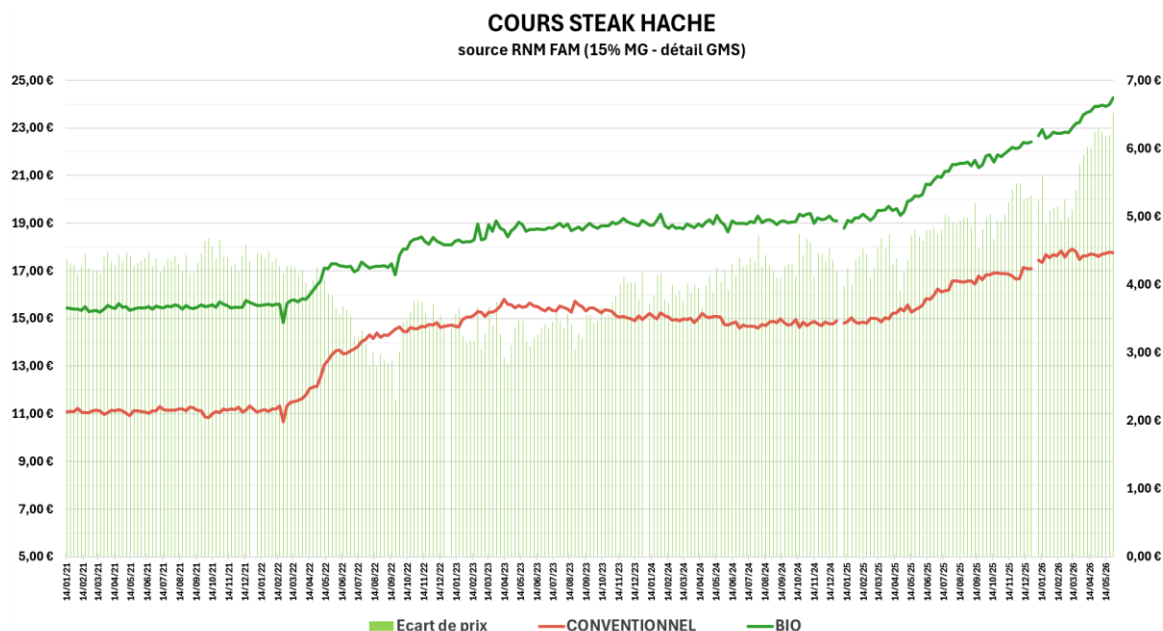
Au cours des 19 premières semaines de 2026, l'écart moyen entre le steak haché de bœuf bio et le steak haché conventionnel a été de 5,51 €/kg (soit supérieur de 31 % en bio).



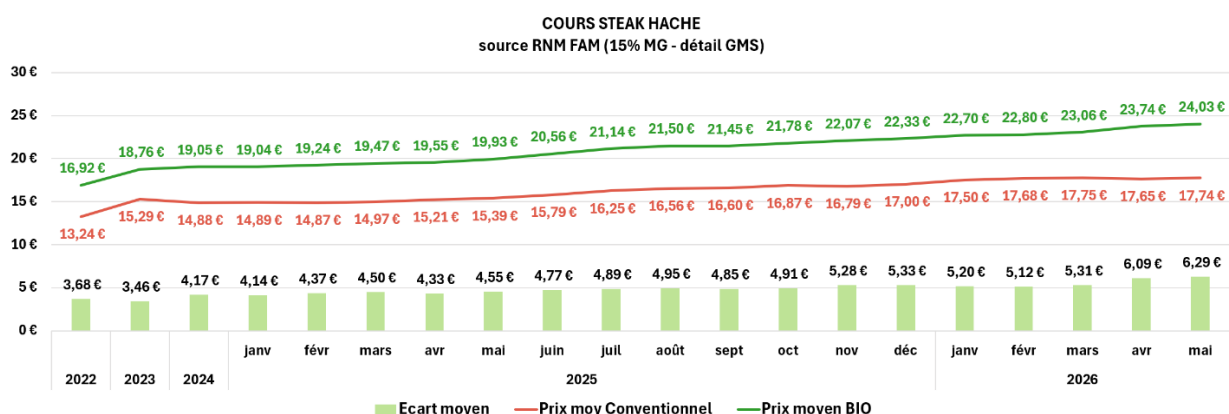
Source : Agence BIO sur la base des relevés de prix effectués par le RNM/FranceAgriMer

L'écart de prix se situe en moyenne à 4,74€ sur 2025 et 5,16€ au premier trimestre 2026, soit en hausse.

Les prix augmentent fortement en bio sur avril/mai et baissent en conventionnel. Les effets de la baisse des prix des bovins ne se fait donc pas sentir en bio.



Source : Interbev sur la base des relevés de prix effectués par le RNM/FranceAgriMer



Source : Interbev sur la base des relevés de prix effectués par le RNM/FranceAgriMer

2.3) Porcs

Ventes de charcuterie bio en GMS (hors EDMP)

Au premier trimestre 2026, les ventes de charcuteries¹ bio ont globalement progressé de 5,3 % en volume et de 1,9 % en valeur en GMS (hors EDMP) par rapport au premier trimestre 2025.

Au premier trimestre 2026, la part de marché bio a été de 0,6 % en volume et de 1,0 % en valeur (identiques à celles du premier trimestre 2025).

Les ventes de quelques produits de charcuterie ont reculé : charcuterie tranchée (- 11,8 %), frais emballé (-10,8 %), jambon (-26,3 %), pâtés et produits à base de tête (-20,5 %). Les ventes des autres produits ont progressé. En valeur, la baisse concerne davantage de produits.

"Jambon cuit et épaule" restait la principale catégorie de charcuterie bio vendue en GMS (hors EDMP), avec une part de marché de 39 % en volume et de 51 % en valeur au premier trimestre 2026.

¹ Hors charcuterie de volaille

Ventes de saucisses fraîches bio en GMS

Au premier trimestre 2026, les ventes de saucisses fraîches bio ont reculé de 22,0 % en volume et de 21,3 % en valeur par rapport au premier trimestre 2025.

Au premier trimestre 2026, la part de marché bio a été de 0,7 % en volume et de 1,1 % en valeur (contre 0,9 % et 1,5 % au premier trimestre 2025).

Sources :

Agence BIO/Circana, Agence BIO sur la base des relevés de prix effectués par le RNM/FranceAgriMer, Agreste, Commission Bio d'Interbev, FranceAgriMer et FranceAgriMer/Worldpanel by Numerator – avril/juin 2026

1) La filière avicole sur un plan général

D'après Agreste, en mars 2026, les mises en place de volailles de chair étaient globalement en progression de 9,3 % par rapport à mars 2025. Elles ont augmenté pour toutes les espèces, avec +9,5 % pour les poulets, +14,6 % pour les dindes, +4,7 % pour les canards et +8,3 % pour les pintades.

D'après Agreste, les abattages de volailles ont progressé 1,7 % en avril 2026 par rapport à avril 2025¹ (dont +3,6 % pour le poulet).

D'après Agreste, les mises en place de poulettes de races de ponte ont progressé de 0,9 % au cours du premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025.

D'après Agreste, la production d'œufs de consommation a augmenté de 6,8 % en mai 2026 par rapport à mai 2025.

D'après Worldpanel by Numerator, les achats totaux de volailles fraîches par les ménages sont restés quasiment stables en volume (-0,4 %) au cours du premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025.

D'après Worldpanel by Numerator, les achats totaux d'œufs par les ménages ont progressé de 0,7 % en volume au cours du premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025.

D'après Worldpanel by Numerator, les marques de distributeurs ont représenté 50 % des achats d'œufs en volume au cours du premier trimestre 2026.

D'après Circana, les ventes d'œufs en GMS ont progressé de 3,4 % en volume et de 10,2 % en valeur au premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025.

2) Les volailles de chair biologiques

2.1) Evolution des volumes produits en 2026²

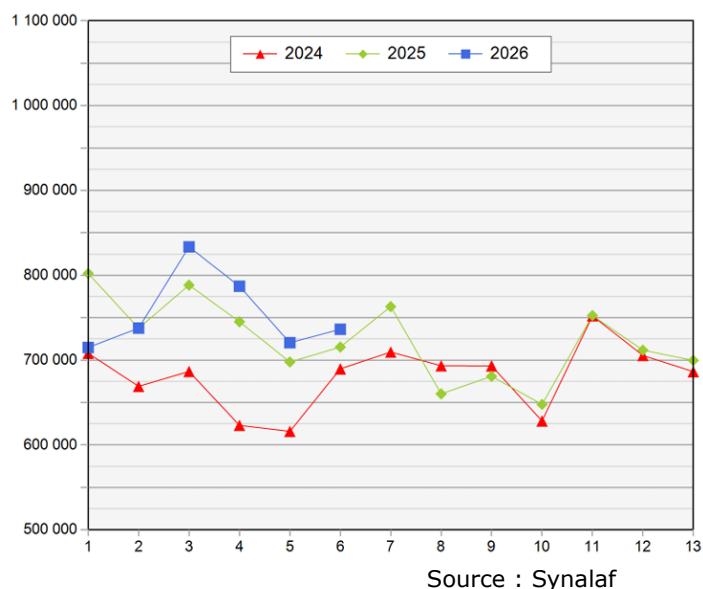
Les deux premières périodes de 4 semaines de 2026 ont été moins dynamiques qu'en 2025, en raison des zones de restrictions IAHP³ empêchant les mises en place de poulets bio dans l'ouest de la France. Finalement, le cumul des mises en place de poulets bio sur les six premières périodes de 2026 augmente légèrement par rapport aux années précédentes (+1%/2025 +13%/2024), en raison des périodes trois à six dynamiques (en 6P : +3%/2025 +7%/2024).

¹ En têtes

² Les données présentées correspondent uniquement aux informations récoltées dans le cadre de l'observatoire économique du Synalaf. Celui-ci regroupe 95% des productions organisées de volailles bio en France.

³ Influenza Aviaire Hautement Pathogène

Mises en place de poulets Bio en filières organisées



Mises en place de volailles bio en filières organisées sur les 6 premières périodes¹ de 2026

	MEP (En milliers de têtes)	Évolution 2026/2025	Évolution 2026/2024
Poulets	4 529 889	1%	+13%
Pintades	9 752	-50%	-50%
Canards	28 589	+95%	+38%
Dindes de découpe	88 505	+49%	+37%
Volailles festives			
Total volailles à rôtir	3 140 069	+0%	+14%

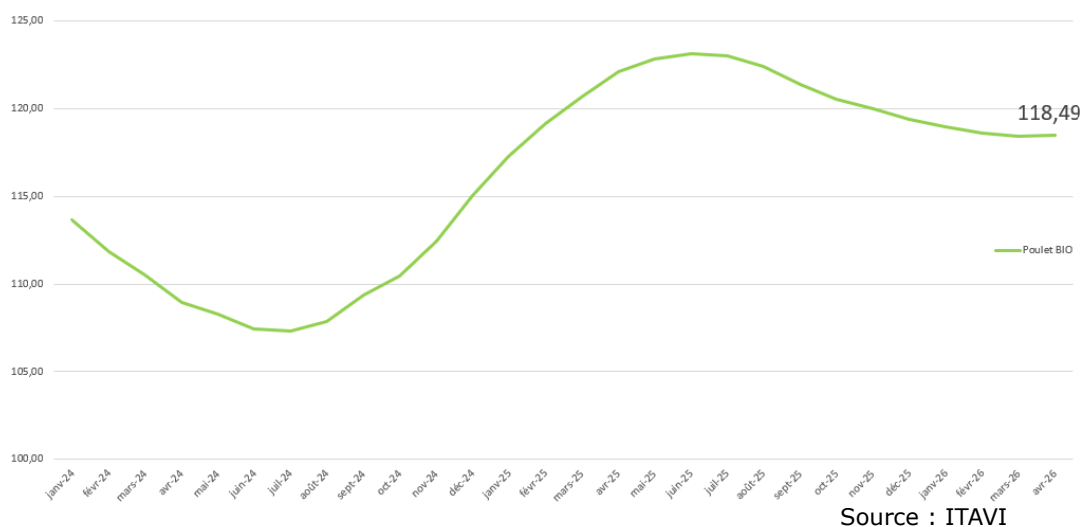
Source : Synalaf

2.2) Tendances de marché

L'indice des coûts des matières premières dans l'aliment des poulets biologiques se stabilise en avril 2026 à 118,49. Par rapport à 2025, l'indice est inférieur de -2,1%.

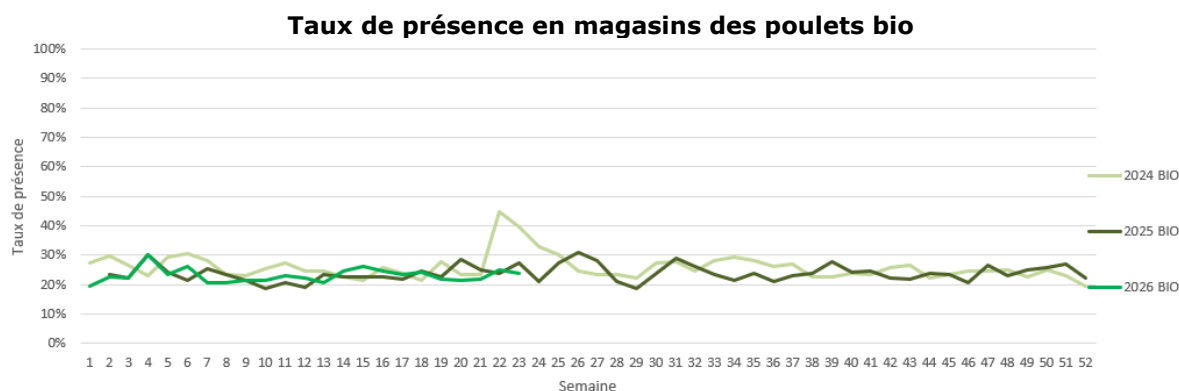
Indice trimestriel et mensuel* « matières premières pour l'alimentation des poulets de chair biologiques » - base 100 = T1 2020

Evolution de l'indice ITAVI depuis janvier 2024 pour les poulets en base 2020



¹ 24 première semaines de 2026

Sur les 24 premières semaines de 2026, le taux de présence des poulets bio se maintient à 23%, identique à 2025, mais en baisse par rapport à 2024 (-4pts/2024)



Source : RNM/Synalaf

D'après Worldpanel by Numerator, les achats de découpes de poulet bio ont reculé de 13,7 % en volume au cours du premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025. Le bio n'a représenté que 1,7 % en volume des achats de découpes de poulet au cours de cette période de 2026. 3,8 % des ménages ont acheté des découpes de poulets bio au cours de cette période¹.

Au cours de l'année se terminant le 31 mars 2026, les achats de découpes de dinde bio ont baissé de 23,6 % en volume par rapport à l'année précédente. Le bio n'a représenté que 1,4 % en volume des achats de découpes de dinde au cours de cette période. 2,6 % des ménages ont acheté des découpes de dinde bio au cours de cette période².

Au cours de l'année se terminant le 31 mars 2026, les achats de découpes de canard bio ont baissé de 27,9% en volume par rapport à l'année précédente. Le bio a représenté 2,8 % en volume des achats de découpes de canard au cours de cette période. 2,1 % des ménages ont acheté des découpes de canard bio au cours de cette période³.

2.3) Prix

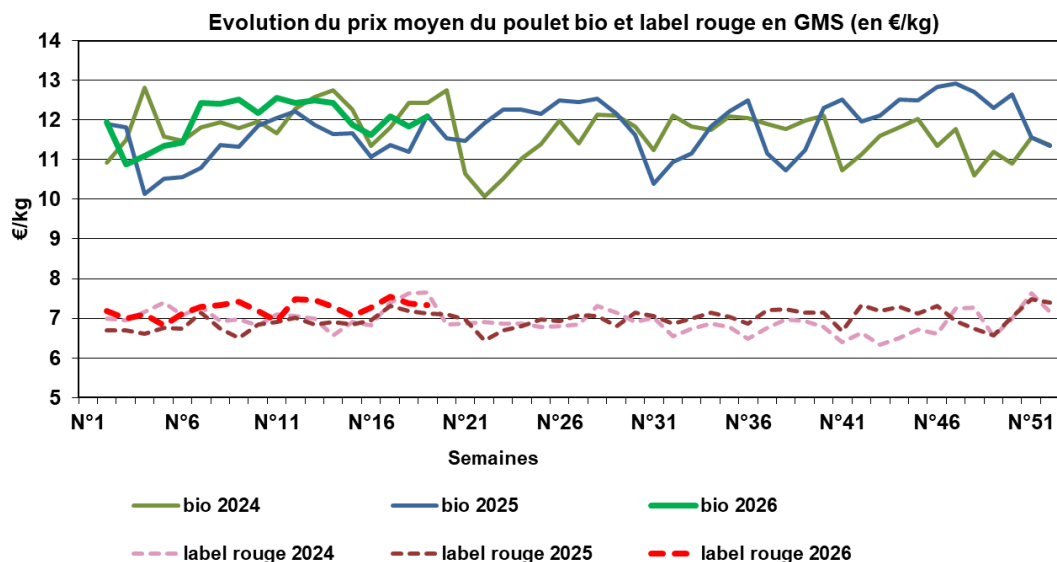
Au cours des 19 premières semaines de 2026, le prix moyen du poulet prêt-à-cuire en GMS s'est élevé à 11,98 €/kg. Il a été supérieur de 5,0 % au prix moyen sur la même période de 2025 et de 1,7 % au prix moyen 2025.

Au cours des 19 premières semaines de 2026, le prix moyen du poulet bio a été supérieur de 4,75 € au prix moyen du poulet Label Rouge (66 % plus cher en bio).

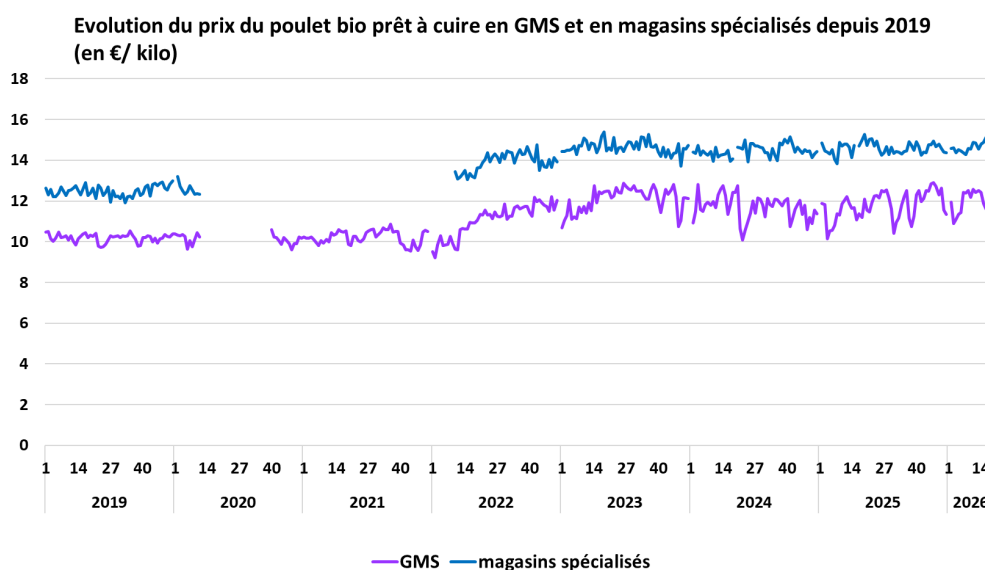
¹ 70,9 % des ménages ont acheté des découpes de poulet au cours du premier trimestre 2026.

² 51,8 % des ménages ont acheté des découpes de dinde au cours de cette période.

³ 35,2 % des ménages ont acheté des découpes de canard au cours de cette période.



Source : Agence BIO sur la base des relevés de prix effectués par le RNM/FranceAgriMer



Source : Agence BIO sur la base des relevés de prix effectués par le RNM/FranceAgriMer

Au cours des 19 premières semaines de 2026, le prix moyen du poulet prêt-à-cuire en magasins spécialisés s'est élevé à 14,70 €/kg. Il a été supérieur de 0,8 % au prix moyen sur la même période de 2025 et de 0,7 % au prix moyen 2025.

L'écart entre magasins spécialisés et GMS pour le poulet prêt-à-cuire (au kilo) a été de 23 % au cours des 19 premières semaines de 2026 (soit 2,72 €/kg).

3) Les œufs biologiques

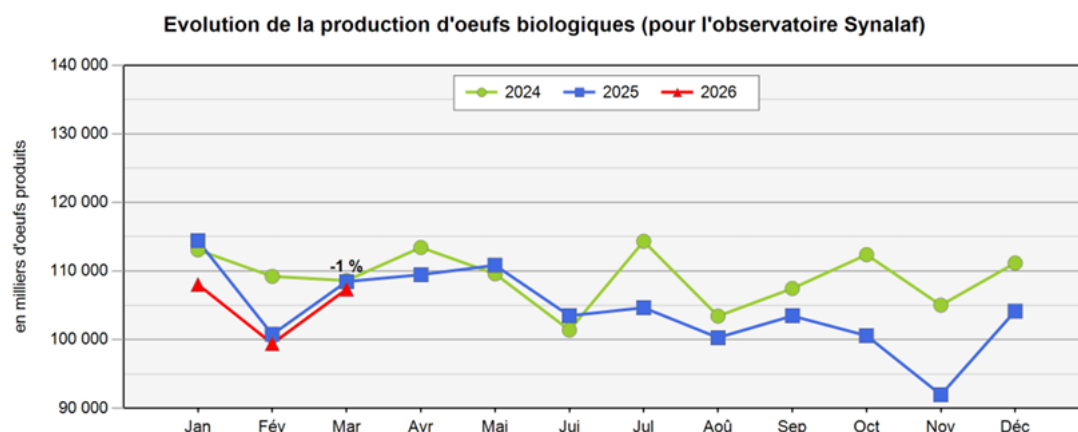
3.1) Evolution des volumes produits en 2026¹

Sur le premier trimestre de 2026, environ 315 milliers d'œufs bio ont été produits, en baisse par rapport aux années précédentes.

D'après le Synalaf, le recul de la production d'œufs bio est lié aux contraintes techniques trop importantes de l'alimentation 100% bio. Cette alimentation est trop déséquilibrée et entraînent des contre-performances techniques. Exposés de ce fait à des aléas de production difficilement maîtrisables rendant incertaine leur rémunération, beaucoup d'éleveurs bio ont préféré passer à la production plein air non biologique. Le segment bio

¹ Les données présentées correspondent uniquement aux informations récoltées dans le cadre de l'observatoire économique du Synalaf. Celui-ci représente environ 65 % de la production française d'œufs bio.

manque donc désormais de producteurs pour répondre à la demande et bénéficier du dynamisme du marché de l'œuf.



Source : Synalaf

Estimation de l'évolution des pondeuses bio mises en place en atelier et de la production d'œufs bio au T1 2026

	Effectif <i>en milliers</i>	Evolution vs T1 2025	Evolution vs T1 2024
Pondeuses bio mises en place	1 041 422	+1%	-11%
Œufs bio produits	314 796 028	-3%	-5%

Source : Synalaf

3.) Tendance de marché en 2025

D'après Worldpanel by Numerator, les achats d'œufs bio par les ménages ont reculé de 1,9 % au cours du premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025. Les ventes d'œufs Label Rouge ont augmenté de 1,5 %.

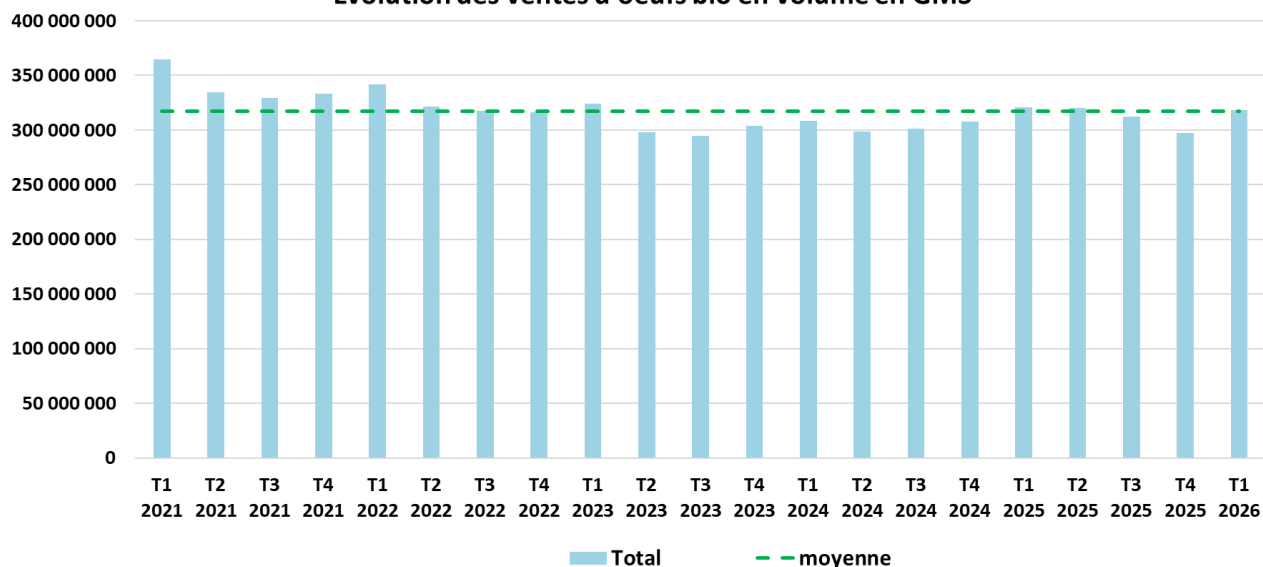
Les œufs bio ont représenté 10,8 % des achats d'œufs en volume au cours du premier trimestre 2026, contre 44,4 % pour les œufs issus élevages de plein air (dont 5,8 % pour les œufs Label Rouge).

24,1 % des ménages ont acheté des œufs bio au cours du premier trimestre 2026¹.

D'après le panel Circana, les ventes d'œufs bio en GMS ont légèrement reculé en volume (-0,7 %) au cours du premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025, mais progressé de 3,8 % en valeur. Au cours du premier trimestre 2026, les ventes d'œufs non bio ont augmenté de 4,3 % en volume et de 12,5 % en valeur.

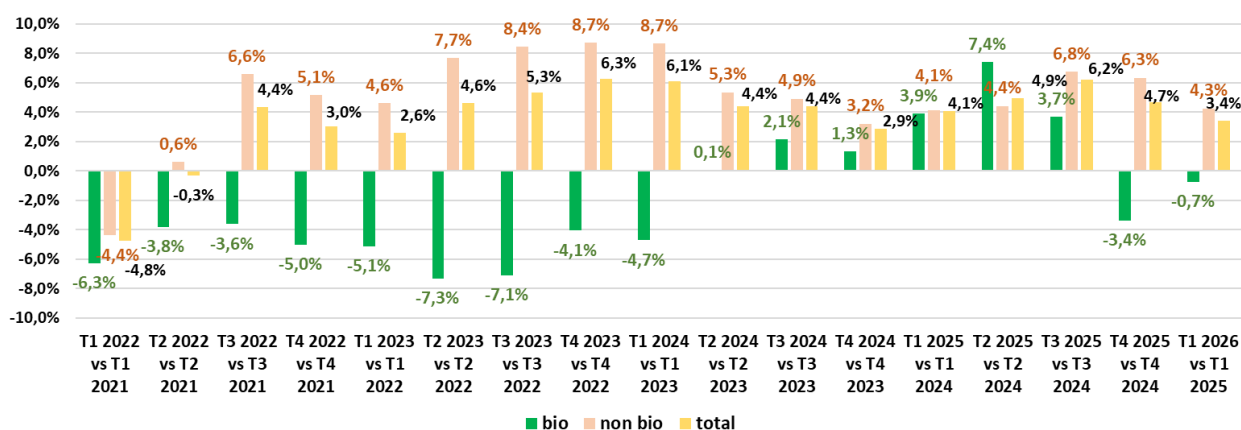
¹ 88,6 % des ménages ont acheté des œufs de poules au cours du premier trimestre 2026.

Evolution des ventes d'oeufs bio en volume en GMS



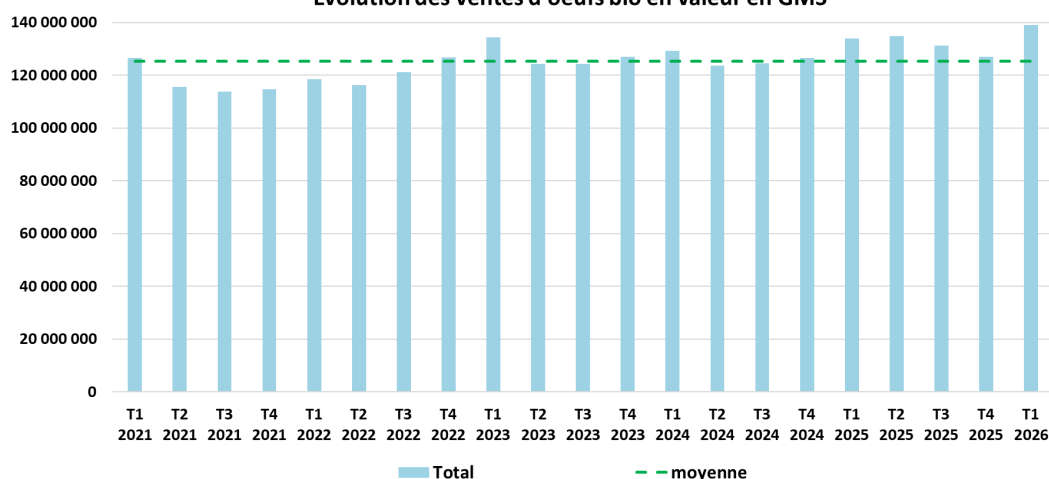
Source : Agence BIO d'après Circana

Evolution des ventes d'oeufs en volume en GMS par trimestre

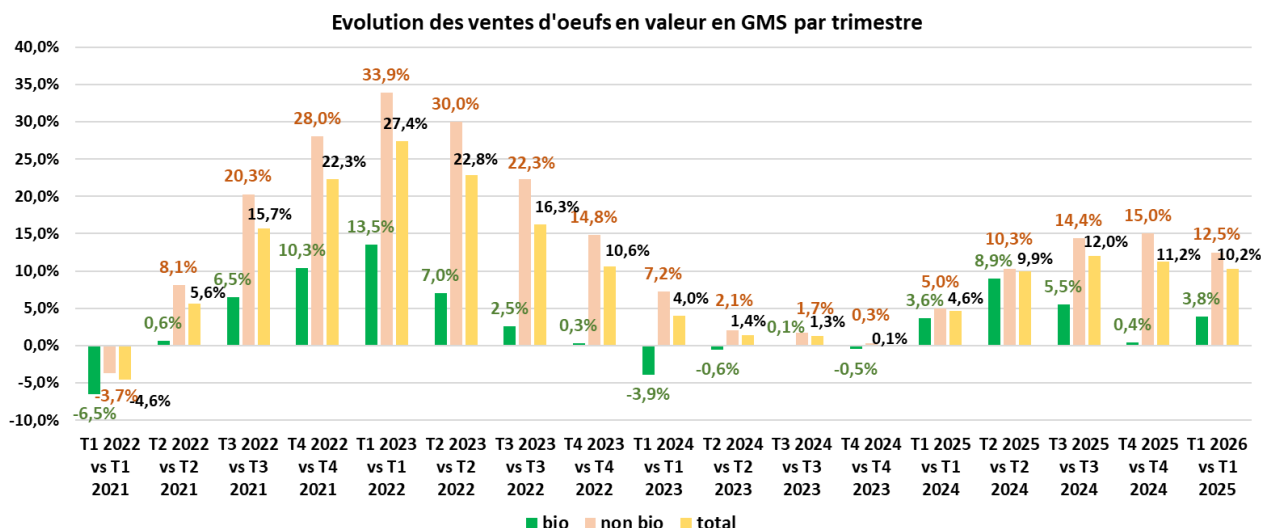


Source : Agence BIO d'après Circana

Evolution des ventes d'oeufs bio en valeur en GMS

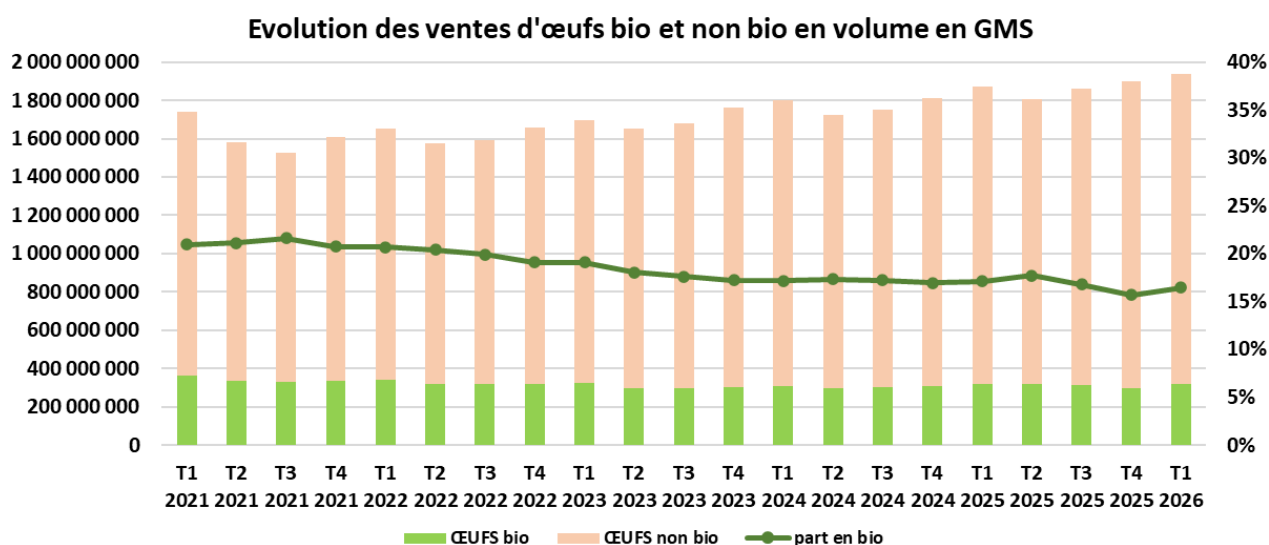


Source : Agence BIO d'après Circana



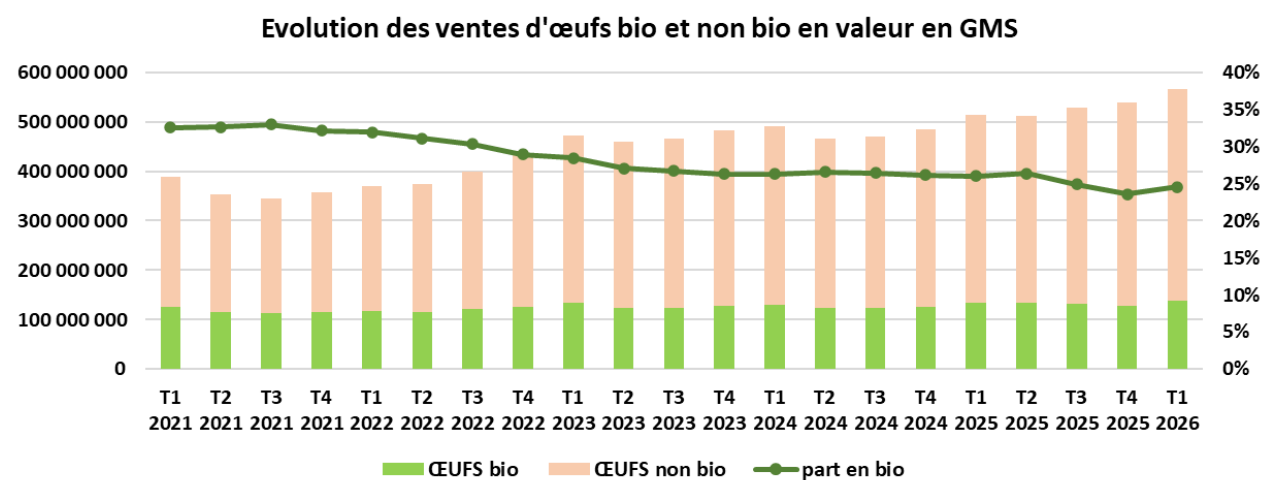
Source : Agence BIO d'après Circana

Au premier trimestre 2026, la part de marché des œufs bio a été de 16,4 % en volume, contre 17,1 % au premier trimestre 2025.



Source : Agence BIO d'après Circana

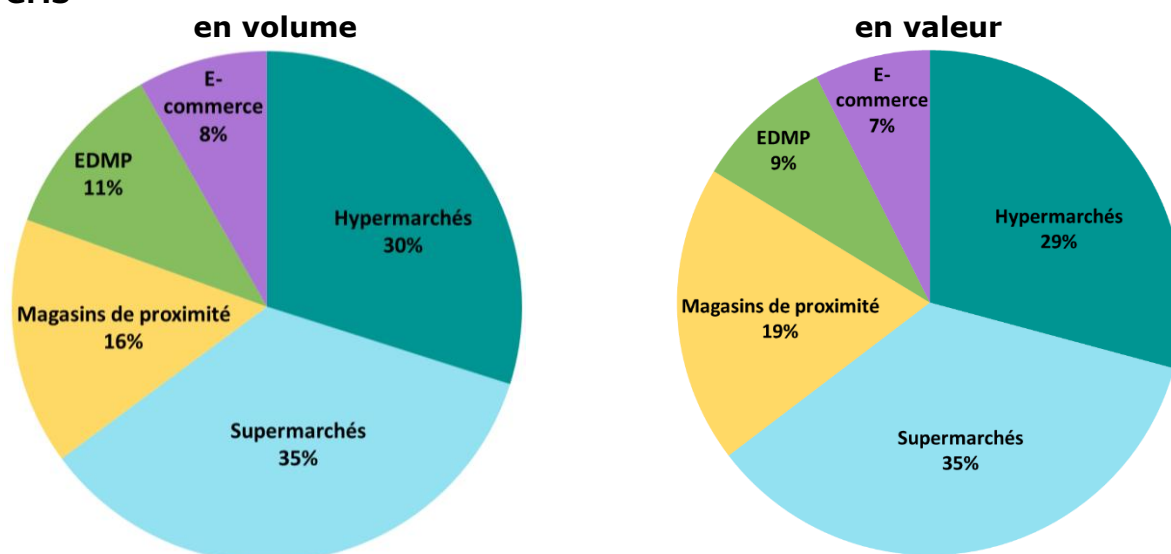
Au premier trimestre 2026, la part de marché des œufs bio a été de 24,5 % en valeur, contre 26,0 % au premier trimestre 2025.



Source : Agence BIO d'après Circana

Au premier trimestre 2026, les supermarchés restaient le premier sous-circuit de la GMS, en volume comme en valeur, pour la vente d'œufs bio.

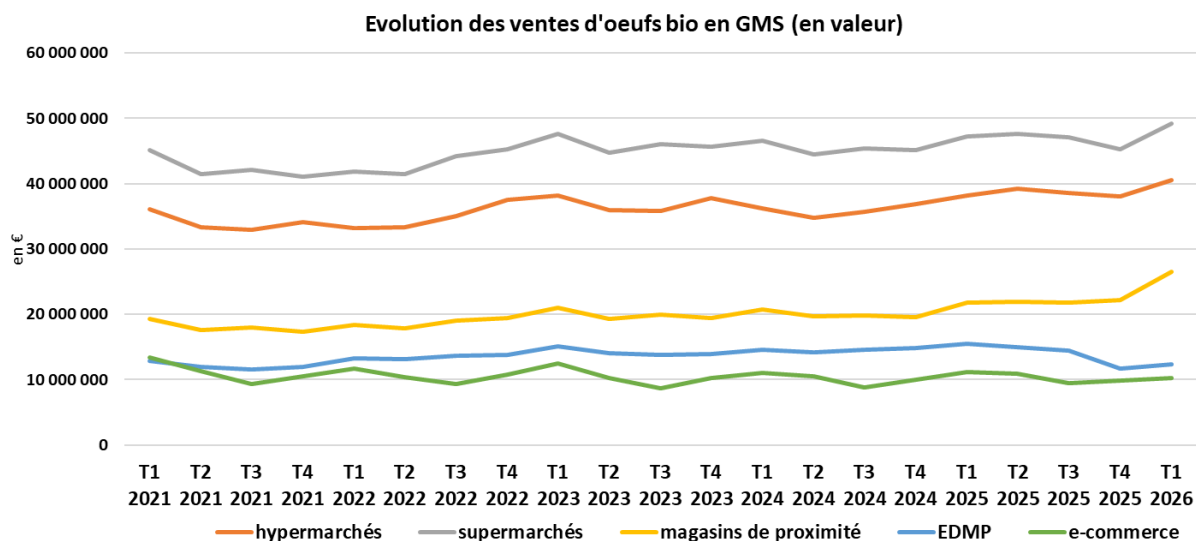
Répartition des ventes d'œufs bio au premier trimestre 2026 par sous-circuit de la GMS



Source : Agence BIO d'après Circana

Au premier trimestre 2026, les ventes d'œufs bio ont progressé en volume en hypermarchés, supermarchés et magasins de proximité, tandis qu'elles ont reculé en EDMP et l'e-commerce. La hausse relative la plus importante a eu lieu en magasins de proximité (+14,7 %).

Au premier trimestre 2026, les ventes d'œufs bio ont progressé en valeur en hypermarchés, supermarchés et magasins de proximité, tandis qu'elles ont reculé en EDMP et l'e-commerce. La hausse relative la plus importante a eu lieu en magasins de proximité (+21,7 %).



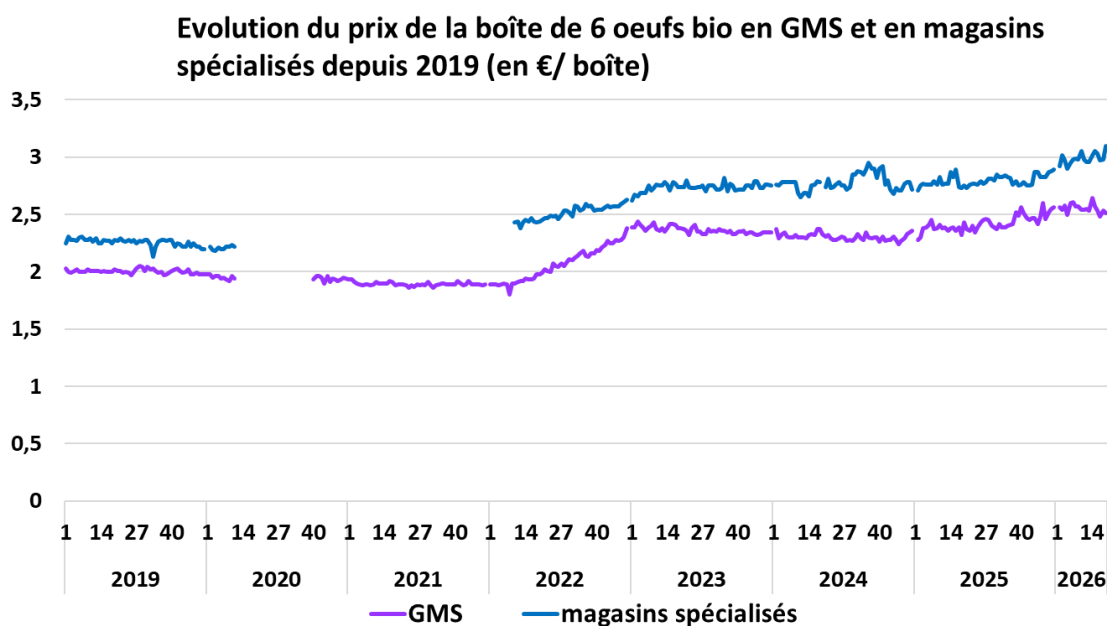
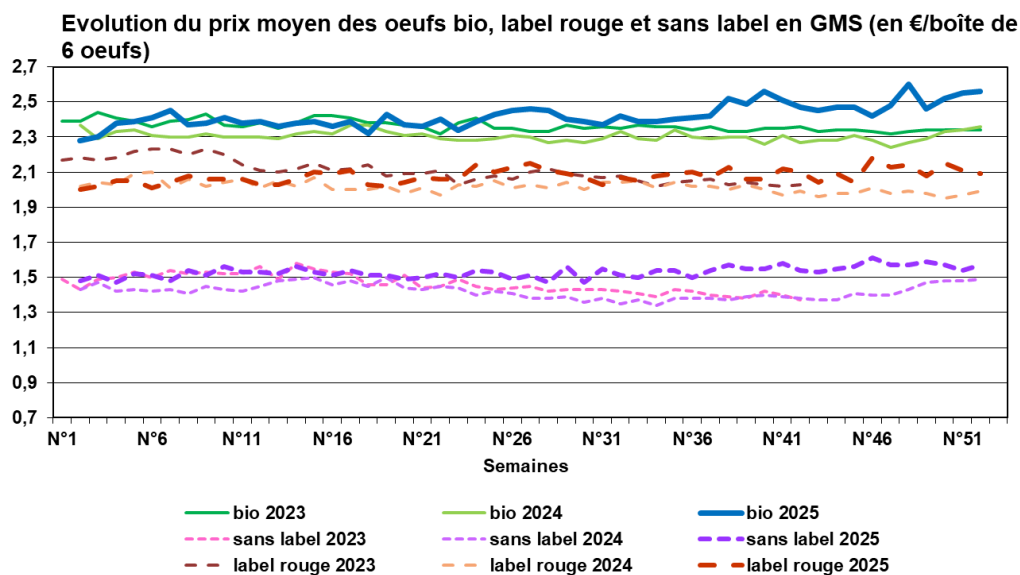
Source : Agence BIO d'après Circana

3.2) Prix

Au cours des 19 premières semaines de 2026, le prix moyen de la boîte de 6 œufs bio en GMS s'est élevé à 2,55 €/boîte, ce qui est supérieur de 7,3 % à la moyenne sur la même période de 2025 et de 5,4 % à la moyenne 2025.

Au cours des 19 premières semaines de 2026, l'écart moyen entre la boîte d'œufs bio et celle d'œufs Label Rouge a été de 41 centimes/boîte (le bio étant 19 % plus cher).

L'écart moyen entre la boîte d'œufs bio et la boîte d'œufs sans label a été de 96 centimes/boîte (le bio étant 60 % plus cher).



Au cours des 19 premières semaines de 2026, le prix moyen de la boîte de 6 œufs bio en magasins spécialisés s'est élevé à 2,99 €/boîte, il était supérieur de 7,5 % à la moyenne sur la même période de 2025 et de 7,0 % à la moyenne 2025.

L'écart entre magasins spécialisés et GMS pour la boîte de 6 œufs bio a été de 17 % au cours des 19 premières semaines de 2026 (soit 44 centimes/kg).

Sources :

Agence BIO/Circana, Agence BIO sur la base des relevés de prix effectués par le RNM/FranceAgriMer, Agreste, FranceAgriMer, FranceAgriMer/Worldpanel by Numerator et Synalaf – avril/juin 2026

Filières végétales

Secteur des céréales, oléagineux et protéagineux

1) La filière des céréales, oléagineux et protéagineux sur un plan général

D'après les estimations d'Agreste au 1^{er} juin 2026, les surfaces de céréales seraient en recul de 2,9 % par rapport à 2025. Les surfaces d'oléagineux seraient en hausse de 11,5 %, tandis que celles de féveroles et de pois protéagineux seraient en recul de 2,2 %.

2) Les céréales biologiques

Campagne 2025/2026

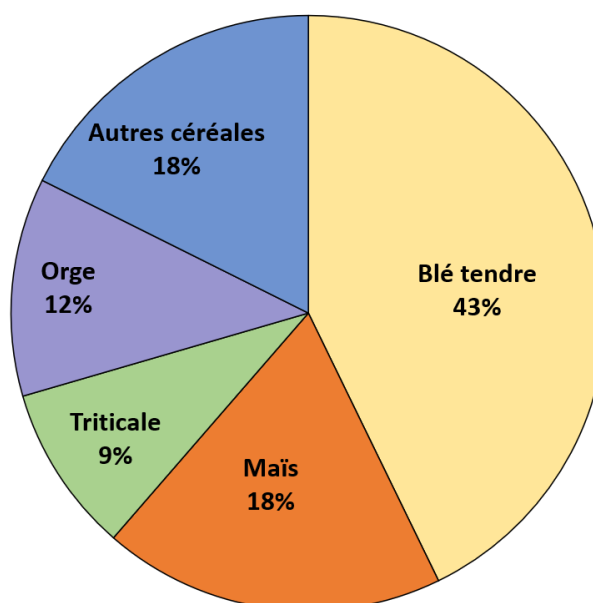
Les données suivantes concernent les céréales bio et celles en deuxième année de conversion pour les 10 premiers mois de la campagne 2025/2026.

2.1) Collecte

La collecte de céréales biologiques et en deuxième année de conversion a globalement progressé de 24 % au cours des 10 premiers mois de la campagne 2025/2026 par rapport à la même période de la campagne précédente.

La collecte de blé tendre biologique et en deuxième année de conversion a augmenté de 43 %. Le blé tendre a représenté 43 % de la collecte au cours de cette période.

Répartition de la collecte de céréales biologiques et en C2 pour les 10 premiers mois de la campagne 2025/2026



Source : FranceAgriMer

Collecte de céréales en bio et en C2 (en tonnes) :

Céréales		10 premiers mois campagne 2023/2024	10 premiers mois campagne 2024/2025	évolution 2024/2025 - 2023/2024	10 premiers mois campagne 2025/2026	évolution 2025/2026 - 2024/2025	évolution 2025/2026 - 2023/2024
Blé tendre	bio	386 328	191 878	-50%	275 192	43%	-29%
	C2	20 836	4 195	-80%	5 198	24%	-75%
	bio et C2	407 164	196 072	-52%	280 390	43%	-31%
Maïs	bio	141 339	129 860	-8%	119 543	-8%	-15%
	C2	3 346	1 476	-56%	2 257	53%	-33%
	bio et C2	144 685	131 336	-9%	121 800	-7%	-16%
Triticale	bio	71 427	42 789	-40%	55 957	31%	-22%
	C2	16 083	3 279	-80%	3 802	16%	-76%
	bio et C2	87 510	46 068	-47%	59 759	30%	-32%
Orge	bio	88 940	61 413	-31%	76 312	24%	-14%
	C2	5 944	1 080	-82%	1 395	29%	-77%
	bio et C2	94 884	62 494	-34%	77 707	24%	-18%
Autres céréales	bio	125 478	91 855	-27%	113 871	24%	-9%
	C2	1 388	728	-48%	1 738	139%	25%
	bio et C2	126 866	92 583	-27%	115 609	25%	-9%
Total céréales	bio	813 512	517 795	-36%	640 876	24%	-21%
	C2	47 598	10 758	-77%	14 390	34%	-70%
	bio et C2	861 109	528 553	-39%	655 265	24%	-24%

2.2) Mises en œuvre

Les mises en œuvre de blé tendre bio par les meuniers ont augmenté de 2 % au cours des 10 premiers mois de la campagne 2025/2026 par rapport à la même période de la campagne précédente.

La part du blé tendre dans les mises en œuvre de céréales bio par les meuniers est stable (91 %).

Mises en œuvre par les meuniers (en tonnes) :

Céréales	10 premiers mois campagne 2023/2024	10 premiers mois campagne 2024/2025	évolution 2024/2025 - 2023/2024	10 premiers mois campagne 2025/2026	évolution 2025/2026 - 2024/2025	évolution 2025/2026 - 2023/2024
Blé tendre	153 580	154 801	1%	157 952	2%	3%
Autres céréales	14 368	15 251	6%	16 390	7%	14%
Total	167 947	170 052	1%	174 343	3%	4%

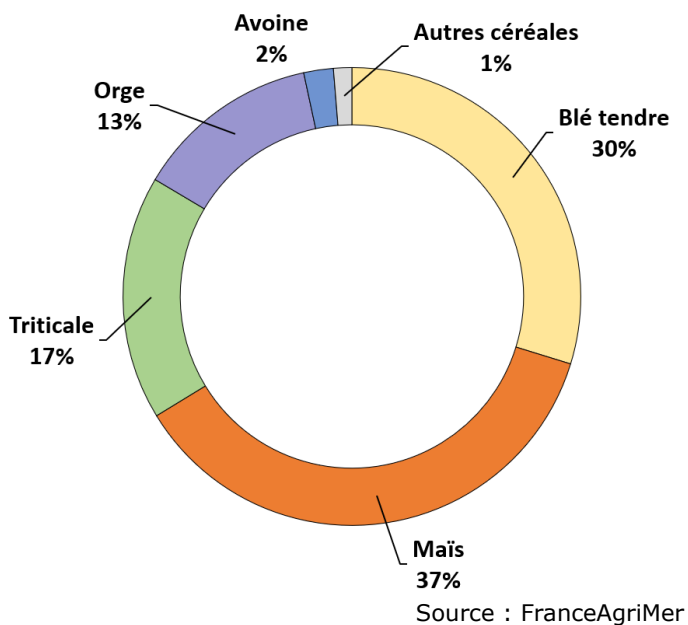
Les mises en œuvre de céréales bio et en C2 par les fabricants d'aliments du bétail ont baissé de 4 % au cours des 10 premiers mois de la campagne 2025/2026 par rapport à la même période de la campagne précédente. Les mises en œuvre de blé tendre ont également reculé de 4 %.

Mises en œuvre par les fabricants d'aliments du bétail (en tonnes) :

Céréales	10 premiers mois campagne 2023/2024	10 premiers mois campagne 2024/2025	évolution 2024/2025 - 2023/2024	10 premiers mois campagne 2025/2026	évolution 2025/2026 - 2024/2025	évolution 2025/2026 - 2023/2024
Blé tendre	76 441	67 742	-11%	64 793	-4%	-15%
Maïs	73 468	90 386	23%	79 489	-12%	8%
Triticale	40 594	39 047	-4%	37 571	-4%	-7%
Orge	19 389	24 343	26%	28 493	17%	47%
Avoine	3 524	2 490	-29%	4 550	83%	29%
Autres céréales	1 664	1 697	2%	2 809	65%	69%
Total	215 081	225 705	5%	217 704	-4%	1%

Le blé tendre a représenté 30 % des mises en œuvre de céréales bio ou en C2 par les FAB au cours des 10 premiers mois de la campagne 2025/2026.

Répartition des céréales bio et en deuxième année de conversion mises en oeuvre par les FAB au cours des 10 premiers mois de la campagne 2025/2026



2.3) Semences

La production de semences de céréales bio a reculé de 8 % au cours des 10 premiers mois de la campagne 2025/2026 par rapport à la même période de la campagne précédente.

Semences (en tonnes) :

Céréales	10 premiers mois campagne 2023/2024	10 premiers mois campagne 2024/2025	évolution 2024/2025 - 2023/2024	10 premiers mois campagne 2025/2026	évolution 2025/2026 - 2024/2025	évolution 2025/2026 - 2023/2024
Blé tendre	10 897	4 935	-55%	4 504	-9%	-59%
Maïs	580	228	-61%	218	-4%	-62%
Triticale	4 953	3 008	-39%	1 928	-36%	-61%
Orge	4 393	2 642	-40%	2 891	9%	-34%
Avoine	1 968	1 261	-36%	1 416	12%	-28%
Autres céréales	2 063	974	-53%	1 015	4%	-51%
Total	24 854	13 047	-48%	11 972	-8%	-52%

2.4) Importations

Les importations de céréales bio et en C2 ont reculé de 45 % au cours des 10 premiers mois de la campagne 2025/2026 par rapport à la même période de la campagne précédente.

Importations (en tonnes) :

Céréales	10 premiers mois campagne 2023/2024	10 premiers mois campagne 2024/2025	évolution 2024/2025 - 2023/2024	10 premiers mois campagne 2025/2026	évolution 2025/2026 - 2024/2025	évolution 2025/2026 - 2023/2024
Blé tendre	929	10 709	1052%	4 074	-62%	338%
Maïs	0	1 628	-	0	-	-
Triticale	0	778	-	780	0%	-
Orge	508	1 859	266%	2 711	46%	434%
Avoine	2	0	-	0	-	-
Autres céréales	1 150	1 438	25%	1 498	4%	-83%
Total	2 589	16 412	534%	9 063	-45%	250%

2.5) Stocks

Au 1^{er} mai 2026, les stocks de céréales bio étaient en hausse de 10 % chez les collecteurs par rapport au 1^{er} mai 2025, mais en recul de 14 % chez les meuniers et de 46 % chez les FAB.

Stocks de céréales chez les collecteurs (en tonnes) :

Stocks chez les collecteurs	1 ^{er} mai 2024	1 ^{er} mai 2025	évolution 2025/2024	1 ^{er} mai 2026	évolution 2026/2025	évolution 2026/2024
Blé tendre	185 658	100 380	-46%	112 235	12%	-40%
Maïs	61 680	60 709	-2%	58 574	-4%	-5%
Triticale	31 684	14 746	-53%	18 524	26%	-42%
Orge	32 501	21 583	-34%	30 236	40%	-7%
Avoine	12 823	10 443	-19%	24 078	131%	88%
Autres céréales	70 289	46 387	-34%	35 039	-24%	-50%
Total	394 636	254 249	-36%	278 686	10%	-29%

Stocks de céréales chez les meuniers (en tonnes) :

Stocks chez les meuniers	1 ^{er} mai 2024	1 ^{er} mai 2025	évolution 2025/2024	1 ^{er} mai 2026	évolution 2026/2025	évolution 2026/2024
Blé tendre	9 880	9 988	1%	8 591	-14%	-100%
Autres céréales	0	0	-	0	-	-
Total	9 880	9 988	1%	8 591	-14%	-100%

Stocks de céréales chez les FAB (en tonnes) :

Stocks chez les FAB	1 ^{er} mai 2024	1 ^{er} mai 2025	évolution 2025/2024	1 ^{er} mai 2026	évolution 2026/2025	évolution 2026/2024
Blé tendre	1 917	5 637	194%	1 620	-71%	-15%
Maïs	2 639	4 068	54%	2 450	-40%	-7%
Triticale	1 080	1 104	2%	1 086	-2%	1%
Orge	979	975	0%	855	-12%	-13%
Avoine	263	145	-45%	388	168%	48%
Autres céréales	94	34	-64%	28	-17%	-70%
Total	6 972	11 963	72%	6 428	-46%	-8%

3) Les oléagineux biologiques

Campagne 2025/2026

Les données suivantes concernent les graines d'oléagineux bio et celles en deuxième année de conversion pour les 10 premiers mois de la campagne 2025/2026.

3.1) Collecte

La collecte d'oléagineux biologiques et en deuxième année de conversion a reculé de 4 % au cours des 10 premiers mois de la campagne 2025/2026 par rapport à la même période de la campagne précédente.

Collecte d'oléagineux en bio et en C2 (en tonnes) :

Oléagineux		10 premiers mois campagne 2023/2024	10 premiers mois campagne 2024/2025	évolution 2024/2025 - 2023/2024	10 premiers mois campagne 2025/2026	évolution 2025/2026 - 2024/2025	évolution 2025/2026 - 2023/2024
soja	bio	62 312	59 509	-4%	55 005	-8%	-12%
	C2	1 307	864	-34%	848	-2%	-35%
	bio et C2	63 619	60 373	-5%	55 853	-7%	-12%
tournesol	bio	100 233	54 445	-46%	55 046	1%	-45%
	C2	1 129	389	-66%	685	76%	-39%
	bio et C2	101 361	54 834	-46%	55 731	2%	-45%
autres oléagineux	bio	18 256	19 014	4%	17 087	-10%	-6%
	C2	30	69	130%	40	-42%	34%
	bio et C2	18 286	19 083	4%	17 128	-10%	-6%
Total oléagineux	bio	180 801	132 968	-26%	127 138	-4%	-30%
	C2	2 466	1 322	-46%	1 573	19%	-36%
	bio et C2	183 266	134 290	-27%	128 712	-4%	-30%

Le soja bio a représenté 44 % des oléagineux bio collectés au cours des 10 premiers mois de la campagne, juste devant le tournesol, avec 43 %.

3.2) Mises en œuvre de graines

Les mises en œuvre de graines de soja bio par les fabricants d'aliments du bétail ont reculé de 32 % au cours des 10 premiers mois de la campagne 2025/2026 par rapport à la même période de la campagne précédente. Le soja a représenté 97 % des utilisations de graines oléagineuses par les FAB au cours de cette période.

Mises en œuvre par les fabricants d'aliments du bétail (en tonnes) :

oléagineux	10 premiers mois campagne 2023/2024	10 premiers mois campagne 2024/2025	évolution 2024/2025 - 2023/2024	10 premiers mois campagne 2025/2026	évolution 2025/2026 - 2024/2025	évolution 2025/2026 - 2023/2024
soja	4 666	3 771	-19%	2 581	-32%	-45%
tournesol	278	45	-84%	87	94%	-69%
autres oléagineux	0	30	-	0	-	-
Total	4 944	3 845	-22%	2 668	-31%	-46%

3.3) Semences

La production de semences d'oléagineux bio a reculé de 6 % au cours des 10 premiers mois de la campagne 2025/2026 par rapport à la même période de la campagne précédente.

Semences (en tonnes) :

oléagineux	10 premiers mois campagne 2023/2024	10 premiers mois campagne 2024/2025	évolution 2024/2025 - 2023/2024	10 premiers mois campagne 2025/2026	évolution 2025/2026 - 2024/2025	évolution 2025/2026 - 2023/2024
soja	1 258	1 350	7%	1 219	-10%	-3%
tournesol	118	121	2%	176	46%	49%
autres oléagineux	9	23	151%	4	-80%	-51%
Total	1 385	1 493	8%	1 400	-6%	1%

3.4) Importations

Il n'y a eu aucune importation de graines d'oléagineux bio et en C2 au cours des 10 premiers mois de la campagne 2025/2026.

3.5) Stocks

Au 1^{er} mai 2026, les stocks d'oléagineux bio étaient en recul de 5 % chez les collecteurs par rapport au 1^{er} mai 2025 et de 44 % chez les FAB.

Stocks d'oléagineux chez les collecteurs (en tonnes) :

Stocks chez les collecteurs	1 ^{er} mai 2024	1 ^{er} mai 2025	évolution 2025/2024	1 ^{er} mai 2026	évolution 2026/2025	évolution 2026/2024
soja	33 217	30 631	-8%	28 924	-6%	-13%
tournesol	48 336	25 873	-46%	26 424	2%	-45%
autres oléagineux	8 675	7 576	-13%	26 424	249%	205%
Total	90 227	64 080	-29%	60 593	-5%	-33%

Stocks d'oléagineux chez les FAB (en tonnes) :

Stocks chez les FAB	1 ^{er} mai 2024	1 ^{er} mai 2025	évolution 2025/2024	1 ^{er} mai 2026	évolution 2026/2025	évolution 2026/2024
soja	332	353	6%	172	-51%	-48%
tournesol	23	20	-12%	36	77%	56%
autres oléagineux	0	0	-	0	-	-
Total	355	374	5%	208	-44%	-41%

4) Les protéagineux biologiques

Campagne 2025/2026

Les données suivantes concernent les protéagineux bio et en deuxième année de conversion pour les 10 premiers mois de la campagne 2025/2026.

4.1) Collecte

La collecte de protéagineux bio et en deuxième année de conversion a progressé de 26 % au cours des 10 premiers mois de la campagne 2025/2026 par rapport à la même période de la campagne précédente. La collecte de féveroles a augmenté de 9 %. Au cours des 10 premiers mois de la campagne 2025/2026, la féverole a représenté 71 % de la collecte de protéagineux bio et en deuxième année de conversion.

Collecte de protéagineux en bio et en C2 (en tonnes) :

Protéagineux		10 premiers mois campagne 2023/2024	10 premiers mois campagne 2024/2025	évolution 2024/2025 - 2023/2024	10 premiers mois campagne 2025/2026	évolution 2025/2026 - 2024/2025	évolution 2025/2026 - 2023/2024
féverole	bio	32 611	29 760	-9%	33 247	12%	2%
	C2	2 849	1 169	-59%	539	-54%	-81%
	bio et C2	35 459	30 929	-13%	33 786	9%	-5%
pois	bio	14 463	5 863	-59%	12 149	107%	-16%
	C2	2 420	279	-88%	503	80%	-79%
	bio et C2	16 883	6 142	-64%	12 652	106%	-25%
autres protéagineux	bio	645	731	13%	1 175	61%	82%
	C2	0	0	-	0	-	-
	bio et C2	645	731	13%	1 175	61%	82%
Total protéagineux	bio	47 719	36 354	-24%	46 571	28%	-2%
	C2	5 268	1 448	-73%	1 043	-28%	-80%
	bio et C2	52 987	37 802	-29%	47 613	26%	-10%

4.2) Mises en œuvre

Les mises en œuvre de graines de protéagineux bio par les fabricants d'aliments du bétail ont globalement reculé de 7 % au cours des 10 premiers mois de la campagne 2025/2026 par rapport à la même période de la campagne précédente. Celles de féverole ont augmenté de 3 %. La féverole a représenté 73 % des mises en œuvre par les FAB.

Mises en œuvre par les fabricants d'aliments du bétail (en tonnes) :

Protéagineux	10 premiers mois campagne 2023/2024	10 premiers mois campagne 2024/2025	évolution 2024/2025 - 2023/2024	10 premiers mois campagne 2025/2026	évolution 2025/2026 - 2024/2025	évolution 2025/2026 - 2023/2024
féverole	13 368	12 086	-10%	12 441	3%	-7%
pois	6 781	6 384	-6%	4 676	-27%	-31%
autres protéagineux	0	0	-	0	-	-
Total	20 150	18 470	-8%	17 117	-7%	-15%

4.3) Semences

La production de semences de protéagineux bio a progressé de 9% au cours des 10 premiers mois de la campagne 2025/2026 par rapport à la même période de la campagne précédente.

Semences (en tonnes) :

Protéagineux	10 premiers mois campagne 2023/2024	10 premiers mois campagne 2024/2025	évolution 2024/2025 - 2023/2024	10 premiers mois campagne 2025/2026	évolution 2025/2026 - 2024/2025	évolution 2025/2026 - 2023/2024
féverole	1 539	1 203	-22%	690	-43%	-55%
pois	1 237	148	-88%	752	409%	-39%
autres protéagineux	97	21	-79%	52	151%	-47%
Total	2 873	1 372	-52%	1 493	9%	-48%

4.4) Importations

Au cours des 10 premiers mois de la campagne 2025/2026, il y a eu 172 tonnes de pois bio et en C2 importés, mais pas d'autres protéagineux.

4.5) Stocks

Au 1^{er} mai 2026, les stocks de protéagineux bio étaient en hausse de 32 % chez les collecteurs par rapport au 1^{er} mai 2025, mais en baisse de 17 % chez les FAB par rapport au 1^{er} mai 2025.

Stocks de protéagineux chez les collecteurs (en tonnes) :

Stocks chez les collecteurs	1 ^{er} mai 2024	1 ^{er} mai 2025	évolution 2025/2024	1 ^{er} mai 2026	évolution 2026/2025	évolution 2026/2024
féverole	8 543	11 854	39%	14 228	20%	67%
pois	7 518	2 878	-62%	4 799	67%	-36%
autres protéagineux	475	669	41%	1 228	84%	158%
Total	16 536	15 400	-7%	20 256	32%	22%

Stocks de protéagineux chez les FAB (en tonnes) :

Stocks chez les FAB	1 ^{er} mai 2024	1 ^{er} mai 2025	évolution 2025/2024	1 ^{er} mai 2026	évolution 2026/2025	évolution 2026/2024
féverole	720	637	-12%	531	-17%	-26%
pois	400	225	-44%	188	-17%	-53%
autres protéagineux	0	0	-	0	-	-
Total	1 119	862	-23%	719	-17%	-36%

Sources :

Agreste et FranceAgriMer – mai/juin 2026

1) La filière fruits et légumes sur un plan général

1.1) Production

D'après les estimations d'Agreste au 1^{er} juin 2026, les productions françaises d'abricots et de pêches seraient chacune en hausse de 3 % par rapport à 2025. La production de cerises serait en recul de 4 % par rapport à 2025.

D'après les estimations d'Agreste au 1^{er} mai 2026, la production française de tomates serait en recul de 1 % par rapport à 2025.

1.2) Marché des fruits et légumes frais : résultats du panel WorldPanel by Numerator sur l'ensemble des fruits et légumes frais (y compris 4^e gamme et fraîche découpe)

a) Les achats de fruits et légumes frais (y compris 4^e gamme et fraîche découpe hors pommes de terre)

Au cours du premier trimestre 2026, les achats de fruits et légumes frais ont globalement reculé de 1,6 % en volume, avec +0,3 % pour les légumes et -3,1 % pour les fruits.

96,8 % des ménages ont acheté des légumes frais au cours du premier trimestre 2026 et 96,5 % des fruits frais.

b) Les achats de pommes de terre par les ménages

Au cours du premier trimestre 2026, les achats de pommes de terre fraîches ont reculé de 3,3 % en volume par rapport au premier trimestre 2025.

77,9 % des ménages ont acheté des pommes de terre au cours du premier trimestre 2026.

2) La filière fruits et légumes bio

2.1) Marché des fruits et légumes frais bio (y compris 4^e gamme et fraîche découpe, hors pommes de terre) : résultats du panel WorldPanel by Numerator sur l'ensemble des fruits et légumes frais bio

Au cours du premier trimestre 2026, les achats de légumes bio par les ménages ont reculé de 3,0 % en volume. Le prix moyen des légumes frais bio a progressé de 3,8 % au premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025. Le bio a représenté 2,9 % des achats de légumes frais en volume au premier trimestre 2026. 28,4 % des ménages ont acheté des légumes bio au cours du premier trimestre 2026.

Au cours du premier trimestre 2026, les achats de fruits frais bio par les ménages ont baissé de 4,2 % en volume par rapport au premier trimestre 2025. Le prix moyen des fruits frais bio a progressé de 5,0 % au premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025. Le bio a représenté 4,3 % des achats de fruits frais en volume au premier trimestre 2026. 39,9 % des ménages ont acheté des fruits bio au cours du premier trimestre 2026.

2.2) Conjoncture pommes de terre bio

Production

Au cours de la campagne 2025/2026, la production de pommes de terre bio sur les circuits longs/sous contrat s'est élevée à environ 53 700 tonnes, soit une hausse de 24 % par rapport à la campagne précédente, en raison d'implantations en hausse et de très bons rendements. Mais le volume réellement commercialisable n'était pas aussi élevé (surcalibres, matière sèche, etc.).

Résultats du panel Worldpanel by Numerator

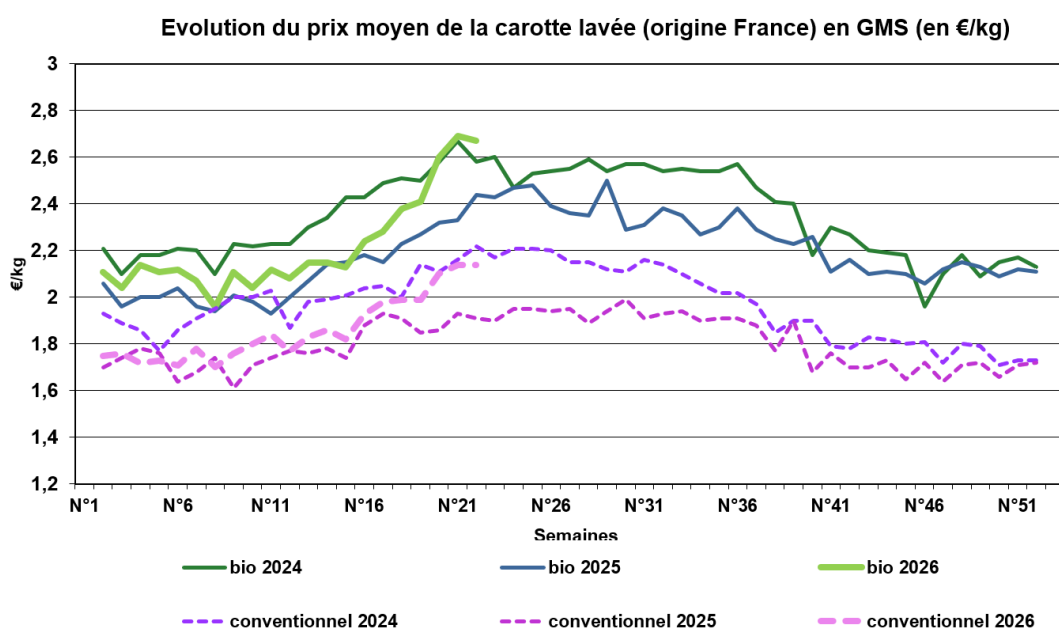
Au cours du premier trimestre 2026, les achats de pommes de terre bio (pour une consommation à domicile) par les ménages ont progressé de 10,0 % en volume par rapport au premier trimestre 2025.

Le prix d'achat moyen des pommes de terre bio a reculé de 0,6 % au cours du premier trimestre 2026. Le bio a représenté 3,5 % en volume des pommes de terre achetées au cours de ce trimestre. 5,7 % des ménages ont acheté des pommes de terre bio au cours du premier trimestre 2026.

2.3) Prix

• Carottes lavées (origine France)

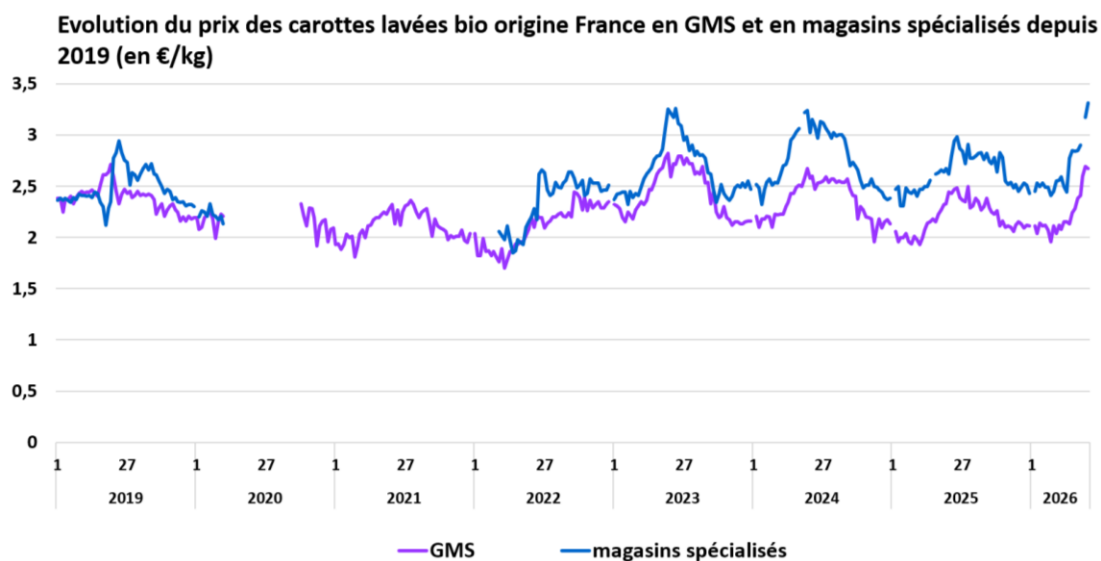
Au cours des 22 premières semaines de 2026, le prix moyen des carottes lavées biologiques origine France en GMS s'est élevé à 2,22 €/kg, soit une hausse de 5,7 % par rapport à la même période de 2025 et de 1,3 % par rapport à la moyenne 2025.



L'écart moyen entre bio et conventionnel a été de 52 centimes/kg au cours de cette période (31 % plus cher en bio).

Au cours des 22 premières semaines de 2026, le prix moyen des carottes lavées bio (origine France) en magasins spécialisés a été de 2,66 €/kg, soit en hausse de 6,0 % par rapport à la même période de 2025 et de 1,1 % par rapport à la moyenne 2025.

L'écart entre magasins spécialisés et GSM pour les carottes lavées bio origine France a été de 16,5 % au cours des 22 premières semaines de 2026 (soit 44 centimes/kg de plus en magasins spécialisés).



Source : Agence BIO sur la base des relevés de prix effectués par le RNM/FranceAgriMer

Laitues feuille de chêne blonde (origine France)

Au cours des 22 premières semaines de 2026, le prix moyen de la salade feuille de chêne blonde bio (origine France) en magasins spécialisés a été de 1,52 €/kg, soit une baisse de 0,7 % par rapport à la moyenne sur la même période de 2025, mais une hausse de 1,3 % par rapport à la moyenne 2025.

Pommes de terre de conservation (origine France)

Au cours des 22 premières semaines de 2026, le prix moyen des pommes de terre biologiques de conservation origine France en GSM¹ s'est élevé à 2,16 €/kg, soit un recul de 12,4 % par rapport à la moyenne sur la même période de 2025 et de 11,4 % par rapport à la moyenne 2025.

Au cours des 22 premières semaines de 2026, le prix moyen des pommes de terre de conservation bio (origine France) en magasins spécialisés a été de 2,33 €/kg, soit en baisse de 8,3 % par rapport à la moyenne sur la même période de 2025 et de 8,6 % par rapport à la moyenne 2025.

L'écart entre magasins spécialisés et GSM pour les pommes de terre de conservation bio origine France a été de 7,3 % au cours des 22 premières semaines de 2026 (soit 17 centimes/kg de plus en magasins spécialisés).

• Pommes Golden (origine France)

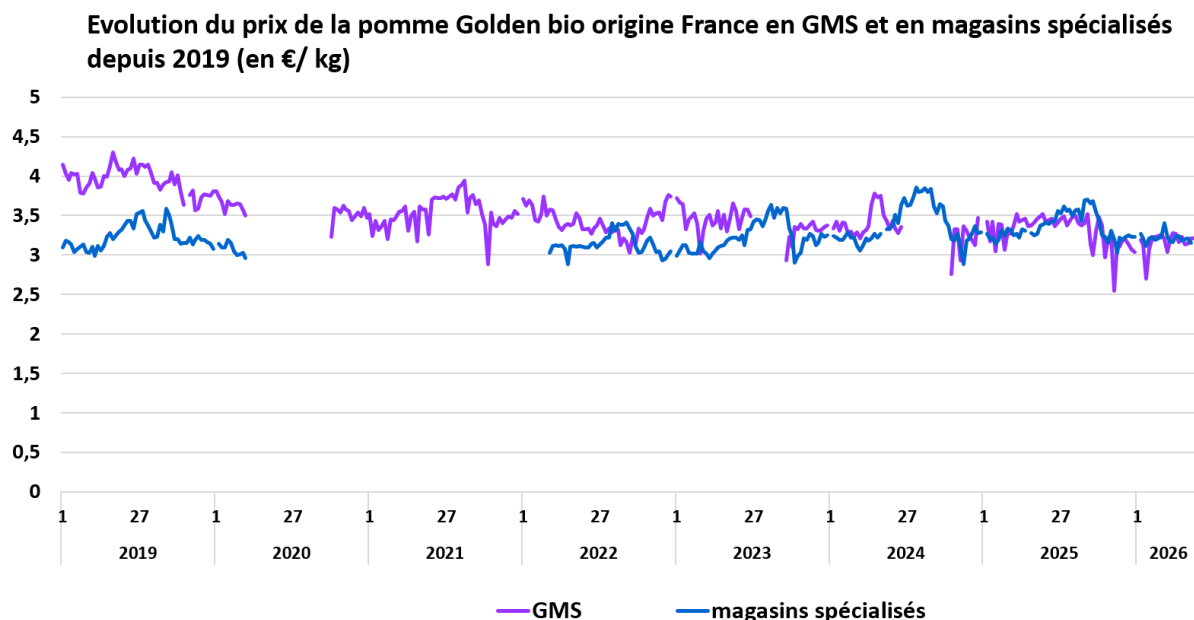
Au cours des 22 premières semaines de 2026, le prix des pommes Golden bio françaises en GSM s'est élevé à 3,17 €/kg, soit en baisse de 6,0 % par rapport à la moyenne sur la même période de 2025 et de 4,3 % par rapport à la moyenne 2025.

L'écart moyen entre bio et conventionnel en GSM a été de 1,45 €/kg au cours des 22 premières semaines de 2026 (84 % plus cher en bio).

¹ Le marché de la pomme de terre bio est relativement petit, les références ne sont souvent pas très nombreuses en magasin. Ainsi, pour avoir un suivi des prix sur la pomme de terre bio, le RNM agglomère l'ensemble des relevés dans une seule et même cotation bio.

Au cours des 22 premières semaines de 2026, le prix moyen des pommes Golden bio françaises en magasins spécialisés a été de 3,22 €/kg, soit en recul de 1,8 % par rapport à la moyenne sur la même période de 2025 et de 4,2 % par rapport à la moyenne 2025.

L'écart entre magasins spécialisés et GSM pour les pommes Golden bio a été de 1,6 % au cours des 22 premières semaines de 2026 (soit 5 centimes/kg de plus en magasins spécialisés).



Source : Agence BIO sur la base des relevés de prix effectués par le RNM/FranceAgriMer

• Pommes bicolores (origine France)

Au cours des 22 premières semaines de 2026, le prix des pommes bicolores bio françaises vendues en GSM s'est élevé à 2,68 €/kg, soit en baisse de 4,5 % par rapport à la moyenne sur la même période de 2025 et de 5,9 % par rapport à la moyenne 2025.

L'écart moyen entre bio et conventionnel a été de 1,18 €/kg au cours des 22 premières semaines de 2026 (79 % plus cher en bio).

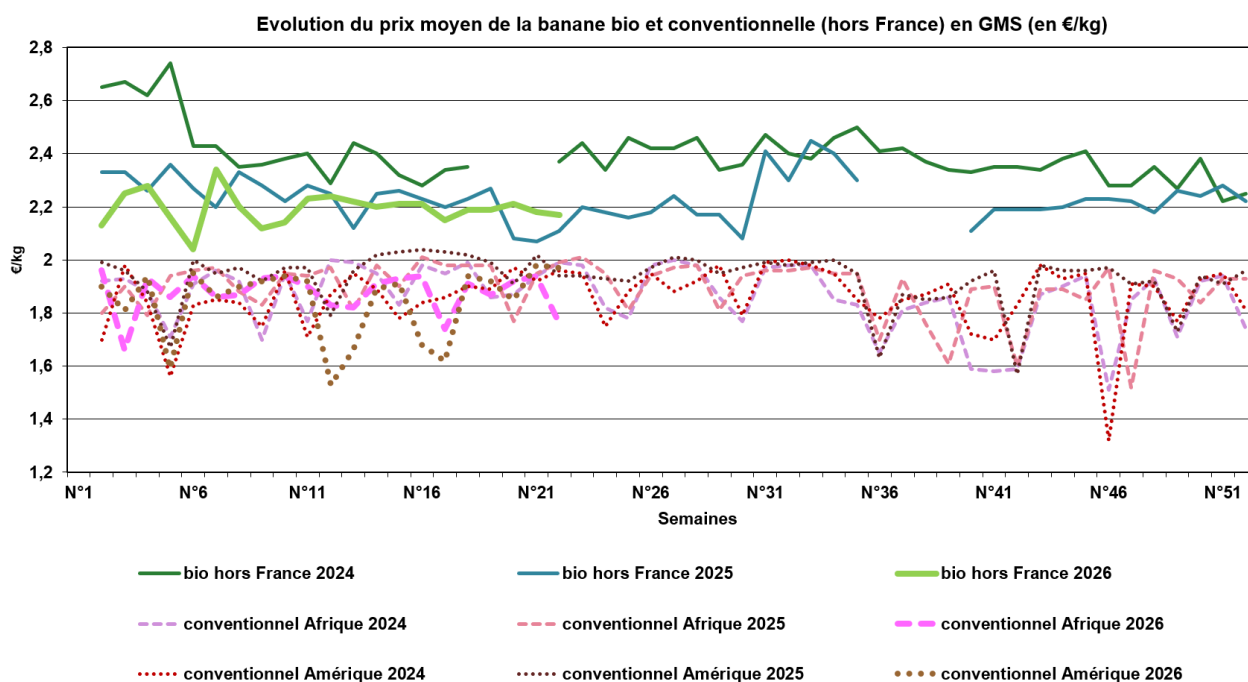
Au cours des 22 premières semaines de 2026, le prix moyen des pommes bicolores françaises bio en magasins spécialisés a été de 3,01 €/kg, soit en recul de 1,0 % par rapport à la moyenne sur la même période de 2025 et de 4,4 % par rapport à la moyenne 2025.

L'écart entre magasins spécialisés et GSM pour les pommes bicolores bio a été de 11 % au cours des 22 premières semaines de 2026 (soit 33 centimes/kg de plus en magasins spécialisés).

• Bananes (import)

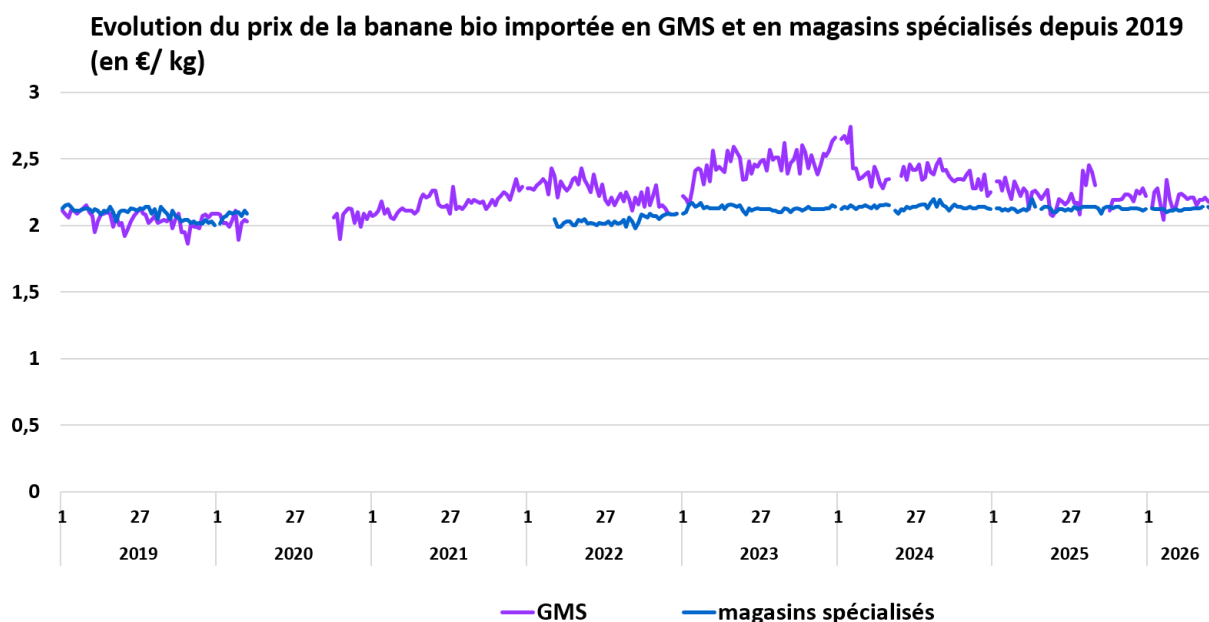
Au cours des 22 premières semaines de 2026, le prix moyen des bananes bio en GSM a été de 2,19 €/kg, soit inférieure de 1,6 % à la fois à la moyenne sur la même période de 2025 et à la moyenne 2025.

Au cours des 22 premières semaines de 2026, l'écart moyen entre la banane bio import et la banane conventionnelle d'Afrique a été de 40 centimes/kg (22 % plus cher en bio). Au cours de cette période, l'écart moyen entre la banane bio import et la banane conventionnelle d'Amérique a été de 51 centimes/kg (30 % plus cher en bio).



Au cours des 22 premières semaines de 2026, le prix moyen des bananes bio importées en magasins spécialisés a été de 2,12 €/kg. Il était inférieur de 0,5 % à la fois à la moyenne sur la même période de 2025 et à la moyenne 2025.

L'écart entre magasins spécialisés et GMS pour les bananes bio a été de -3,5 % au cours des 22 premières semaines de 2026 (soit 7 centimes/kg de moins en magasins spécialisés).



Sources :

Agence BIO sur la base des relevés de prix effectués par le RNM/FranceAgriMer, AND-I/CNIPT Agreste et Worldpanel by Numerator /FranceAgriMer – janvier/mars 2026

1) La filière viticole sur un plan général

1.1) Evolution de la consommation de vin

En 2025, la consommation de vin en France a reculé de 3,2 % en volume par rapport à 2024, s'établissant à 22 millions d'hectolitres, soit près de 11 % de la consommation mondiale de vin.

1.2) Les ventes de vins tranquilles en GMS (hors EDMP) : résultats du panel Circana

Au premier trimestre 2026, les ventes de vins tranquilles en GMS (hors EDMP) ont reculé de 2,8 % en volume et de 0,7 % en valeur par rapport à 2024.

Les supermarchés ont représenté 41 % en volume et 40 % en valeur des ventes de vins tranquilles en GMS au premier trimestre 2026. Les supermarchés ont été le seul sous-circuit à connaître une baisse des ventes en volume et en valeur au premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025.

1.3) Les ventes de mousseux et de champagnes en GMS : résultats du panel Circana

Au premier trimestre 2026, les ventes de mousseux et de champagne en GMS ont globalement progressé de 1,4 % en volume et de 1,7 % en valeur par rapport au premier trimestre 2025. Les ventes ont évolué un peu différemment suivant la catégorie :

- champagnes : -0,3 % en volume et -0,5 % en valeur,
- mousseux : +1,6 % en volume et +3,5 % en valeur.

2) La filière viticole bio

2.1) Les ventes de vins tranquilles bio en GMS (hors EDMP) : résultats du panel Circana

a) Analyses générales

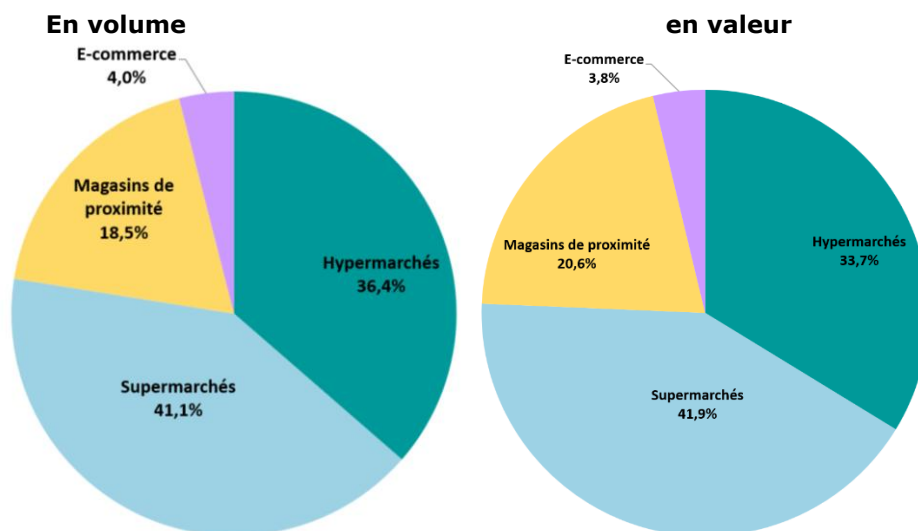
Au premier trimestre 2026, les ventes de vins tranquilles bio en GMS (hors EDMP) ont globalement reculé de 7,1 % en volume et de 5,8 % en valeur par rapport au premier trimestre 2025.

Au premier trimestre 2026, la part de bio dans les ventes de vins tranquilles en GMS (hors EDMP) s'est élevée à 3,4 % en volume et 5,2 % en valeur (contre 3,6 % et 5,5 % au premier trimestre 2025).

b) Analyse par sous-circuit

Au premier trimestre 2026, les supermarchés ont représenté 41 % des ventes de vins tranquilles bio en GMS (hors EDMP) en volume et 42 % en valeur.

Répartition des ventes de vins tranquilles bio en GMS au premier trimestre 2026



Source : Agence BIO d'après CIRCANA

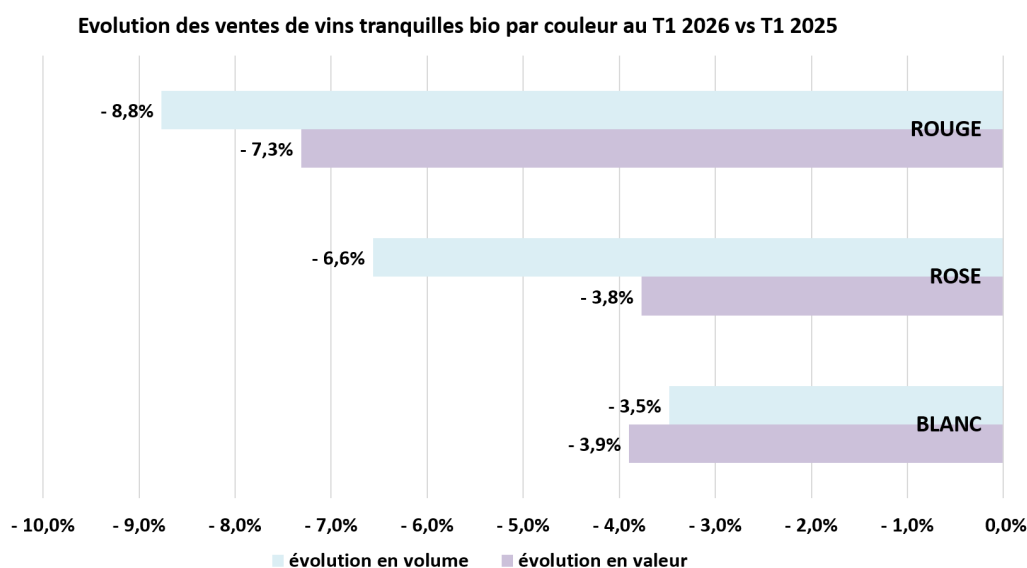
Les ventes de vins tranquilles bio ont reculé à la fois en volume et en valeur dans tous les sous-circuits suivis, à l'exception des hypermarchés.

	Evolution au T1 2026 vs T1 2025	
	En volume	En valeur
Supermarchés	-12,8%	-11,9%
Hypermarchés	+2,1%	+5,6%
Magasins de proximité	-8,5%	-8,2%
E-commerce GSA	-13,0%	-10,6%

Au premier trimestre 2026, les magasins de proximité et les supermarchés avaient la part de marché la plus élevée en valeur : 5,5 %. En volume, les magasins de proximité étaient juste devant les supermarchés, avec 3,6 % contre 3,5 %.

c) Analyse par couleur

Au premier trimestre 2026, les vins rouges ont représenté 55 % des ventes de vins tranquilles bio en GMS (hors EDMP) en valeur et 54 % en volume. Les ventes des trois couleurs de vins bio ont reculé en volume et en valeur au premier trimestre 2026.

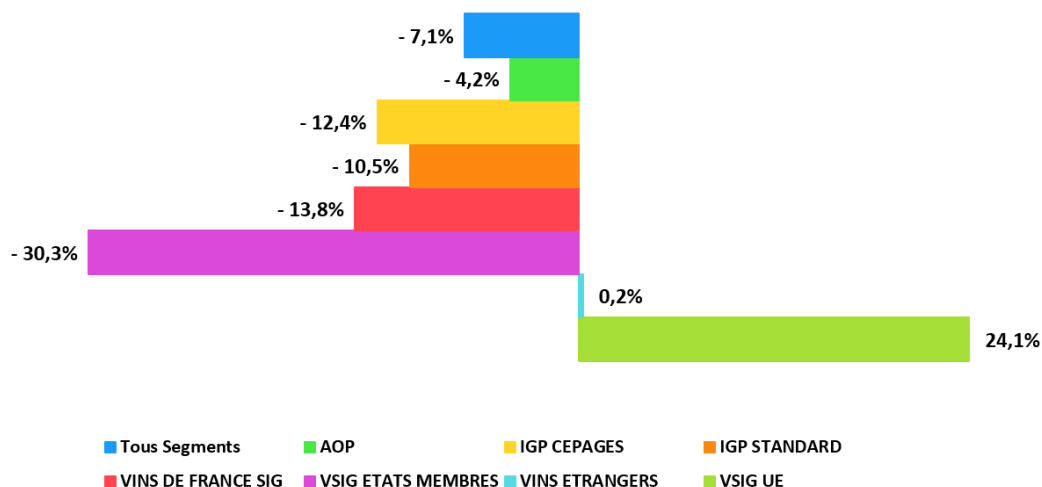


Source : Agence BIO d'après CIRCANA

d) Analyse des ventes de vins bio par origine

Au premier trimestre 2026, les vins français sous AOP ont représenté 62,7 % en volume des ventes de vins bio en GMS (hors EDMP) et 69,6 % en valeur. Au premier trimestre 2026, leurs ventes ont reculé de 4,2 % en volume en GMS et de 3,5 % en valeur.

Evolution des ventes de vins bio en volume par segment au T1 2026 vs T1 2025



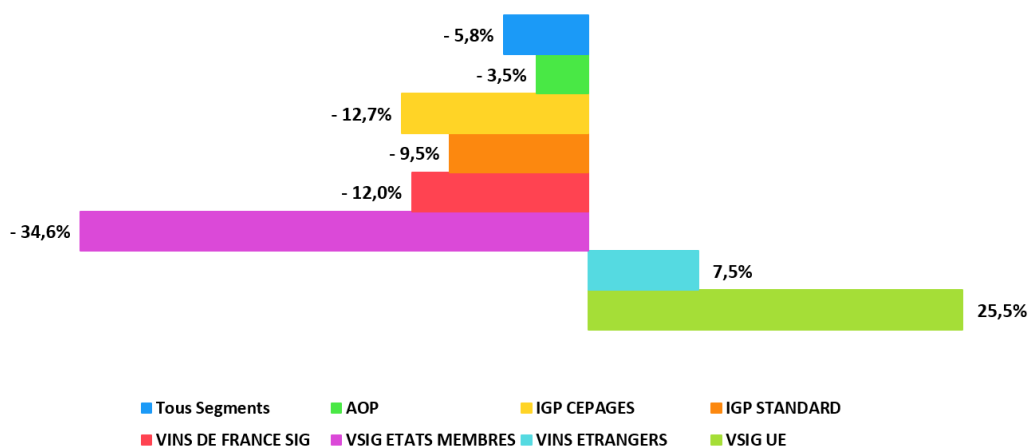
Vins étrangers : tous les vins étrangers connus type chianti, Rioja...

SIG états membres : vins étrangers mais sans dénomination connue

SIG UE : tous les vins étrangers bas de gamme qui sont un mélange de plusieurs vins.

Source : CIRCANA

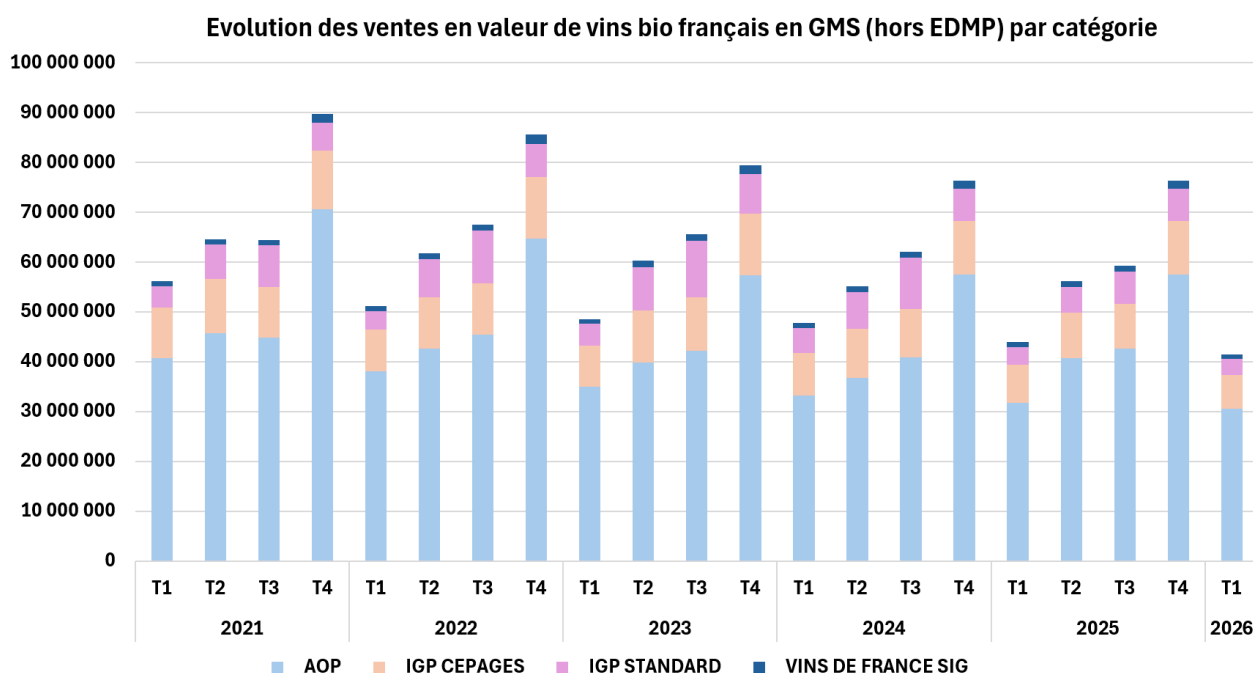
Evolution des ventes de vins bio en valeur par segment au T1 2026 vs T1 2025



Source : CIRCANA

Au premier trimestre 2026, les vins français ont représenté 90,0 % en volume et 94,2 % en valeur des ventes de vins tranquilles bio en GMS (hors EDMP) (contre 89,7 % et 94,2 % au premier trimestre 2025). Les ventes de vins tranquilles bio français ont reculé de 6,7 % en volume et de 5,8 % en valeur au premier trimestre 2026, tandis que celles des vins bio étrangers ont baissé de 10,0 % en volume et de 5,0 % en valeur.

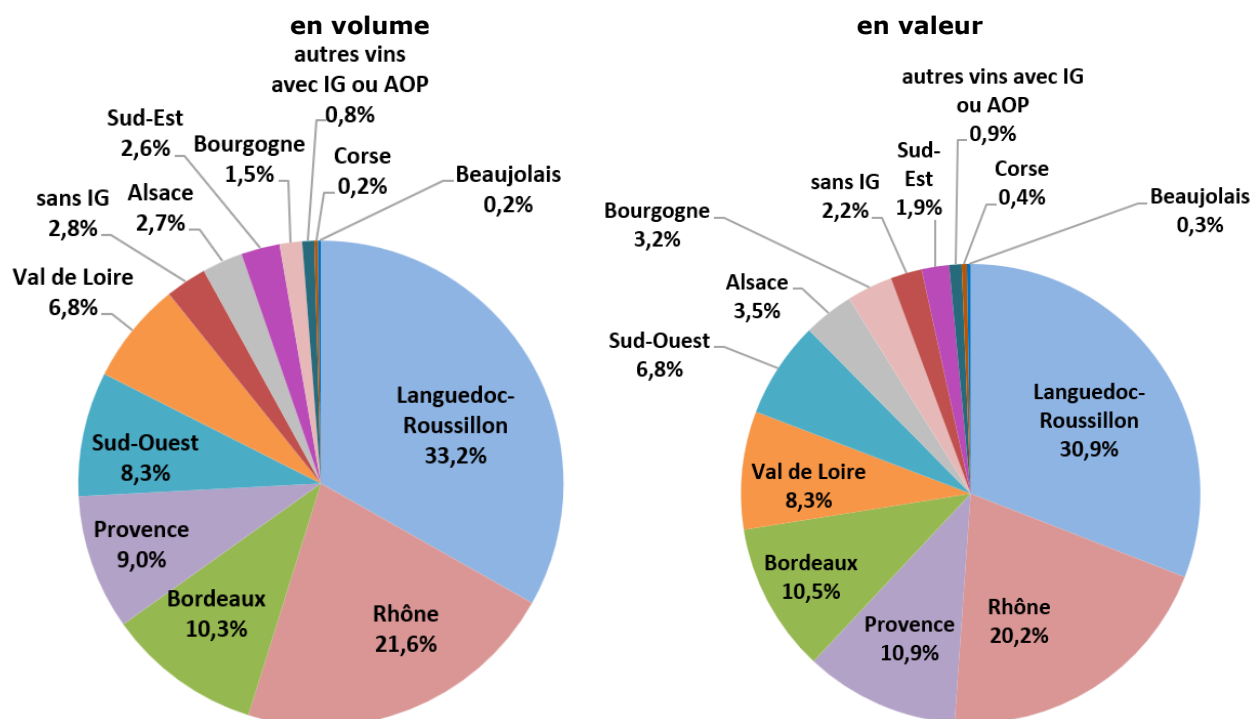
Les AOP ont représenté 69,7 % des ventes de bio français en volume au premier trimestre 2026 et 73,9 % en valeur.



Source : Agence BIO d'après CIRCANA

Les 4 principales régions, Languedoc-Roussillon, Rhône, Provence et Bordeaux ont représenté 74 % des volumes de vins tranquilles bio français vendus en GMS au premier trimestre 2026 et 72 % en valeur.

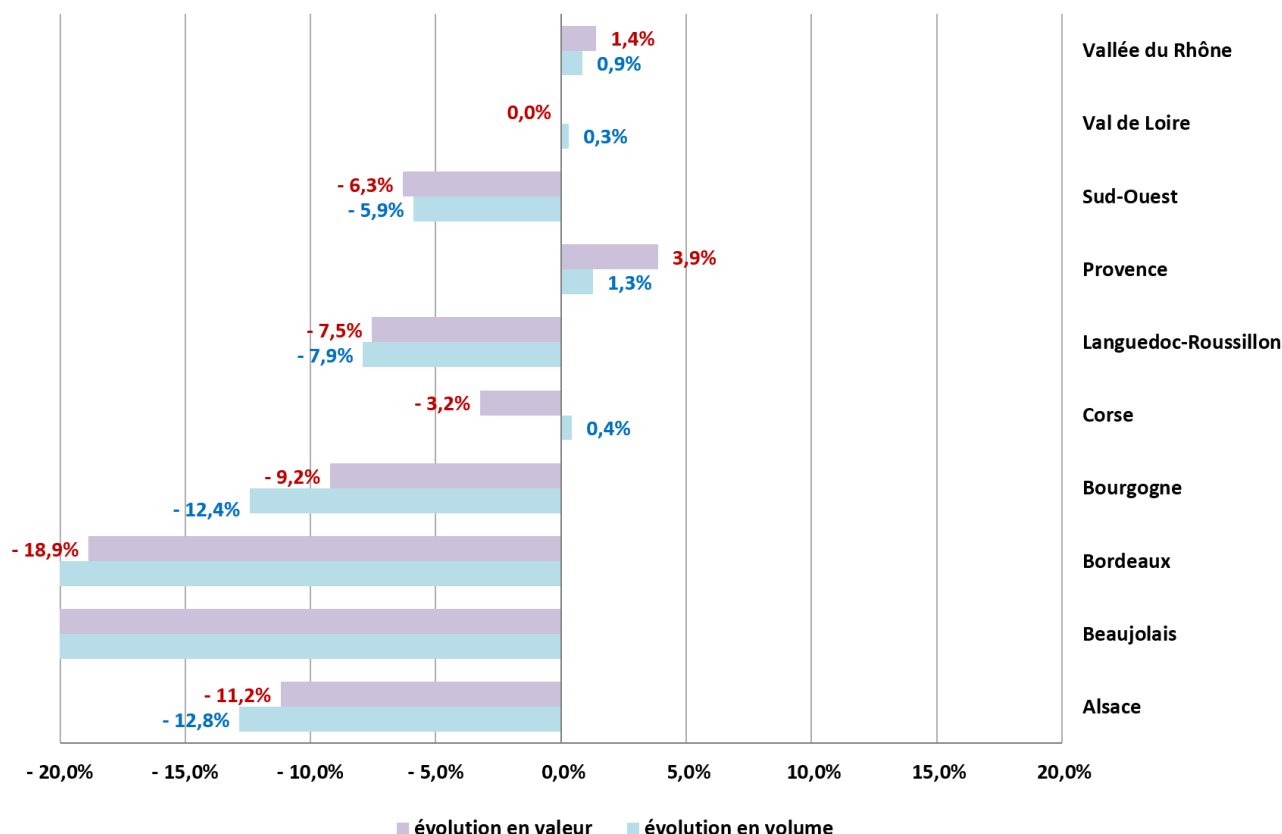
Répartition des ventes de vins tranquilles bio français vendus en GMS (hors EDMP) au premier trimestre 2026



Source : Agence BIO d'après CIRCANA

Au premier trimestre 2026, les ventes de vins bio ont progressé en volume et en valeur par rapport au premier trimestre 2025 pour la Vallée du Rhône et la Provence.

Evolution des ventes de vins bio français par région viticole au T1 2026 vs T1 2025 en GMS (hors EDMP)



Source : Agence BIO d'après CIRCANA

e) Analyse des ventes par type de marque

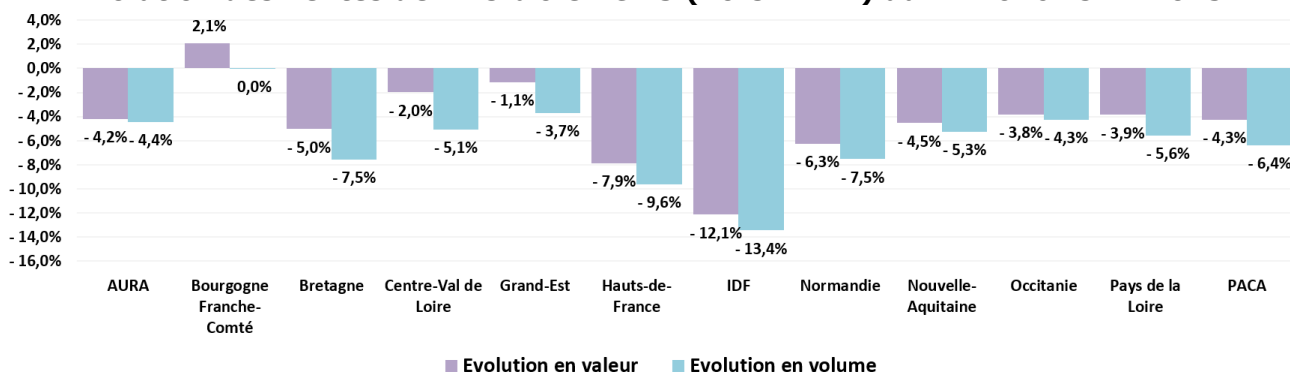
Au premier trimestre 2026, les ventes de vins bio de châteaux et domaines ont reculé de 4,0 % en volume et de 2,6 % en valeur par rapport au premier trimestre 2025.

Au premier trimestre 2026, les ventes de vins bio sous MDD ont reculé de 6,7 % en volume et de 8,5 % en valeur par rapport au premier trimestre 2025.

f) Analyse des ventes de vins bio par région

L'Ile-de-France a été la région avec le plus fort recul en pourcentage des ventes de vins bio en GMS (hors EDMP) au premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025, avec -13,4 % en volume et -12,1 % en valeur. La Bourgogne Franche-Comté a été la seule région où les ventes de vins bio ont progressé en valeur.

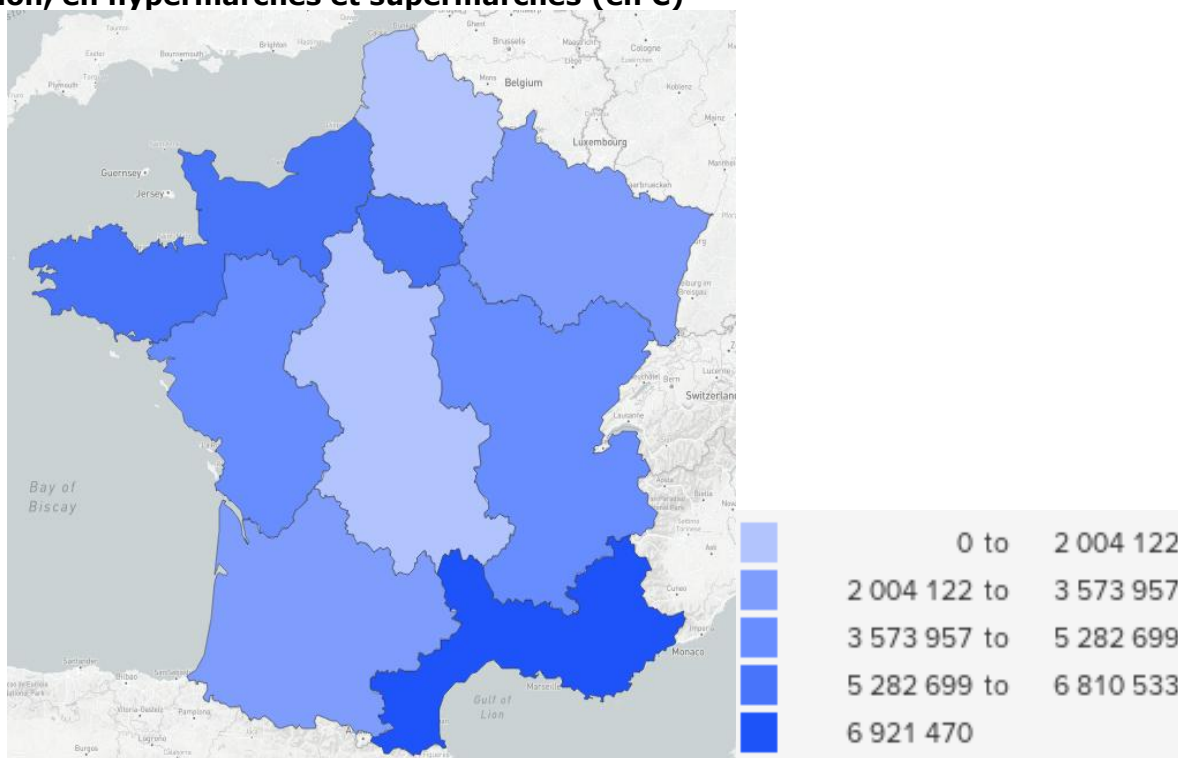
Evolution des ventes de vins bio en GMS (hors EDMP) au T1 2026 vs T1 2025



Source : Agence BIO d'après CIRCANA

Au premier trimestre 2026, la Région Sud-Est était en tête pour la vente en valeur de vins tranquilles bio en hypermarchés et supermarchés (18 % des ventes de vins bio dans les supermarchés et hypermarchés français), juste devant la Région parisienne (18 %).

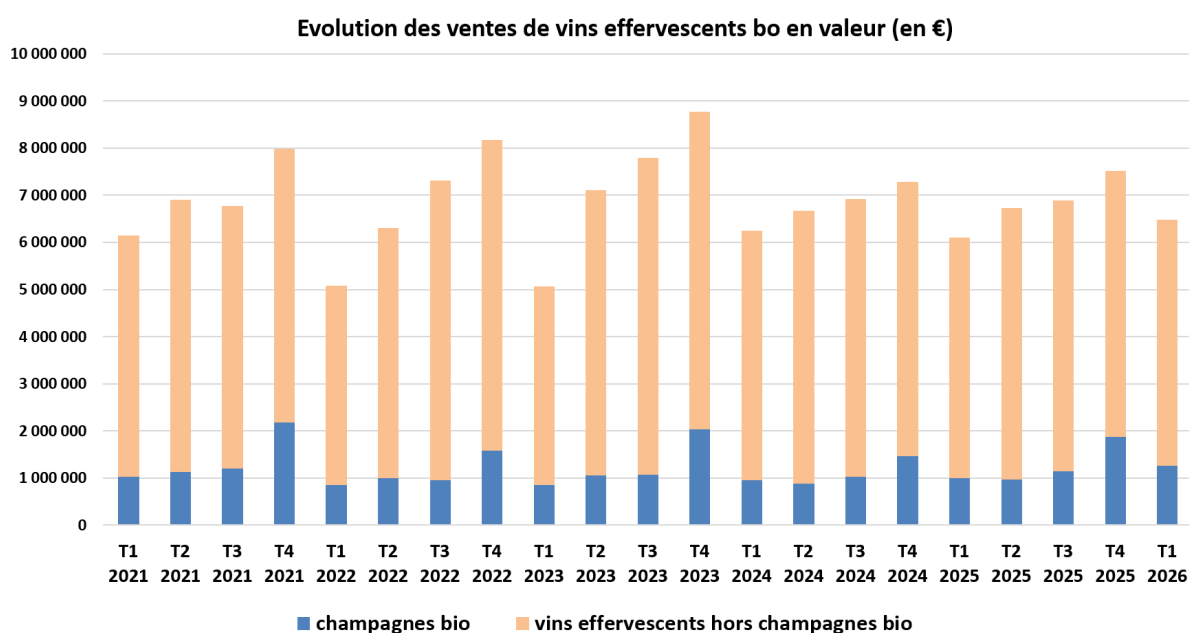
Répartition des ventes de vins bio en valeur au premier trimestre 2026 par grande région, en hypermarchés et supermarchés (en €)



Source : CIRCANA

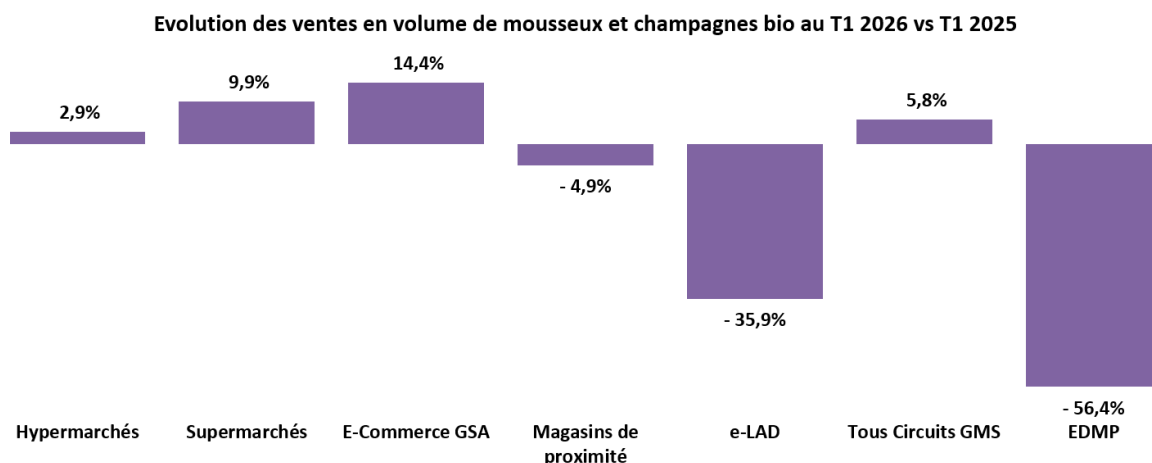
2.2) Les ventes de mousseux et de champagnes bio en GMS : résultats du panel Circana

Les ventes de mousseux et de champagnes bio en GMS (EDMP inclus) ont globalement progressé de 5,8 % en volume et de 6,4 % en valeur au premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025.

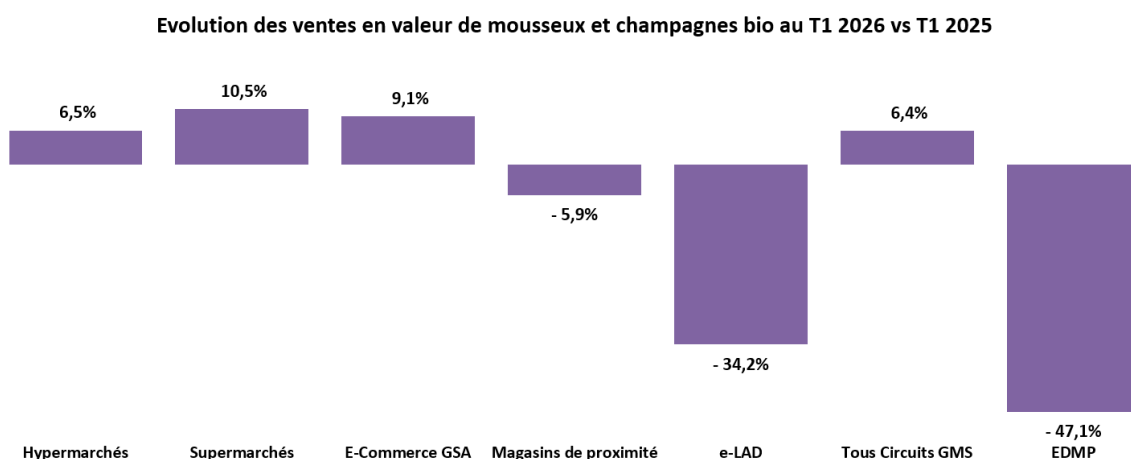


Source : Agence BIO d'après CIRCANA

Que ce soit en volume ou en valeur, les ventes de mousseux et de champagne bio ont globalement beaucoup reculé en EDMP et en e-LAD au premier trimestre 2026. Elles ont également baissé en magasins de proximité. C'est en supermarchés et dans l'E-commerce que les hausses ont été les plus fortes.



Source : CIRCANA



Source : CIRCANA

Au premier trimestre 2026, les ventes de champagnes bio ont progressé de 25,4 % en volume et de 26,8 % en valeur par rapport au premier trimestre 2025. Que ce soit en volume ou en valeur, les ventes de champagnes bio ont progressé en hypermarchés, supermarchés et magasins de proximité, mais ont reculé dans les autres circuits.

Au premier trimestre 2026, les ventes de mousseux bio ont progressé de 4,9 % en volume et de 2,4 % en valeur. En valeur, les ventes n'ont progressé qu'en supermarchés et dans l'e-commerce.

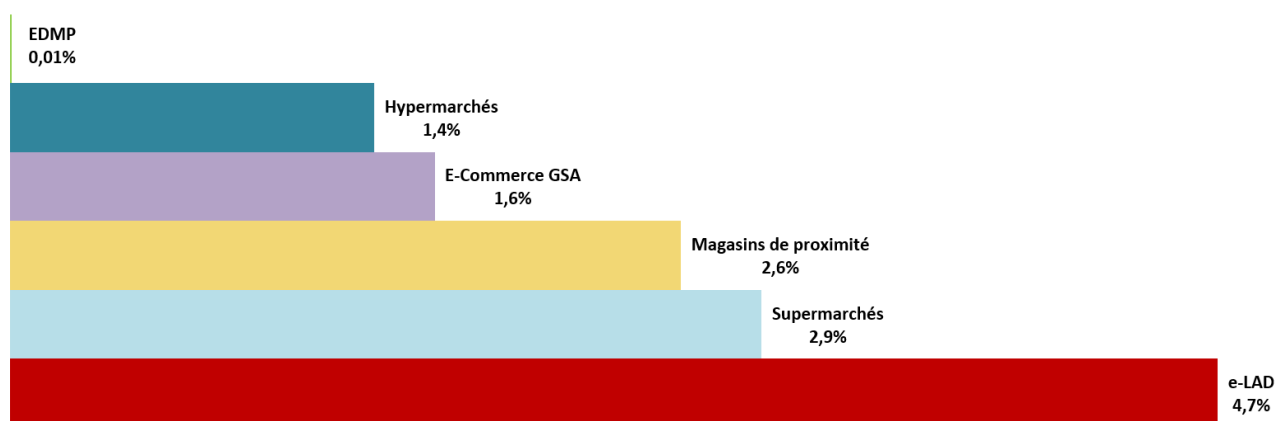
Au premier trimestre 2026, les supermarchés sont restés le premier sous-circuit de commercialisation des mousseux et champagnes bio, avec 51 % en volume et 50 % en valeur.

Au premier trimestre 2026, les champagnes bio n'ont représenté que 5,1% des ventes en volume de vins effervescents bio dans la grande distribution. En valeur, leur part a été de 19,5 %.

Au premier trimestre 2026, le bio a représenté 2,0 % des ventes de mousseux et de champagnes en volume dans la grande distribution (0,7 % pour les champagnes) et 1,9 % en valeur (0,9 % pour les champagnes).

La livraison à domicile restait le sous-circuit dans laquelle la part du bio est la plus importante dans les ventes de vins effervescents.

Part de marché bio dans les ventes en valeur de mousseux et de champagnes par sous-circuit de la GMS au T1 2026



Source : CIRCANA

Sources :

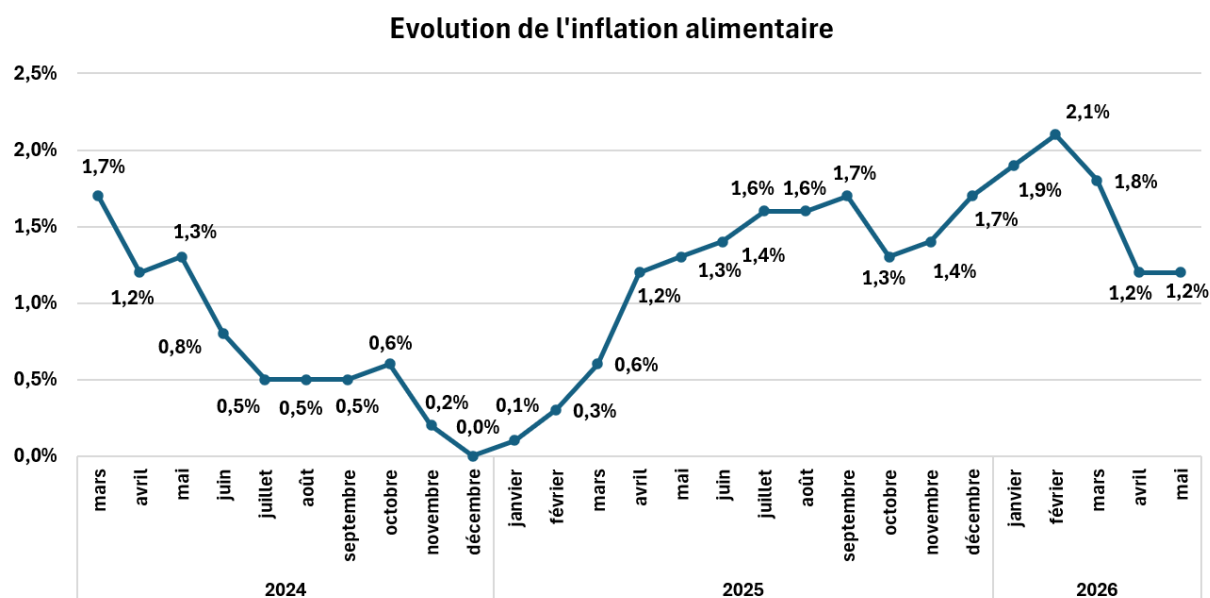
Agence BIO/Circana, Agreste et OIV – mai/juin 2026

Evolution du marché français

1) Contexte

1.1) Inflation

Evolution de l'inflation alimentaire sur un an (ex : mars 2024 vs mars 2023) :



Source : INSEE

1.2) Consommateurs

Les Français ont consacré 20 % de leur budget à l'alimentation en 2025 (contre 33 % en 1960).

D'après une étude OpinionWay¹ réalisée pour la fondation Make.org, 52 % des Français se déclarent prêts à acheter plus souvent local, bio et de saison au cours des prochaines années.

1.3) GMS

Intermarché vise un chiffre d'affaires pour les produits sous MDD² de 10 milliards € d'ici 3 ans, soit une progression de plus de 2 milliards.

1.4) RHD

Le chiffre d'affaires des chaînes de restaurant et de boulangerie a atteint 25,5 milliards € en 2025, soit une hausse de 3 % par rapport à 2024, due à l'augmentation du nombre d'établissements.

¹ Etude réalisée en avril 2026 à partir d'un échantillon national de 1 003 répondants représentatif des Français de 18 ans et plus, constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, âge, région, catégories socioprofessionnelles et niveau de revenus. Les résultats ont été pondérés par ces mêmes critères.

² L'enseigne possède 29 MDD.

1.5) Commerce équitable

Le chiffre d'affaires du commerce équitable s'est élevé à 2,65 milliards € en France en 2025, soit une multiplication par cinq en dix ans.

Les ventes des différents labels bio et équitables ont bien progressé en 2025, avec notamment, +27 % pour les produits labellisés Bio Equitable et +14 % pour ceux étiquetés Biopartenaire.

2) Marché bio français en 2025

Le marché bio a progressé de 3,6 % en valeur en 2025 par rapport à 2024, dépassant 12,6 milliards € (hors RHD). Cette croissance repose à la fois sur un effet prix estimé à +1,6 % et sur une augmentation des volumes de l'ordre de +2,0 %, tous produits confondus.

La croissance a concerné l'ensemble des circuits de distribution, mais a été particulièrement élevée pour les magasins spécialisés (+8,5 %).

Les ventes de fruits et légumes bio ont été particulièrement dynamiques en 2025.

3) Les produits alimentaires bio et non bio en GMS :

Les ventes de produits à poids fixe¹ : résultats du panel Circana

Au premier trimestre 2026, les ventes de produits à poids fixe en GMS ont progressé de 3,0 % en valeur par rapport au premier trimestre 2025 (pour les produits non bio et bio).

Au premier trimestre 2026, l'évolution a été positive pour les 3 catégories de produits :

- +2,2 % pour les produits d'épicerie,
- +2,8 % pour les liquides,
- +3,6 % pour les produits frais en libre-service.

4) Les produits bio en GMS

5.1) Les Ventes de produits bio à poids fixe en GMS : résultats du panel Circana

a) Analyses générales

Au premier trimestre 2026, les ventes de produits bio à poids fixe en GMS² ont globalement progressé de 1,4 % en valeur par rapport au premier trimestre 2025, tandis que les ventes de produits non bio ont progressé de 3,0 %³.

Au premier trimestre 2026, l'évolution des ventes bio a été positive pour les 3 catégories de produits :

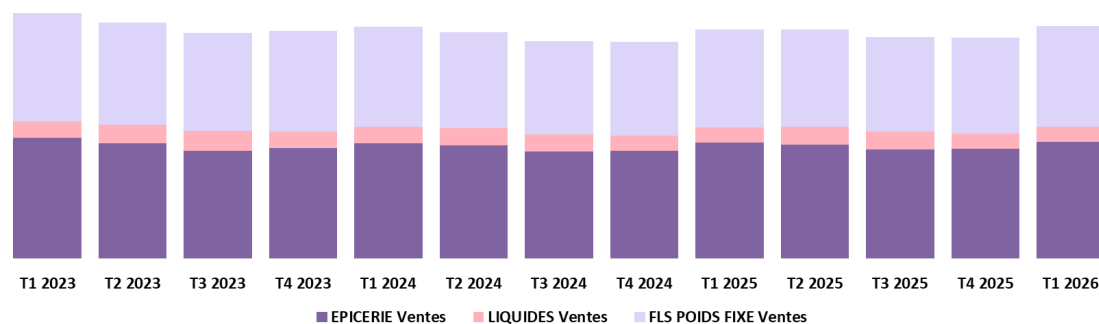
- +0,6 % pour les produits d'épicerie,
- +0,9 % pour les liquides,
- +2,4 % pour les produits frais en libre-service.

¹ Hors vins tranquilles

² Hors livraisons à domicile

³ Epicerie : +2,4 %, liquides : +2,8 % et frais : +3,6 %

Evolution des ventes de produits bio à poids fixe en GMS en valeur (€)



Source : CIRCANA

Au premier trimestre 2026, les produits bio ont représenté 4,4 % des ventes de produits à poids fixe en GMS, ce qui est identique au premier trimestre 2025.,

Part de marché bio en valeur par catégorie de produits :

	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	T1 2026
Epicerie	6,2%	6,2%	6,0%	5,7%	6,0%
Liquides	1,9%	1,7%	1,7%	1,6%	1,8%
Produits frais libre-service	4,2%	4,0%	3,8%	3,8%	4,0%
Total	4,4%	4,3%	4,1%	4,1%	4,4%

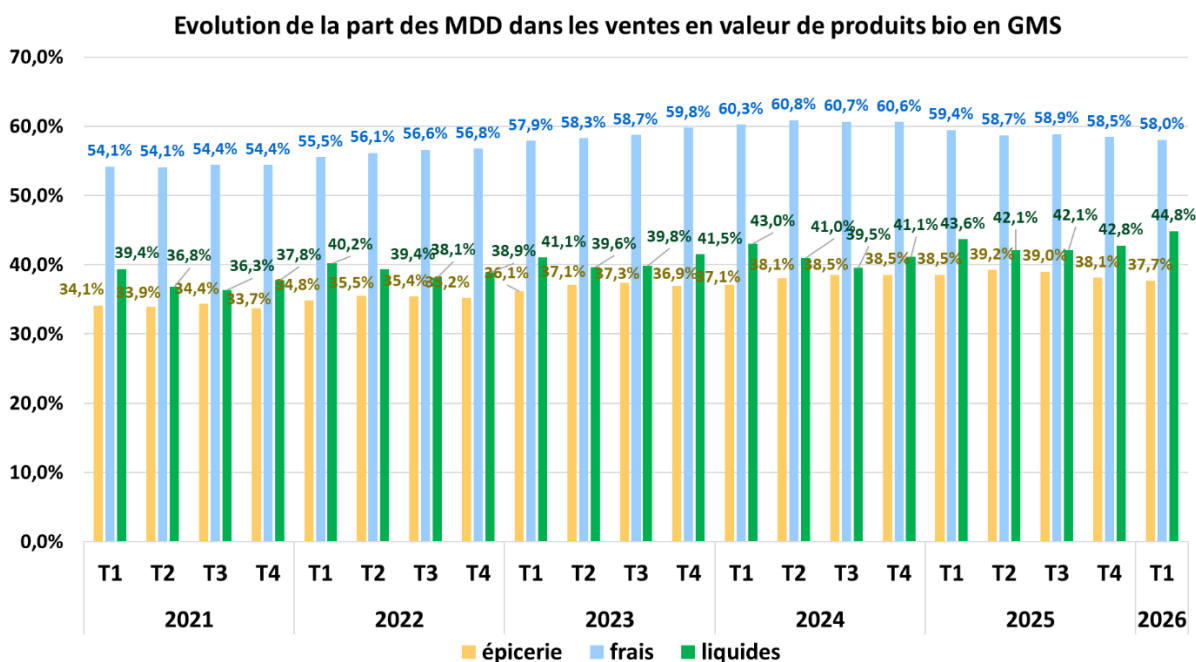
Source : Agence BIO d'après CIRCANA

En cumul annuel mobile à fin mai 2026, les ventes de produits bio à poids fixe en GMS ont progressé de 1,7 % en valeur par rapport à l'année précédente. Sur cette période, la part de marché bio s'est établie à 4,2 %.

b) Analyse par type de marque

Au premier trimestre 2026, les MDD ont représenté 47,0 % en valeur des ventes à poids fixe de produits bio (contre 47,8 % au T1 2025 en 2024). La part des MDD s'est élevée à 37,7 % en valeur pour les produits d'épicerie bio (vs 38,5 % au premier trimestre 2025), 58,0 % pour les produits frais bio (vs 59,4% au T1 2025) et 44,8 % pour les boissons bio (contre 43,6 % au T1 2025). La part des MDD n'a donc progressé que pour les boissons.

Les produits frais représentent la catégorie dans laquelle les produits sous MDD ont la part la plus importante dans les ventes de produits bio en GMS.

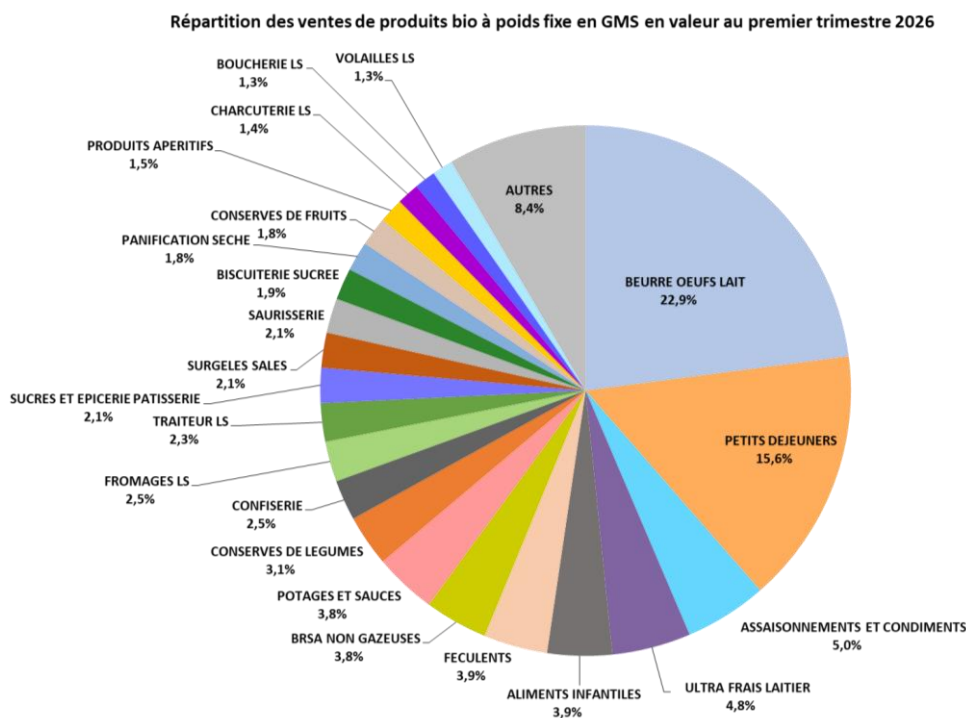


Au premier trimestre 2026, les ventes de produits bio sous MDD ont quasiment stagné en valeur (-0,5 %) par rapport au premier trimestre 2025.

S'agissant des produits non bio, la part de MDD s'est globalement élevée à 37,1 % au premier trimestre 2026 (identique au premier trimestre 2025), avec 31,9 % pour l'épicerie, 47,9 % pour les produits frais et 18,1 % pour les liquides.

c) Analyses par catégorie de produits

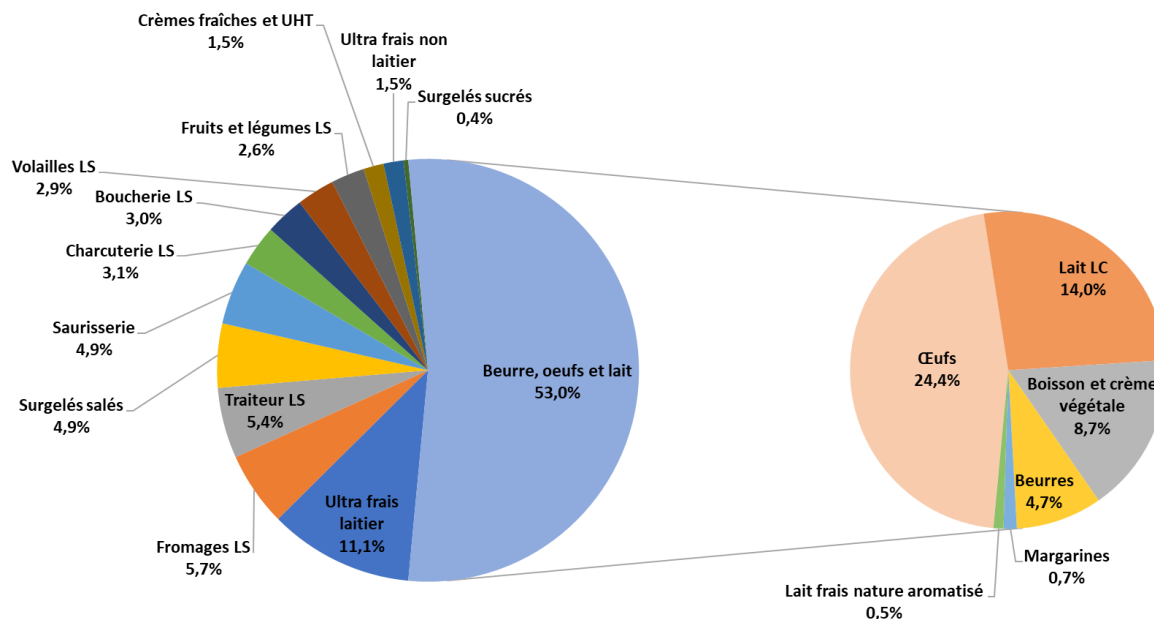
Au premier trimestre 2026, "Beurre, œufs et lait" restait la première catégorie de produits bio à poids fixe vendue en GMS, avec 22,9 % des ventes en valeur, devant les petits déjeuners (15,6 %).



Source : Agence BIO d'après CIRCANA

Au premier trimestre 2026, les ventes de "Beurre, œufs et lait" représentaient 53 % des ventes de produits frais bio. Les œufs étaient la première famille de cette catégorie.

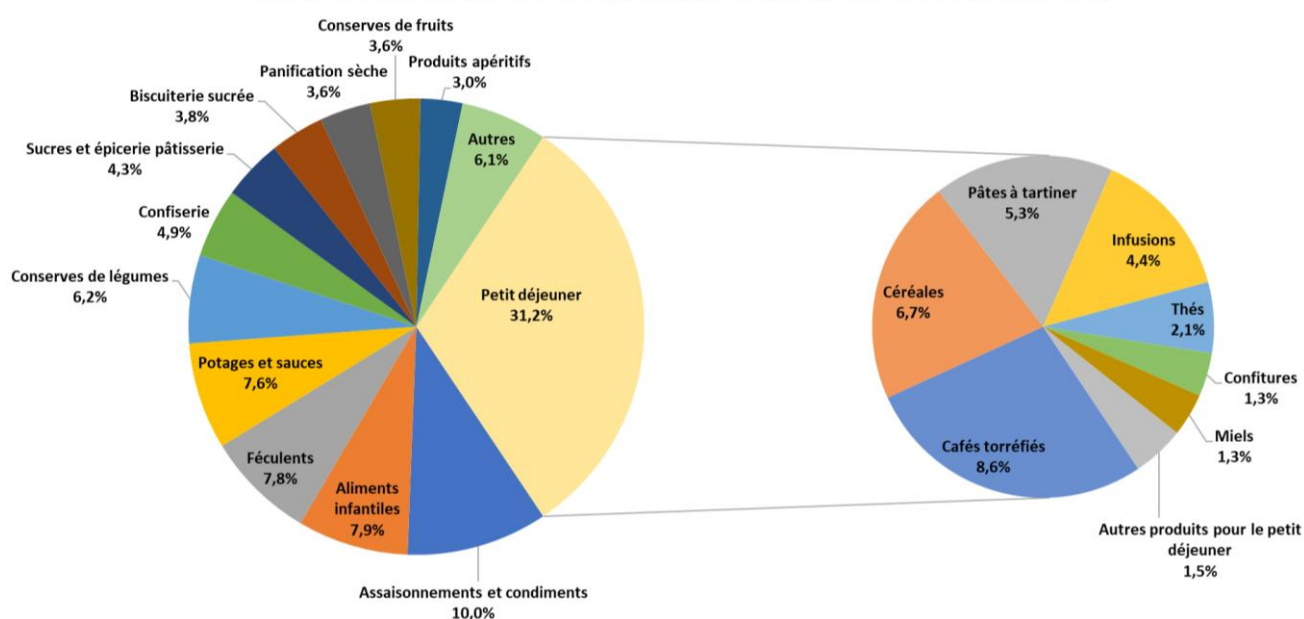
Répartition des ventes de produits frais à poids fixe en GMS au premier trimestre 2026 (en valeur)



Source : Agence BIO d'après CIRCANA

Au premier trimestre 2026, les ventes de produits de petit déjeuner ont représenté 31,2 % des ventes de produits d'épicerie bio à poids fixe en GMS en valeur. Les cafés torréfiés sont la première famille vendue dans cette catégorie, devant les céréales.

Répartition des ventes de produits d'épicerie à poids fixe en GMS au premier trimestre 2026 (en valeur)

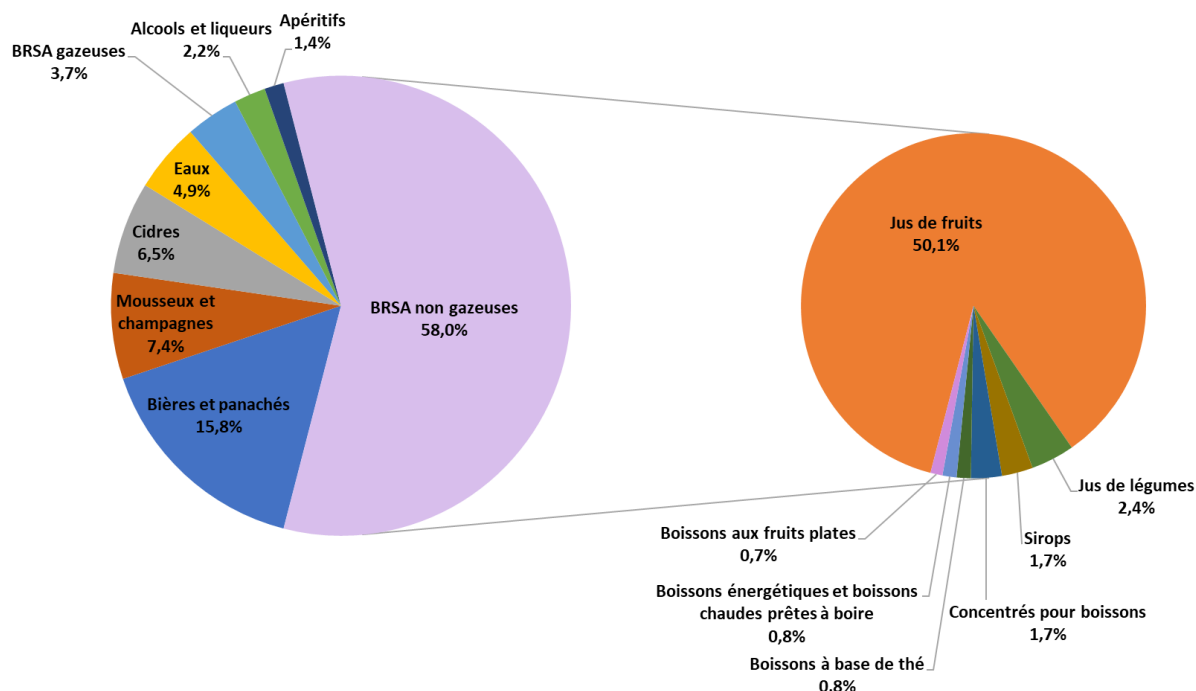


Source : Agence BIO d'après Circana

Au premier trimestre 2026, les BRSA¹ non gazeuses ont représenté 58,0 % des ventes de boissons bio (hors vins tranquilles) en GMS en valeur. Il s'agissait principalement de jus de fruits.

¹ Boissons rafraîchissantes sans alcool

Répartition des ventes de boissons bio (hors vins tranquilles) en GMS au premier trimestre 2026 (en valeur)



Source : Agence BIO d'après Circana

Dans le secteur des produits frais en libre-service (poids fixe), 8 familles de produits bio ont vu leurs ventes progresser au premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025 : beurre, œufs, lait (+2,4 % soit +7,2 millions €), volailles (+21,8 % et +3,0 millions €), ultra frais laitier (+4,1 % et +2,5 millions €), ultra frais non laitier (+27,5 % et +1,9 millions €), boucherie (+8,0 % et +1,3 millions €), les surgelés salés (+3,1 % et +0,8 million €), les fromages (+1,7%et +0,5 million €) et la crème fraîche et UHT (+5,2 % soit +0,4 million €).

Les surgelés sucrés constituent la famille de ce rayon dont les ventes ont le plus reculé en pourcentage avec : - 28,7 %, tandis que les produits traiteurs sont celle qui a le plus baissé en valeur absolue avec -1,6 million €.

Les ventes de produits d'épicerie sucrée (56 % des ventes de produits d'épicerie) ont progressé de 2,6 % au premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025, tandis que celles de l'épicerie salée ont reculé de 1,7 %.

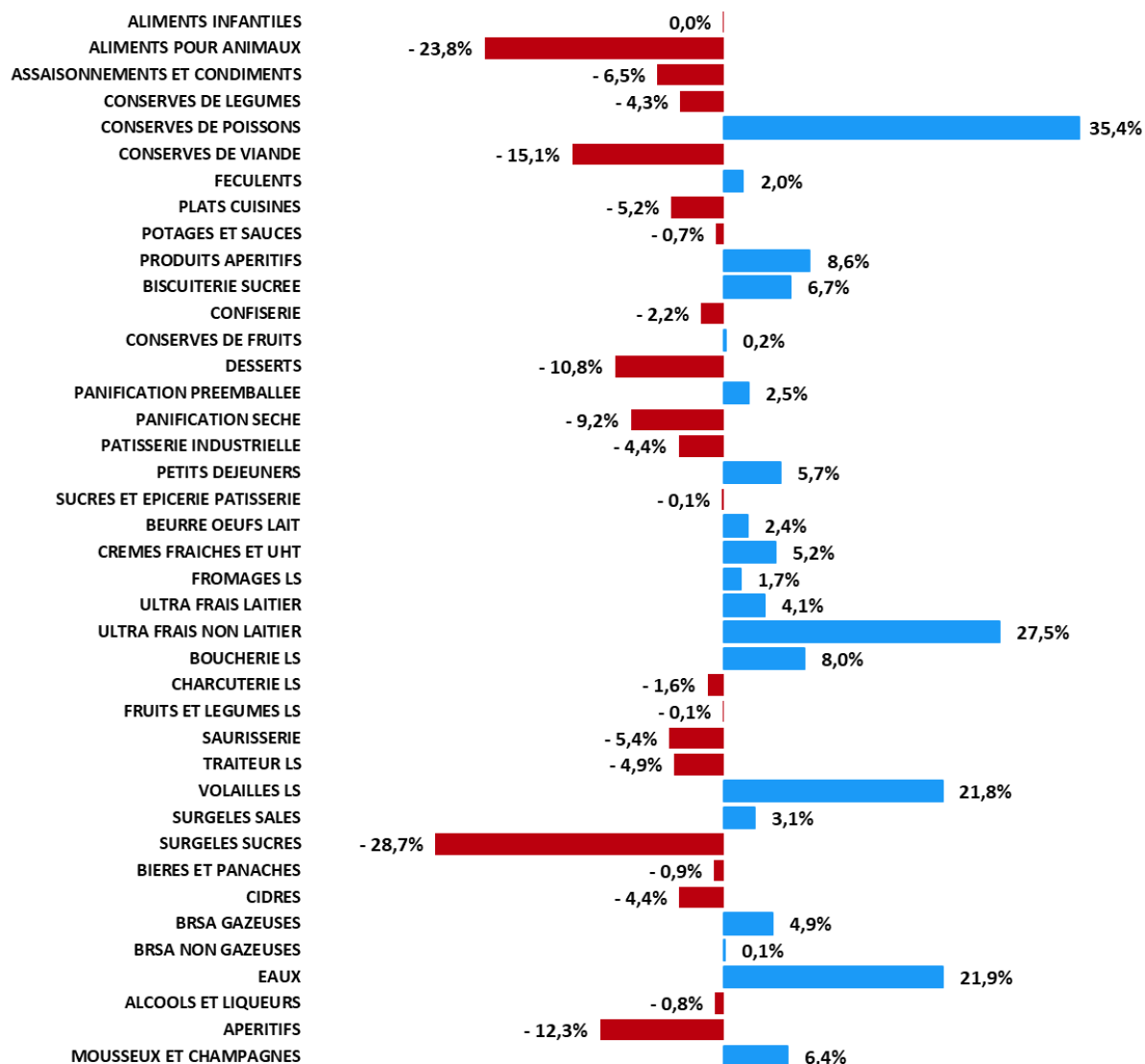
Les conserves de poissons constituent la famille qui a le plus progressé en pourcentage : +35,4 % (soit +0,2 million €). Les petits déjeuners représentent la famille qui a le plus progressé en valeur absolue (+11,0 millions €).

Les aliments pour animaux sont la famille de l'épicerie dont les ventes bio ont le plus reculé en pourcentage au premier trimestre 2026 avec -23,8 % (soit - 0,2 million €), tandis que les assaisonnements et condiments constituent la famille qui a le plus baissé en valeur absolue (- 4,6 millions €).

Dans le secteur des boissons, les eaux sont la famille dont les ventes bio ont le plus progressé, à la fois en pourcentage et en valeur absolue, au premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025 avec +21,9 % et + 0,8 million €.

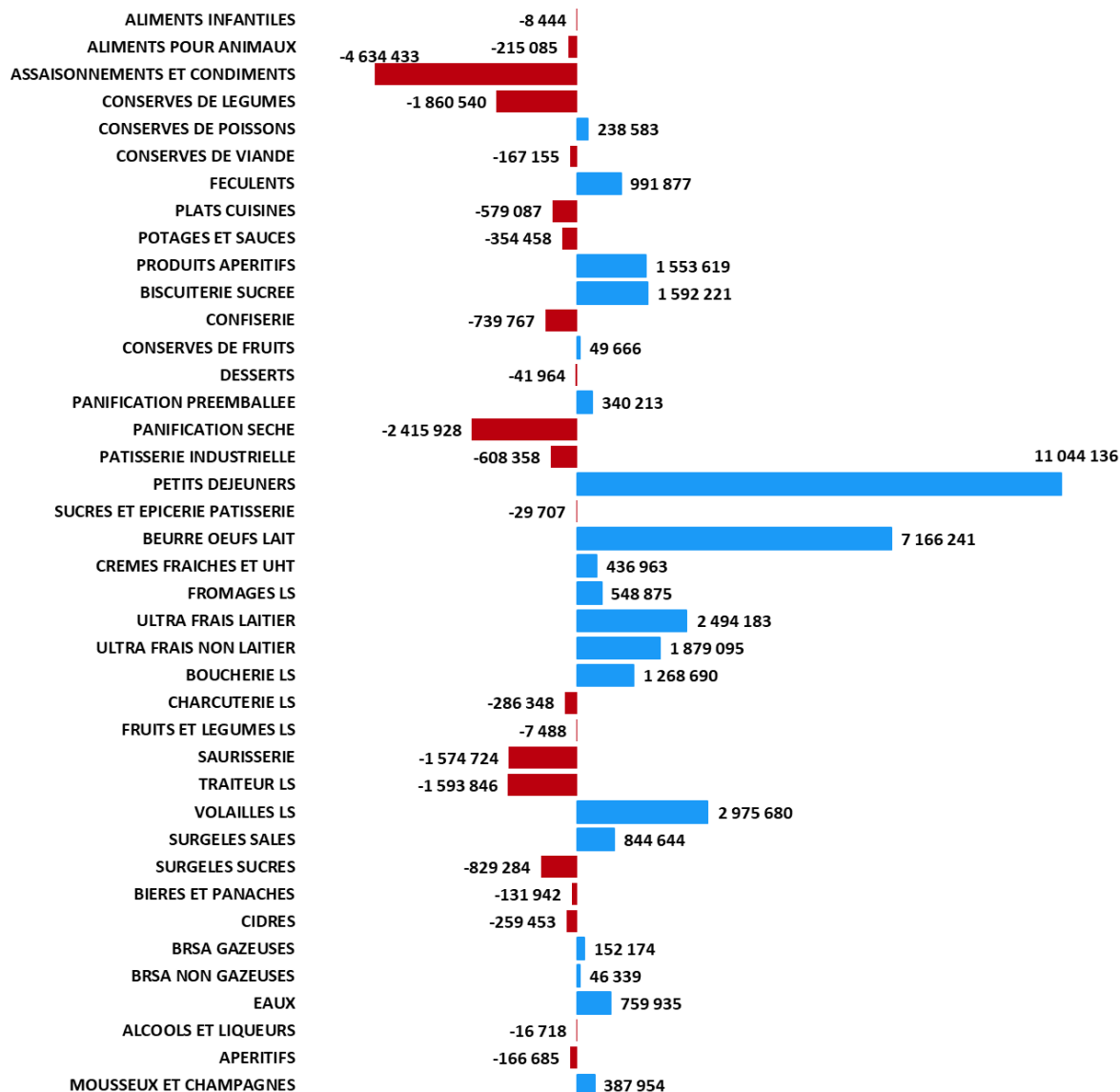
Les apéritifs constituent la famille dont les ventes ont le plus reculé en pourcentage avec -12,3 % (-0,2 million €), tandis que les cidres sont celle qui a le plus baissé en valeur absolue (- 0,3 million €).

Evolution des ventes de produits bio en GMS en valeur par catégorie au T1 2026 vs T1 2025 (en %)



Source : CIRCANA

Evolution des ventes de produits bio en GMS en valeur absolue par catégorie au T1 2026 vs T1 2025

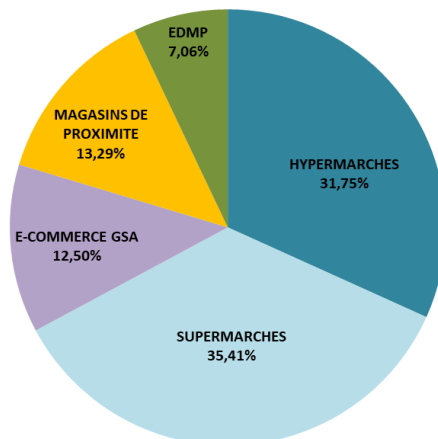


Source : CIRCANA

d) Analyses par sous-circuit

Au premier trimestre 2026, les supermarchés ont représenté 35 % des ventes de produits bio à poids fixe dans la grande distribution.

Répartition des ventes de produits bio à poids fixe en valeur en GMS au T1 2026

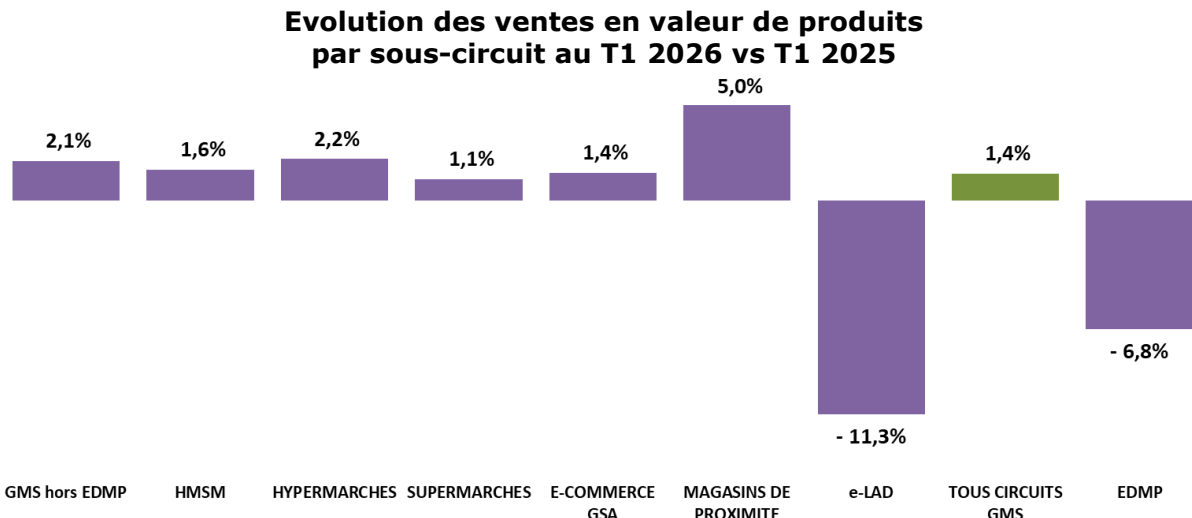


Source : Circana

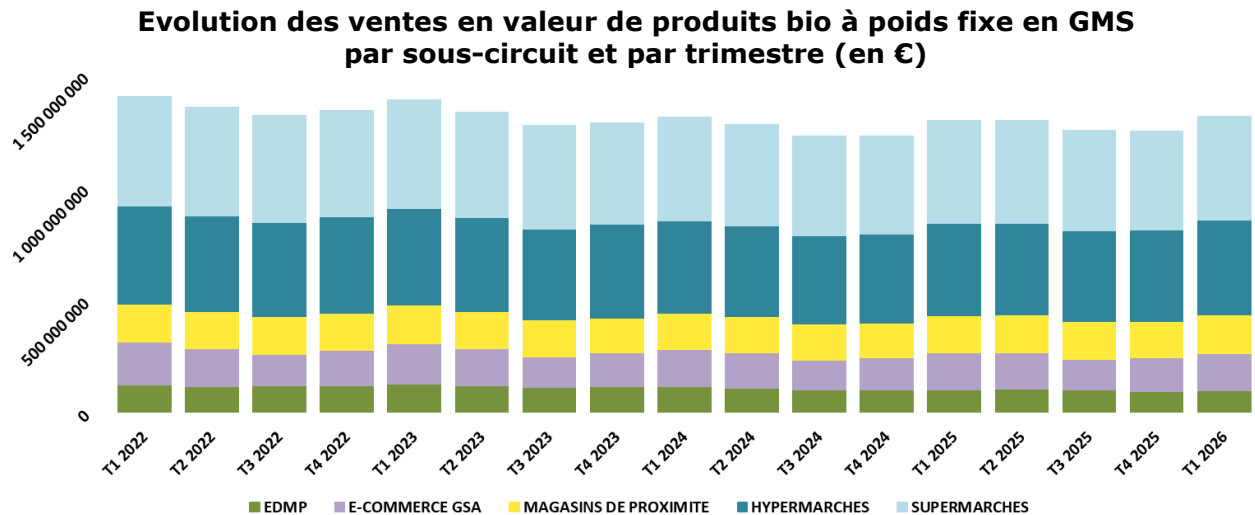
Au premier trimestre 2026, les ventes bio ont progressé en magasins de proximité, en hypermarchés, dans l'e-commerce et en supermarchés. Elles ont fortement reculé en EDMP et en livraison à domicile.

	Evol T1 2026 vs T1 2025
Supermarchés	+1,1%
Hypermarchés	+2,2%
Magasins de proximité	+5,0%
EDMP	-6,8%
E-commerce GSA	+1,4%
E-LAD	-11,3%

NB : "Tous circuits GMS" ne comprend pas la livraison à domicile (e-LAD) en raison de recoupements avec l'e-commerce.
Source : Circana



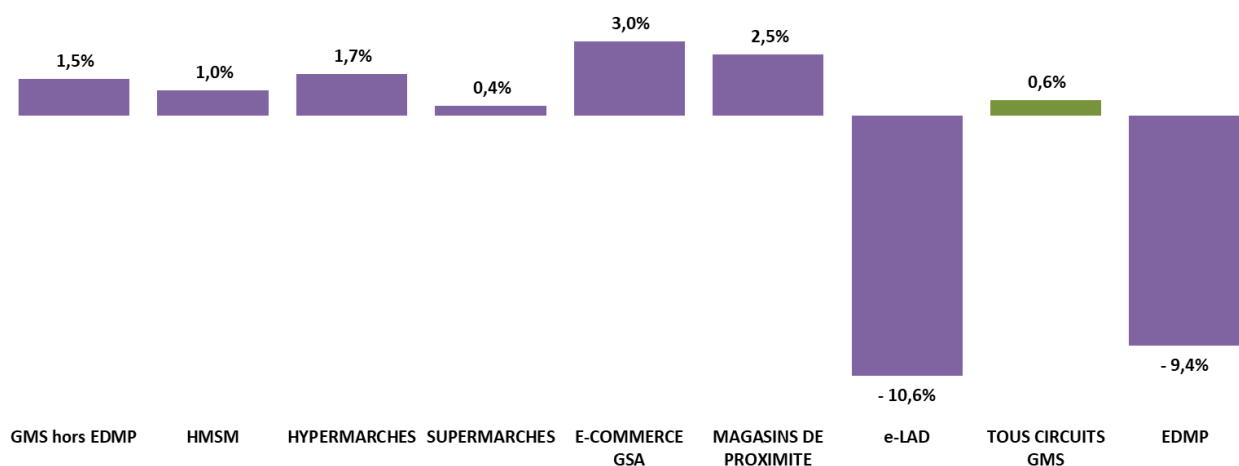
NB : Tous circuits GMS ne comprend pas la livraison à domicile (e-LAD) en raison de recoupements avec l'e-commerce.
Source : Circana



Source : Circana

Les ventes de produits d'épicerie bio n'ont reculé qu'en e-LAD et en EDMP au premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025.

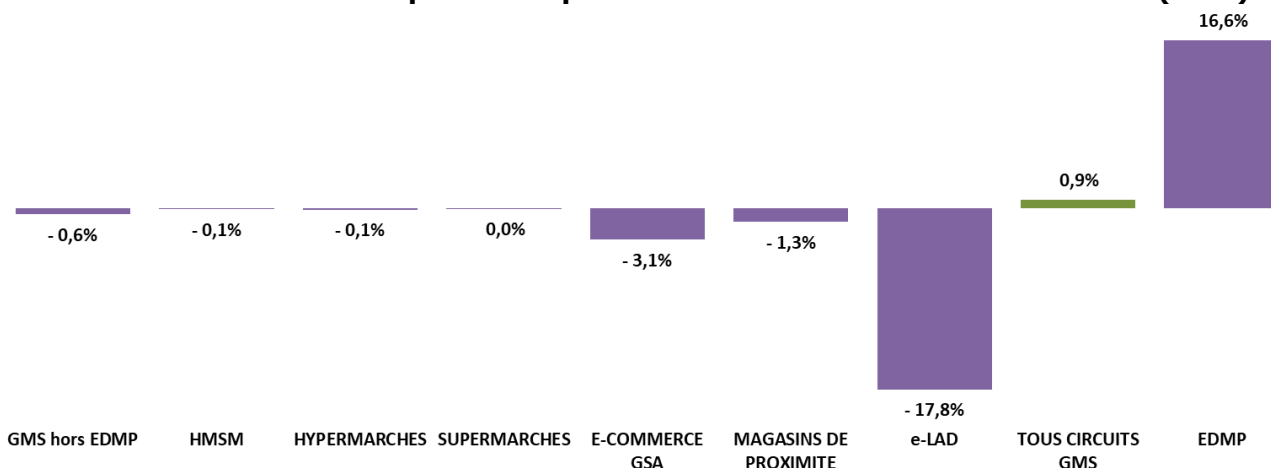
Evolution des ventes de produits d'épicerie bio par sous-circuit au T1 2026 vs T1 2025 (en €)



Source : Circana

Les ventes de liquides bio ont reculé dans tous les circuits sauf en EDMP.

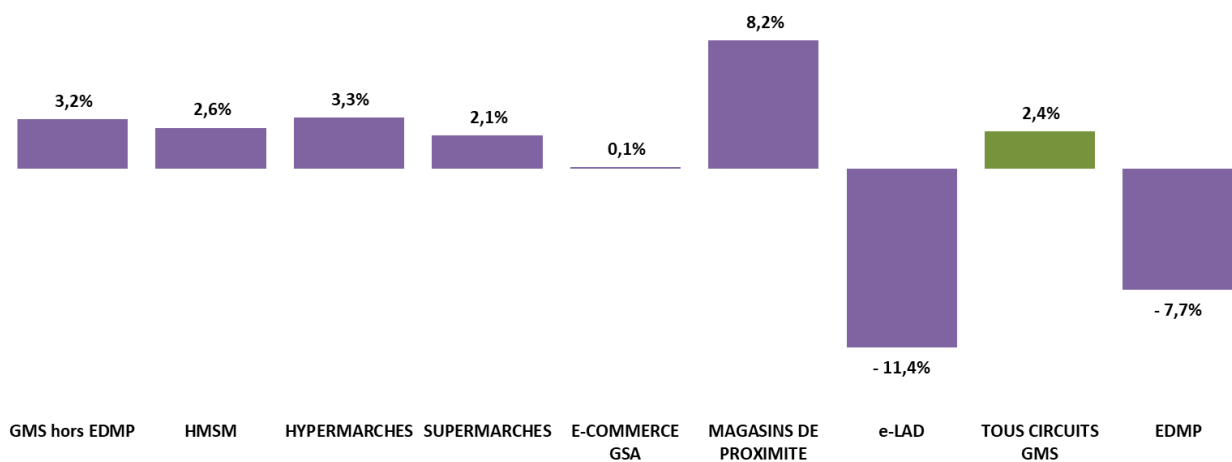
Evolution des ventes de liquides bio par sous-circuit au T1 2026 vs T1 2025 (en €)



Source : Circana

Les ventes de produits frais bio n'ont reculé qu'en e-LAD et en EDMP. Elles ont stagné dans l'e-commerce et ont progressé dans tous les autres sous-circuits.

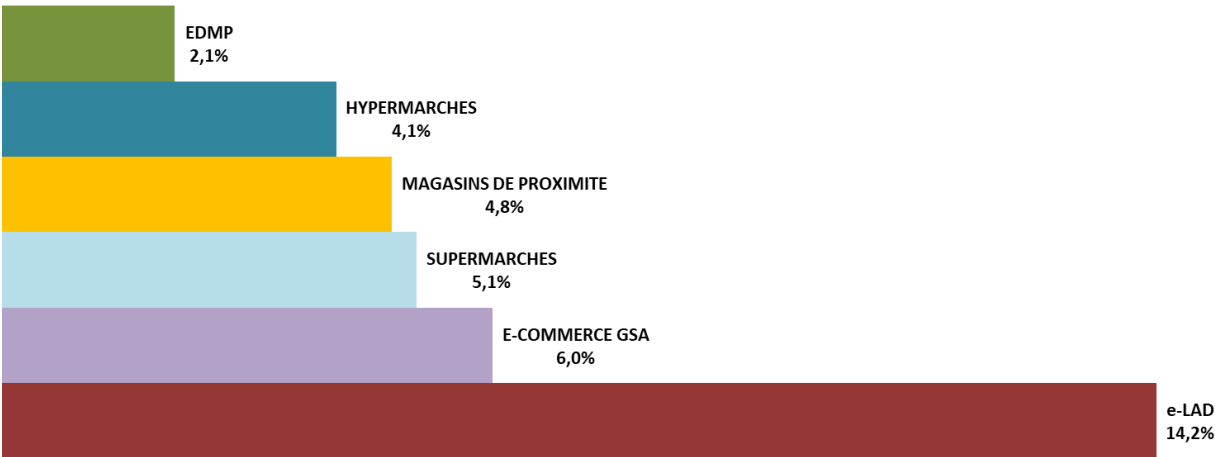
Evolution des ventes de produits frais bio libre-service par sous-circuit au T1 2026 vs T1 2025 (en €)



Source : Circana

Au premier trimestre 2026, la livraison à domicile est restée le sous-circuit de la GMS avec la part de bio la plus élevée pour les produits à poids fixe.

Part du bio en valeur par sous-circuit dans les ventes de produits alimentaires à poids fixe (hors vins tranquilles) au T1 2026



Source : Circana

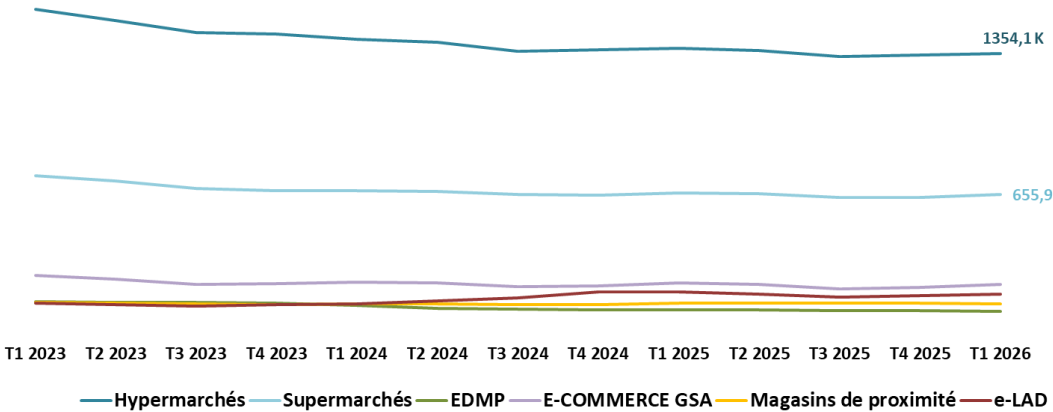
e) Offre bio

Entre le 1^{er} trimestre 2025 et le 1^{er} trimestre 2026, le nombre de références bio a globalement reculé de 3,8 % en GMS. Il a reculé dans tous les sous-circuits.

Evolution du nombre d’EAN bio hebdomadaires entre le 1^{er} trimestre 2025 et le 1^{er} trimestre 2026

	Evolution
Hypermarchés	-1,7%
Supermarchés	-1,2%
EDMP	-7,9%
E-commerce GSA	-3,3%
Magasins de proximité	-3,0%
e-LAD	-7,9%

Evolution du nombre d’EAN bio hebdomadaires par magasin par sous-circuit de la GMS



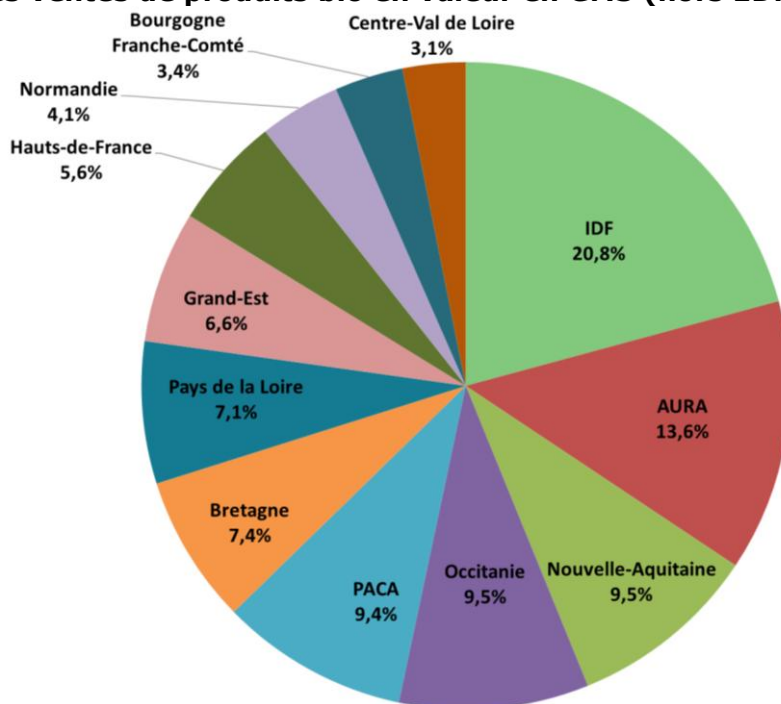
Source : Circana

Les baisses d’offres en bio ont concerné deux-tiers des catégories de produits de grande consommation au cours du premier trimestre 2026.

f) Analyses par région

Quatre régions ont représenté 53 % des ventes hexagonales en valeur de produits bio à poids fixe en GMS (hors EDMP) au premier trimestre 2026 : Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

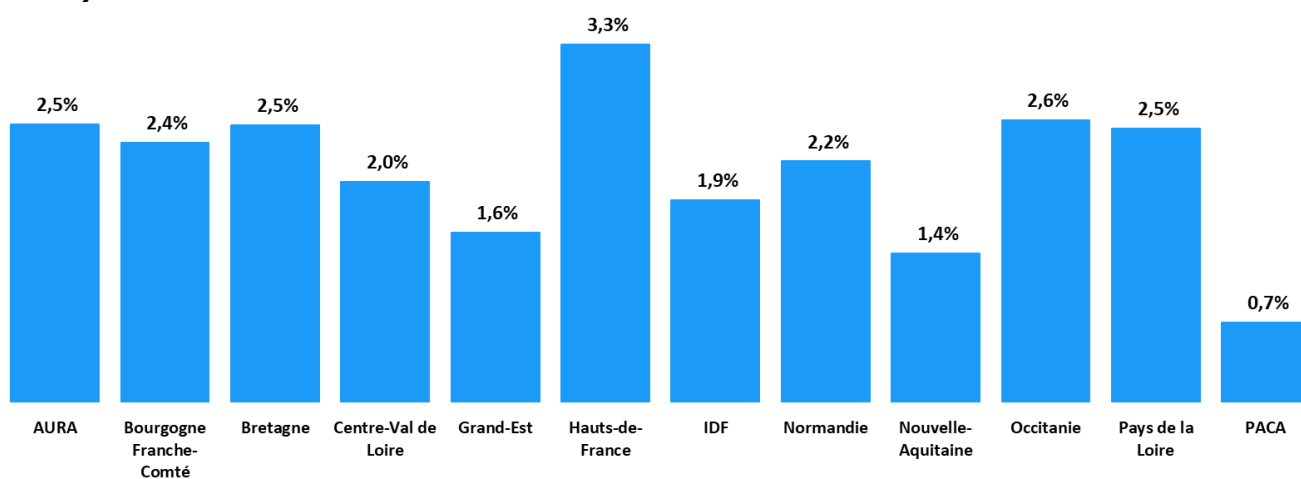
Répartition des ventes de produits bio en valeur en GMS (hors EDMP) au T1 2026



Source : Agence BIO d'après Circana

Au premier trimestre 2026, les ventes en valeur de produits bio en GMS (hors EDMP) ont progressé dans toutes les régions.

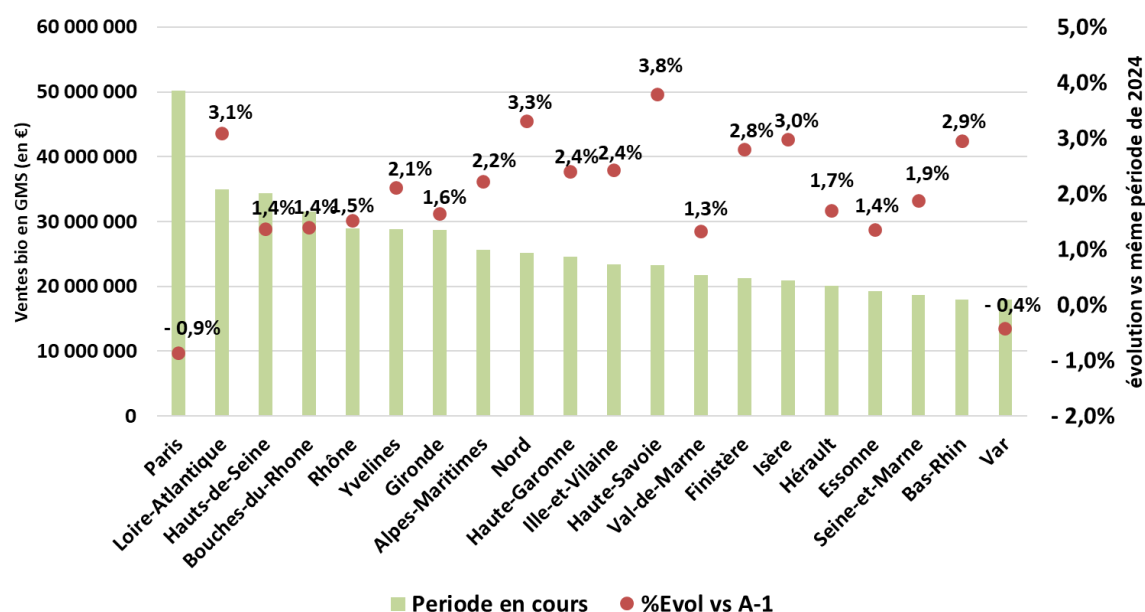
Evolution des ventes de produits bio à poids fixe en valeur relative par région en GMS (hors EDMP) au T1 2026 vs T1 2025



Source : Circana

Au premier trimestre 2026, Paris est resté le département en tête pour les ventes de produits bio à poids fixe en hypermarchés et supermarchés.

Les 20 départements avec les plus ventes bio les plus importantes en valeur en hypermarchés et supermarchés au cours des 3 premiers trimestres 2025, avec l'évolution par rapport à la même période de 2024



Source : Agence BIO d'après Circana

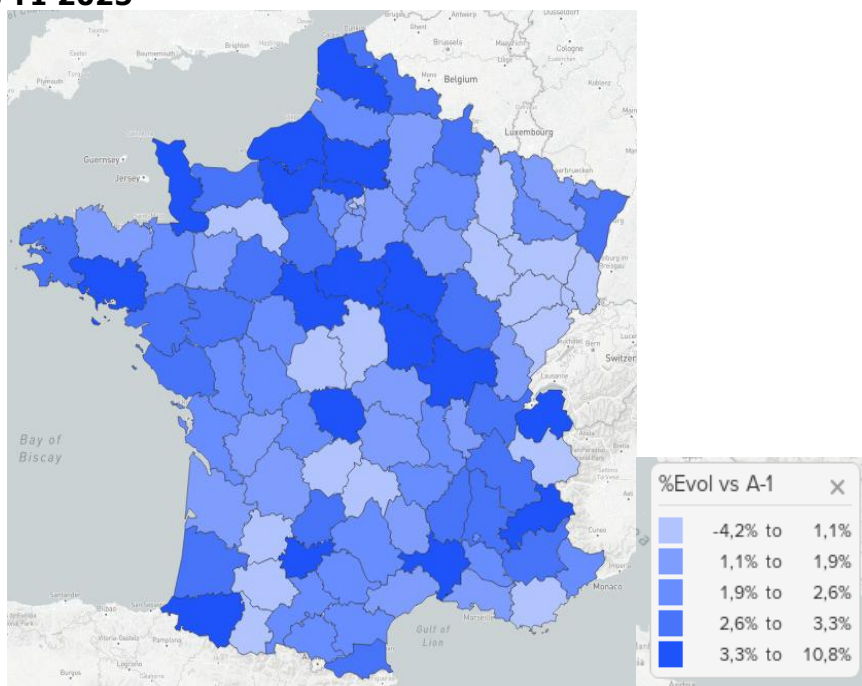
Au premier trimestre 2026, les ventes en valeur en hypermarchés, et supermarchés ont progressé dans 83 départements de l'Hexagone. Les dix départements avec les plus fortes hausses en pourcentage ont été les suivants :

Départements	Evol T1 2026 vs T1 2025
Yonne	10,8%
Nièvre	5,5%
Pas de Calais	4,8%
Pyrénées-Atlantiques	4,6%
Oise	4,5%
Hautes-Alpes	4,4%
Gard	4,2%
Manche	4,1%
Saône-et-Loire	4,1%
Haute-Savoie	3,8%

Seuls dix départements ont connu une baisse :

Départements	Evol T1 2026 vs T1 2025
Cantal	-4,2%
Cher	-2,3%
Haute-Saône	-1,9%
Meuse	-1,7%
Paris	-0,9%
Savoie	-0,8%
Lot-et-Garonne	-0,6%
Var	-0,4%
Territoire de Belfort	-0,3%
Haute-Marne	-0,1%

Evolution des ventes bio en valeur par département en hypermarchés et supermarchés au T1 2026 vs T1 2025



Source : Circana

5.1) Analyses d'un paneliste

Circana :

Au cours des 20 premières semaines de 2026, l'offre en produits bio a reculé de 4,0 % par rapport à la même période de 2025 (-2,7 % en cumul annuel mobile). Les volumes vendus ont reculé de 0,5 % au cours de cette période. En revanche, le chiffre d'affaires des produits bio a progressé de 1,0 %.

Les produits bio ont représenté 6,2 % de l'offre au cours de ces 20 premières semaines de 2026.

5) Les produits bio en magasins spécialisés

5.1) L'ensemble de la distribution spécialisée bio

Au cours des 5 premiers mois de 2026, le chiffre d'affaires des magasins bio (à périmètre non constant) a progressé de 6,6 % par rapport à la même période de 2025, avec :

Mois	évolution
Janvier	+5%
Février	+8,3%
Mars	+5,7%
Avril	+7%
Mai	+6,5%

Source : Biolinéaires

Au cours du premier trimestre 2026, il y a eu 5 ouvertures de magasins (contre 3 au premier trimestre 2025) et 23 fermetures (contre 22 au T1 2025).

Au cours du premier trimestre 2026, les ventes alimentaires ont progressé de 8,1% au premier trimestre 2026, tandis que le non-alimentaire a reculé de 4,6 %. Les ventes de produits frais¹ ont été les plus dynamiques avec +11,4 %, devant celles du rayon boulangerie-pâtisserie (+11,1%).

5.2) Les réseaux et groupements de magasins spécialisés

Biocoop

Biocoop s'est donné pour priorités de rendre la bio plus accessible, de maintenir une qualité et une transparence élevées, de renforcer ses engagements avec les producteurs et de réduire les emballages grâce au vrac, au réemploi et à l'éco-conception.

Biocoop vise un parc de 900 magasins à horizon 2029, contre 744 fin 2025.

Naturalia

Au cours du premier trimestre 2026, le chiffre d'affaires alimentaire de Naturalia a progressé de 6,0 % par rapport au premier trimestre 2025, dont +6,5 % pour les produits frais. La fréquentation de ses magasins a augmenté de 4,0 %. Ses ventes en ligne ont augmenté de 20,9 %.

Les priorités actuelles de Naturalia sont de développer son rayon primeur et son offre snacking et de repenser son offre non-alimentaire.

La Vie Claire

Les priorités actuelles de La Vie Claire sont de développer la fréquentation et la fidélisation grâce aux produits frais du quotidien.

Biomonde

Biomonde souhaite développer son rayon fruits et légumes et renforcer le vrac et la consigne dans ses magasins.

L'Eau Vive

L'Eau Vive a pour projets de dynamiser son offre en frais, notamment en fruits, de développer des gammes locales, une offre "sport", ainsi que son offre snacking.

Les Comptoirs de la Bio

Le groupement Les Comptoirs de la Bio déploie un nouveau programme de fidélité ciblé sur la puériculture : Le Club des Jeunes Pousses. Pour chaque achat réalisé sur le rayon puériculture des magasins participants, 10 % du montant seront cagnottés sur le compte fidélité du client.

Les Comptoirs de la Bio souhaitent développer leur offre en vrac.

La MDD des Comptoirs de la Bio a franchi le cap des 200 références en 2026.

¹ Hors fruits et légumes

Satoriz

Satoriz va déployer la consigne et développer une offre traiteur.

Marcel & Fils

Marcel & Fils souhaite développer son rayon frais.

Léopold

Léopold a pour priorités de développer son rayon fruits et légumes et de rendre son rayon frais plus attractif.

Chlorophylle

Au cours des 5 premiers mois de 2026, le chiffre d'affaires de Chlorophylle a augmenté de 1 % par rapport à la même période de 2025.

6) Les produits bio en RHD

AURA :

Avec 120 repas par jour, l'EPHAD "La Roseraie" à Rosières en Haute-Loire a servi 60 % de produits bio en 2025 à ses 60 résidents.

Les 31 collèges gérés en direct par le département de la Drôme ont cuisiné 51 % de produits bio en 2025, les repas sont préparés sur place par les équipes du Département. Les 31 collèges dépassent tous largement les 20% de la loi EGAlim (14 sont bien au-delà des 50% de produits de qualité et durable rien qu'avec des produits bio). Ils sont tous engagés dans la démarche Ecocert "En Cuisine".

Bourgogne-Franche-Comté :

Le 21 mai, un pôle maraîcher bio a été inauguré en Côte-d'Or pour alimenter la restauration collective (collèges et EPHAD) et solidaire en légumes bio. Le projet avait été lancé il y a dix ans. Le site s'étend sur 20 ha. Sur le site, deux associations caritatives, la Croix-Rouge Insertion et les Restos du cœur, sont implantées et exploitent quatre hectares, pour la première, et plus de trois hectares pour la seconde. Une légumerie départementale devrait être opérationnelle d'ici un an.

Avec le projet de relocalisation des achats de denrées alimentaires (RADA), la Région Bourgogne-Franche Comté se fixe pour objectif d'atteindre 75 % de bio et local d'ici fin 2028 dans ses 117 lycées. Un déploiement progressif par zone géographique qui permet déjà à la Région d'atteindre en moyenne aujourd'hui 18% de ses achats en bio. Un parcours qui sera mis en avant lors des prochaines assises territoriales de l'agroécologie et de l'alimentation les 21 et 22 septembre prochain à Dijon.

Bretagne :

Le Département d'Ille-et-Vilaine intensifie son engagement dans le Bio. Ainsi, le Collège Simone-Veil de Crevin a été le 3^e des 68 établissements du Département à recevoir le label Ecocert "En cuisine" le 11 juin. La dynamique est lancée.

Le lycée Victor-Hugo d'Hennebont a reçu le label "Etablissement bio engagé", avec ses 27% de produits bio dans ses repas. Il s'agit du 27^e lycée breton labellisé.

Le Centre Hospitalier de Lannion Trestel a développé une gamme de fruit locaux bio prêts à consommer sans aide. Ils sont conditionnés par un ESAT situé à proximité. Ce projet a permis d'améliorer de 15 % les taux de prise par les patients, de réduire le gaspillage des fruits et d'améliorer le confort du personnel (déchargé de la mission d'éplucher les fruits). Prochaine étape : produire des compotes adaptées aux patients à partir des fruits bio déclassés et remplacer les coupelles plastiques par des contenants compostables.

Centre-Val de Loire :

Bio Centre-Val de Loire a renouvelé le 23 juin dernier le label établissement bio engagé au CFA de Bellegarde dans le Loiret qui a atteint les 24 % de bio en 2025.

La Ville de Chambray-lès-Tours a obtenu, pour la seconde fois consécutive, le label "Territoire Bio Engagé" délivré par Bio Centre-Val de Loire pour la période 2026-2028. C'est à la société Restauval (Groupe Compass) qu'est confiée la gestion de l'achat au service des plus de 800 repas des 3 écoles et des 3 crèches de la ville. Une volonté politique de la ville qui permet à Restauval d'atteindre 88% d'achat bio en 2025. Les fruits et légumes sont issus de la ferme municipale, le pain bio est fabriqué par des artisans boulangers sur la ville. De la viande et des fruits et légumes sont également fournis par le Réseau Manger bio Centre-Val de Loire. Le complément (épicerie, produits laitiers, ovoproduits...) est fourni par les grossistes généralistes.

Grand Est :

Avec 18% de bio total en 2025 (dont près de 50% en produits bio locaux), le CROUS de Strasbourg sécurise en 2026 un approvisionnement en légumes bio de 4^e gamme avec la coopérative SOLIBIO du Réseau Manger BIO et participe à l'atteinte des objectifs de la loi EGAlim dans l'ensemble des Restaurants Universitaires de France.

Pour ses achats, Alexis Klein, le responsable de la restauration de la cité scolaire Louise Weiss sur Sainte-Marie aux Mines, en Alsace, utilise le Groupement d'Achats Bartholdi des Etablissements Scolaires. Le GABARES regroupe 230 adhérents (lycées et collèges alsaciens, certains centres hospitaliers, quelques associations et autres structures publiques). Alexis passe plus de 90 % de ses commandes via le groupement. Avec près de 50 % de bio achetés en 2025 pour préparer 540 repas/jour, c'est près de 30 % de ses achats en bio (épicerie : farine, huile, sauce tomate...) viandes (émincées), qui passent par le groupement. Le reste est acheté en direct aux producteurs, comme les fruits et légumes frais en bio. Ce volume d'achat bio est rendu possible par l'existence du groupement, mais aussi par un soin méticuleux à réduire le gaspillage dans l'assiette des convives (63 g en juin 2026), un service à l'assiette, la gestion au cordeau du réassort de l'espace salade bar, la valorisation des parures bio en cuisine, la mise en place du repas végétarien "fait maison", l'ajustement des commandes en fonction des consommations moyenne notamment sur la viande.

Hauts-de-France :

A Margny-Lès-Compiègne, dans l'Oise, la cantine municipale cuisine 500 repas par jour avec des produits 90 % bio et des aliments fait-maison, et en majorité locaux. Pour cela, la municipalité a notamment été accompagnée par Bio en Hauts-de-France et le Collectif "Les Pieds dans le Plat", afin de passer la cantine en régie directe. Le 13 juin dernier, la commune a redemandé et retrouvé son label "Territoire Bio Engagée" attribué par A Pro Bio. Une belle récompense qu'elle avait perdu alors qu'elle était l'une des premières à l'obtenir dans les Hauts de France.

IDF :

La ville des Lilas, en Seine-Saint-Denis, souhaite reprendre en direct la gestion de son service de restauration sur l'ensemble des groupes scolaires. La ville a ouvert fin 2025 sa première cuisine de production pour fournir la maternelle Julie Daubier et l'école élémentaire Paul Langevin. Son objectif, passer en 100 % bio hors poisson et atteindre pour l'ensemble de ses écoles la labélisation Ecocert niveau 2.

Normandie :

Le collectif "Les Pieds dans le plat" accompagne "La Rotourelle" dans le cadre du programme national "Les Cantines Fertiles". Ce lieu de vie et d'accueil, situé dans l'Orne, héberge à l'année une dizaine d'enfants placés dans le cadre de la protection de l'enfance. Un moyen de répondre à des enjeux de croissance de la filière dans une Région et dans un secteur sous représenté tout en contribuant à un moment de convivialité et de reconstruction. L'objectif est de déployer des accompagnements sur d'autres régions sous-représentées comme les Hauts-de-France et Grand-Est, et des secteurs délaissés.

Nouvelle-Aquitaine :

Le Collège Suzanne Lacore de Thenon est le 27^e collège de Dordogne certifié "100 % bio, local et fait maison" par Ecocert. D'ici fin 2026, 30 collèges seront labellisés et les 35 du département d'ici fin 2027.

La commune de Médis, en Charente-Maritime, a été officiellement distinguée "Territoire Bio Engagé" par Interbio Nouvelle-Aquitaine pour ses 31 % de bio dans sa cantine.

Occitanie :

Le lycée Charles Gide d'Uzès, dans le Gard, a reçu le label "Etablissement Bio Engagé", pour ses 39 % de produits bio dans sa cantine.

Le Foyer André Billoux dans le village de Sérénac, dans le Tarn, est le 1^{er} établissement médico-social labellisé "Etablissement Bio Engagé" en France. Une belle reconnaissance pour Thierry Rouanet et ses équipes qui régaler quotidiennement 150 adultes avec de bons produits bio locaux.

Pays de la Loire :

Le 11 juin, les représentants de la région Pays de la Loire et de la coopérative Manger bio ont signé un pacte filières, pour faciliter les approvisionnements en denrées locales dans les lycées.

La ville de Bouvron, en Loire-Atlantique, a reçu le Label "Territoire Bio Engagé" pour ses 90 % de produits bio dans sa cantine et ses plus de 39 % de SAU en bio.

En Loire Atlantique, le collège Agnès Varda à Ligné enregistre une progression spectaculaire. Avec un peu plus de 600 repas par jour, le collège a servi près de 70 % de produits bio dans ses plats en 2025. D'une restauration largement basée sur des produits transformés, l'établissement est passé en quelques années d'une cuisine avec des produits ultra transformés à une cuisine exclusivement faite maison avec des produits bruts, locaux et biologiques. Une évolution rendue possible grâce à l'engagement de toute l'équipe, à une vigilance constante sur le gaspillage alimentaire et à un travail étroit avec les producteurs du territoire.

Provence-Alpes-Côte d'Azur :

En 2025, les 1 600 repas moyens quotidiens préparés pour les écoles de la ville de Carpentras l'ont été avec 42 % de bio, soit presque 50 % EGAlim rien qu'avec des produits bio. Arrêtée depuis le 1^{er} juin 2026, la ferme municipale fournissait un quart des légumes bio consommés dans les écoles de la ville. La Cuisine Centrale de Carpentras fait partie du réseau des quelques cuisines centrales en France labellisées "Ecocert en Cuisine".

Avec plus de 123 000 repas servis par an sur près de 120 sites (écoles, crèches et associations solidaires), la Cuisine Centrale de la ville de Nice poursuit sa progression avec 40 % de bio minimum des produits proposés dans les menus scolaires. Certains aliments sont systématiquement issus de l'agriculture biologique comme les féculents (pâte, riz, semoule, blé, boulgour, quinoa, légumes secs...), des œufs, des laitages naturels et sucrés et le pain. Par ailleurs, un repas 100 % bio est servi tous les mois aux enfants.

L'entreprise "Terres de cuisine" adhérente du cercle des entreprises de la restauration collective locales et engagées, a préparé en 2025 1 100 repas/jour pour les 7 écoles publiques de Manosque, le tout avec 44 % de produits bio. Les fruits et légumes sont 100% bio (en frais comme en surgelé). Les Halles Bio d'Occitanie fournissent pour l'épicerie bio et Pomona passion froid pour le lait bio. Les enfants ont même droit à la pizza de Manosque 100 % bio servie toutes les 6 semaines.

DROM :

La cuisine centrale de saint François en Guadeloupe atteint aujourd'hui 30 % de produits bio et locaux. Un gros travail de formation des équipes a été nécessaire pour valoriser les produits locaux, notamment la volaille de chair bio guadeloupéenne du producteur Boris Damase. Cet engagement est valorisé par l'obtention de la mention "Mon restau responsable" de la FNH qui commence déployer la démarche d'autodiagnostic sur les DROM.

Sources :

Agence BIO, Agence BIO/AND-I, BioAnalytics, Biolinéaires, Circana, Département de la Dordogne, FCD, Le Bien Public, Le Figaro, Le Réveil du Midi, Le Télégramme, Les Echos, LSA, Midi Libre, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Nantes ma ville, Natexpo, OpinionWay, Ouest France, Radio France, Rennes ma ville, Réussir, RTL et Sud Ouest – avril/juin 2026

1) Union européenne

Allemagne

Politique de développement

Le 27 mai 2026, le Conseil fédéral allemand a adopté des mesures de simplification de la mise en œuvre nationale de la PAC. Elles prévoient notamment le maintien du statut de terres arables, sans reclassement automatique en prairies permanentes, la reconnaissance des exploitations biologiques comme respectant automatiquement la plupart des normes environnementales et la réduction des obligations de conservation des photos géoréférencées utilisées pour les contrôles des aides.

Dans ce contexte, le BÖLW¹ soutient les recommandations du Conseil scientifique consultatif pour la biodiversité et les ressources génétiques² auprès du ministère fédéral allemand, appelant à mieux orienter la future PAC, à partir de 2028, vers la restauration de la nature et la protection de la biodiversité. Le BÖLW plaide pour des aides agricoles davantage liées aux performances environnementales et estime qu'un soutien accru à l'agriculture biologique est essentiel pour atteindre les objectifs climatiques et de durabilité de l'Allemagne.

La Bio-Mobile sillonne l'Allemagne pendant trois ans, à partir de juin 2026. Elle s'arrêtera dans 18 villes, mettant en avant la valeur ajoutée de l'alimentation bio, de la biodiversité et de l'agriculture biologique à travers des activités interactives.

En 2026, plus de 3 100 élèves ont participé au concours "Echt kuh-!"³ sur l'agriculture biologique. Le thème de cette année était la biodiversité en agriculture biologique.

Production

L'Union des agriculteurs allemands (DBV) s'inquiète de la baisse de la production de lait bio en Allemagne et dans plusieurs pays voisins. D'après elle, environ 400 exploitations laitières bio allemandes ont arrêté de produire du lait bio en 2025.

Marché

Au premier trimestre 2026, les ventes de produits bio ont progressé de 6 % en valeur en Allemagne par rapport au premier trimestre 2025, contre +2,5 % pour les ventes alimentaires globales sur la même période.

Les ventes de substituts de viande, de farine, de confiserie, de crèmes glacées, de surgelés, de charcuterie, de plats préparés, de boissons chaudes et de produits de boulangerie ont connu une forte hausse, tandis que celles de bière et de spiritueux ont considérablement diminué.

Les ventes en magasins spécialisés n'ont progressé que de 1,1 % au cours de cette période, tandis que les ventes bio en grande distribution ont augmenté de 7,2 % (dont +14 % pour les drogueries). Les ventes bio dans les autres circuits ont globalement augmenté de 7 %.

Dans la grande distribution, les principaux moteurs de croissance restent les MDD, en hausse de 12,5 %.

¹ Le Bund Ökologische Lebensmittelwirtschaft est la principale organisation faîtière du secteur biologique en Allemagne.

² AgricultureWissenschaftlicher Beirat für Biodiversität und Genetische Ressourcen

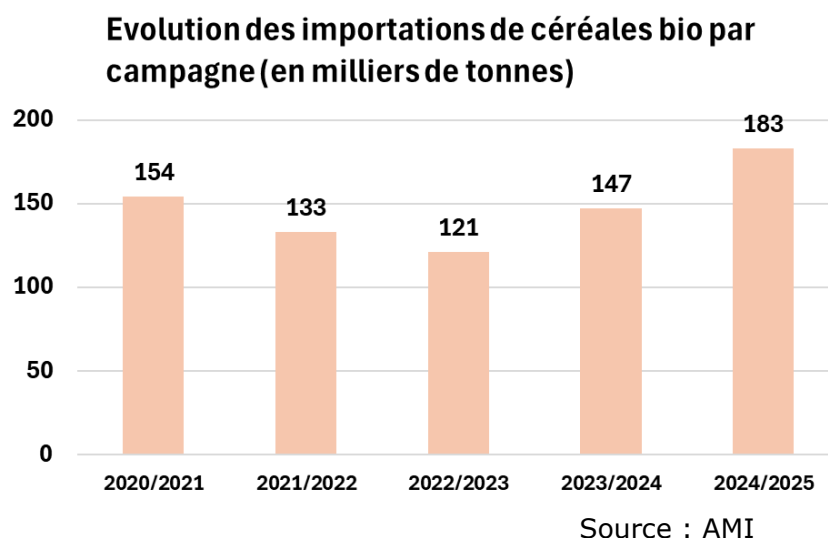
³ i. e. "Vraiment génial !"

Le nombre de magasins spécialisés a continué de reculer en Allemagne en 2025, s'établissant à 1 895 points de vente en fin d'année, contre 1 974 fin 2024. Ce recul s'inscrit dans un contexte de restructuration de la distribution spécialisée, marqué par la disparition des petits commerces bio indépendants et l'expansion des grandes chaînes comme Denns et Alnatura.

En Allemagne, la demande soutenue en produits laitiers bio est freinée par l'offre.

Importations

Au cours de la campagne 2024/2025¹, les importations allemandes de céréales bio ont augmenté de 24 % en volume par rapport à 2023/2024, atteignant 183 milliers de tonnes (soit 13 % des utilisations allemandes de céréales bio). Cette évolution s'explique notamment par une récolte légèrement plus faible en 2024. Ce sont surtout les importations de maïs et de blé qui ont augmenté au cours de la campagne 2024/2025. L'Ukraine restait la principale origine des céréales bio importées par l'Allemagne. Les importations d'Ukraine ont beaucoup augmenté par rapport à la campagne précédente. La Slovaquie est devenue la deuxième origine, dépassant la Pologne.



En 2024/2025, le blé tendre et l'épeautre ont représenté 49 % en volume des importations de céréales bio par l'Allemagne, devant le maïs et le riz, avec 17 % chacun.

Les produits laitiers bio, notamment le lait, le yaourt et le beurre, proviennent souvent de pays voisins tels que l'Autriche et le Danemark. Malgré la progression de la production nationale ces dernières années, celle-ci reste insuffisante pour répondre à une demande en forte croissance, ce qui maintient une dépendance importante aux importations. En 2024/2025, 38 % du beurre vendu en Allemagne provenaient de l'étranger et 24 % du beurre.

Les importations de viande de porc et de bœuf ont également augmenté en 2024/2025. Les importations ont représenté 34 % des ventes de porc bio au cours de cette campagne. Outre les fournisseurs traditionnels des pays voisins, l'Espagne et la Belgique sont désormais devenues de nouvelles sources de viande de porc biologique.

Les importations de bœuf biologique se sont élevées à 4 915 tonnes en 2024/2025 (soit 1,5 % des importations allemandes de viande bovine). Elles provenaient principalement du Danemark (46 % des volumes) et de quelques autres pays de l'UE, dont l'Autriche.

¹ De juillet 2024 à juin 2025

Pour les fruits et légumes, la dépendance aux importations varie fortement selon les récoltes en Allemagne et dans les pays fournisseurs. Pour de nombreux légumes de plein champ, la production nationale ne suffit pas, ce qui rend une part importante des importations indispensable. C'est notamment le cas des carottes (40% d'importation) et des oignons.

Belgique

Politique de développement

Une nouvelle campagne nationale sur les produits bio a été lancée le 27 avril 2026, pour une durée de 3 ans. Il s'agit d'une initiative de VLAM, soutenue par APAQ-W, et cofinancée par l'Union européenne. Leur slogan est "Le bio est la vérité". Les vidéos de la campagne mettent l'accent sur le pouvoir fédérateur de l'alimentation.

En Wallonie, la 21^e édition de la Semaine bio a lieu du 6 au 14 juin.

L'édition 2026 de l'événement wallon sur le bio en RHD, Wall'Oh Bio, aura lieu le 14 octobre 2026. Cette édition s'adressera à la restauration collective, et plus spécifiquement celle du secteur des soins de santé.

Production

Les chiffres 2025 de la production bio en Wallonie sont en retrait pour la 3^e année consécutive. Le nombre de fermes a reculé de 15,2 %, s'établissant à 1 910 et les surfaces cultivées en bio ont baissé de 12,1 %, dépassant un peu 88 milliers ha. La part de la SAU en bio en Wallonie a été de 12,1 % en 2025.

Marché

Le marché bio belge a progressé de 4,5 % en 2025¹ par rapport à 2024, atteignant 1,352 milliards €.

La part de marché bio en Belgique s'est élevé à 4,4 % en 2025 (contre 4,3 % en 2024).

Le marché bio wallon a progressé de 3 % en 2025 par rapport à 2024. La Wallonie a représenté 39,9 % du marché bio belge en 2025.

La part de marché bio a progressé de 0,1 point par rapport à 2024, s'établissant à 5,6 %. 98,3 % des consommateurs wallons ont acheté un produit alimentaire bio au moins une fois sur l'année 2025.

La Flandre a représenté 48,3 % du marché bio belge en 2025 et Bruxelles, 11,8 %.

Bio-Planet a ouvert son 41^e magasin bio en avril².

Espagne

Politique de développement

Ecovalia fête ses 35 ans en 2026.

¹ +3,0% en Wallonie

² A Herent, dans le Brabant flamand.

Production

En 2025, les surfaces cultivées en bio en Andalousie ont dépassé 1,4 million ha. La part de la SAU en bio a atteint 29 % dans cette région en 2025.

En 2025, 22 % de la SAU des Baléares étaient cultivés en bio.

Marché

Le marché bio espagnol a progressé de 3,4 % en 2025, atteignant 3,25 milliards €. La part de marché des produits bio s'est élevé à 3,3 % en 2025 (contre 3,2 % en 2024). Il n'y a eu qu'une croissance en valeur, les volumes vendus sont restés stables. En 2025, la GMS a représenté 53,6 % du marché bio espagnol (contre 51,8 % en 2024, devant la distribution spécialisée avec 30,8 % (en légère baisse).

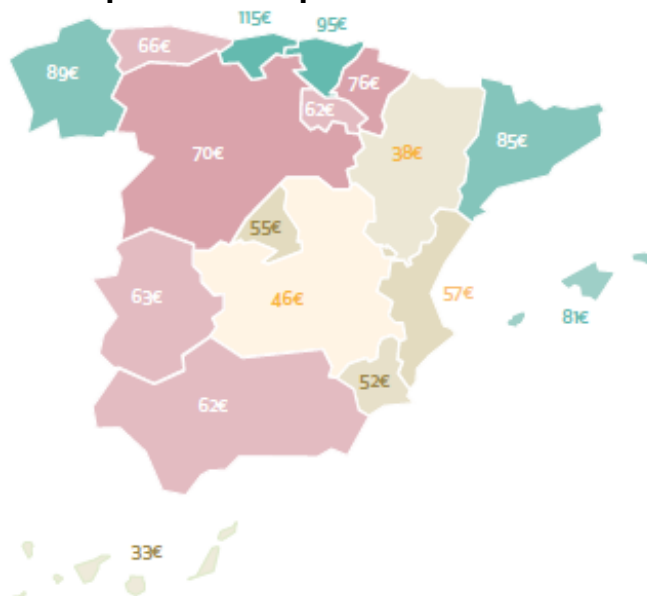
La santé restait la principale raison d'achat en 2025.

La Catalogne est restée la principale région de consommation de produits bio en 2025, avec 697 millions €, soit 2 % du marché bio espagnole, devant l'Andalousie (17 %) et Madrid (12 %).

Le nord de l'Espagne se distingue par une consommation de produits bio supérieure à la moyenne nationale, portée par une demande désormais bien installée. Cette dynamique s'explique par plusieurs facteurs : un pouvoir d'achat plus élevé, une forte culture gastronomique et locale, un niveau d'éducation favorisant la sensibilité environnementale, ainsi qu'un tissu écologique et institutionnel historiquement plus développé.

En 2025, la Cantabrie était la région avec la consommation bio par habitant la plus élevée, 115 €, soit une progression de près de 47 % par rapport à 2024. C'est en Murcie, que la consommation bio par habitant a été la plus faible (52 €).

Consommation bio par habitant par communauté autonome en 2025



Source : Ecovalia

Pays-Bas

Production

En 2025, la surface néerlandaise cultivée en bio a augmenté de 5,5 %, s'établissant à 102 538 ha. En 2025, le nombre de producteurs bio s'est élevé à 2 283, soit une hausse de 0,8% par rapport à 2024.

Marché

En 2025, les ventes bio en supermarchés (EDMP exclus) ont progressé de 9,8 % par rapport à 2024.

L'enseigne spécialisée bio Ekoplaza vise les 100 magasins bio. Elle privilégie un modèle mixte, combinant succursales et magasins franchisés.

L'Université de Twente vise un quart d'approvisionnement en produits biologiques et régionaux pour sa restauration d'ici 2030.

2) Autres pays d'Europe

Moldavie

Le gouvernement moldave souhaite renforcer les exportations de produits biologiques vers l'Union européenne en s'appuyant sur la hausse de la demande pour les produits certifiés. L'entreprise Prograin Organic, soutenue par des investissements et des programmes publics, accompagne la conversion des exploitations agricoles en bio¹ et exporte déjà 80 % de sa production bio, principalement vers l'Allemagne, Israël, les Pays-Bas, la France et l'Italie

Royaume-Uni

Production

Fin 2025, 539 700 milliers ha étaient cultivés en bio au Royaume-Uni (+7,3 % par rapport à 2024) par 3 289 producteurs (-1,7 % vs 2024). 56 % des surfaces étaient localisés en Angleterre et 31 % en Ecosse. La part de la SAU britannique cultivée en bio s'est établie à 3,2 %.

Serbie

La Loi sur l'agriculture biologique été adoptée fin 2025.

Suisse

Production

Fin 2025, la Suisse comptait 8 096 fermes bio (Liechtenstein inclus), soit une progression de 2,5 % par rapport à 2024 pour une surface cultivée en bio de 191 360 ha (+0,7 % vs 2024), soit 18,4 % de la SAU suisse.

Au cours du premier trimestre 2026, la collecte suisse de lait bio a progressé de 9,5 % par rapport au premier trimestre 2025.

¹ Elle travaille avec 35 agriculteurs.

Marché

En 2025, 52 % des Suisses ont acheté des produits bio quotidiennement ou plusieurs fois par semaine.

Le marché bio suisse a progressé de 2,8 % en 2025, s'établissant à 4,266 milliards de francs, soit 4,58 milliards €. La part de marché des produits bio dans la vente au détail s'est élevé à 12,3 % en valeur en 2025, avec 12,7 % en Suisse alémanique, 11,4 % en Suisse romande et 9,9 % en Suisse italienne.

Coop et Migros sont les principales enseignes de la GMS pour la vente de produits bio. En 2025, Coop a représenté 43 % du marché bio suisse et Migros 31 %. En 2025, Coop a constitué le moteur de la croissance du bio avec une progression de ses ventes bio de 3,9 % en valeur en 2025 par rapport à 2024. La situation a été tout autre chez Migros, dont les ventes bio ont chuté de 2 %.

En 2025, les fruits et légumes ont été les produits bio les plus consommés en Suisse.

Les œufs se sont distingués, quant à eux, par leur part de marché en bio élevé avec 28 %, juste devant les légumes¹ avec 27 % et le pain avec 24,6 %. La part de marché bio des produits laitiers a été de 14 % en 2025.

Le marché bio de la Suisse alémanique est resté le triple de celui de la Suisse romande en 2025.

Importations

En 2025, les importations bio de la Suisse se sont élevées à plus de 265 450 tonnes, dont près de 55 %² provenaient de 3 pays, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie.

Bio Suisse entretient des partenariats avec des exploitations bio à l'étranger, qui produisent selon les directives du Bourgeon.

Les principaux produits bio importés par la Suisse en 2025 ont été les betteraves sucrières (73 000 tonnes), les céréales (66 000 tonnes) et les aliments fourragers (23 000 tonnes).

Ukraine

En 2025, l'Ukraine a exporté 15 400 tonnes de baies bio, soit une baisse de 12,5 % par rapport à 2024. En revanche, ces exportations ont augmenté de 8,5 % en valeur, atteignant 39,8 millions €. Il s'agit principalement de framboises, fraises, groseilles et myrtilles. Actuellement, 55 entreprises ukrainiennes exportent des baies biologiques vers 18 pays à travers le monde.

3) Amérique du Nord

Etats-Unis

Politique de développement

En avril, la Chambre des représentants des Etats-Unis a adopté un projet de Farm Bill renforçant le soutien à l'agriculture biologique, avec des mesures portant sur les

¹ Pommes de terre incluses

² 146 000 tonnes

contrôles, la recherche, les données de marché et l'aide à la conversion. Alors que le texte poursuit son examen au Sénat, l'Organic Trade Association appelle à poursuivre les investissements pour accompagner la croissance d'un marché américain du bio qui pourrait atteindre 100 milliards de dollars d'ici 2030.

4) Amérique Latine

Pérou

La pénurie mondiale de bananes bio crée de nouvelles opportunités pour les exportateurs péruviens, même si la production a chuté dans la vallée de la Chira, autrefois cœur de l'exportation, en raison du *Fusarium tropical*.

L'Europe demeure la principale destination des bananes biologiques péruviennes, même si les exportations vers les Etats-Unis sont en constante augmentation.

Pour faire face aux risques phytosanitaires, et alors que les mesures actuelles (comme les bottes désinfectées) sont jugées insuffisantes par les producteurs, l'ONG CEDEPAS Norte¹, avec plusieurs partenaires, dont le CIRAD, développe des variétés de bananiers résistantes au *Fusarium* afin de renforcer la compétitivité du secteur bio péruvien.

5) Asie

Chine

La coopération en production biologique entre l'Espagne et la Chine² a franchi une étape importante après la signature d'un mémorandum d'entente entre le ministère espagnol de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation et l'Administration d'Etat de régulation des marchés de Chine. L'accord permettra de renforcer la certification des produits biologiques, d'harmoniser les normes réglementaires et de faciliter le développement du commerce agroalimentaire durable entre les deux pays. La coopération entre l'Espagne et la Chine comprendra des échanges techniques, des actions de formation et des visites institutionnelles spécialisées.

La Chine est la principale destination asiatique des exportations agroalimentaires espagnoles. L'Espagne y exporte principalement de la viande porcine et de l'huile d'olive bio.

Kirghizistan

Au 1^{er} mai 2026, la surface cultivée en bio au Kirghizistan s'élevait à 66 400 ha, dont 59 300 ha sous SPG³. La production sous SPG concerne principalement les fruits et légumes. Ceux-ci sont commercialisés sur le marché intérieur (marchés et supermarchés).

Neuf coopératives sont actives dans la culture et la transformation de produits biologiques, dont six ont été certifiées en 2025.

6) Afrique

Algérie

L'Union européenne et l'Algérie vont travailler au développement d'un label bio pour les produits agricoles algériens afin de faciliter leur exportation vers le marché européen. Un jumelage technique accompagnera les producteurs et les autorités algériennes dans l'obtention de certifications conformes aux normes européennes, avec l'objectif de

¹ Présente dans cinq régions du Pérou

² La Chine est la principale destination asiatique des exportations agroalimentaires espagnoles.

³ Systèmes participatifs de garantie

renforcer la compétitivité des filières locales et de valoriser le patrimoine agricole du pays.

Ile Maurice

Dans un marché du bio encore peu structuré à l'Ile Maurice, Naturespan, adhérent du groupement Accord Bio et filiale du groupe mauricien Chemtech, ouvrira dès juillet 2026 trois magasins avec l'appui du réseau et des fournisseurs d'Accord Bio. Plus de 3 300 références bio y seront proposées. Le projet prévoit également un site de vente en ligne, un entrepôt logistique centralisé et des services de conseil en naturopathie afin de répondre à une demande croissante pour les produits bio et le bien-être sur l'île.

Togo

Le projet "Cap-Bio Togo", financé par l'Union européenne et la GIZ¹, vise à aider 36 500 producteurs togolais des filières ananas, mangue et soja à se conformer à la nouvelle réglementation bio de l'UE entrée en vigueur en 2022, en renforçant leurs capacités techniques, organisationnelles, financières et numériques.

Du 7 au 9 avril, le Forum national sur l'agroécologie et l'agriculture biologique (FNAAB), soutenu notamment par la FAO, l'Union européenne et la GIZ, a réuni près de 250 participants sur le thème de "L'agroécologie et l'agriculture biologique comme leviers de la transformation des systèmes alimentaires". Les échanges ont souligné la nécessité de renforcer les politiques publiques, les financements et l'accompagnement des producteurs.

Sources :

AMI, Bio Eco Actual, Bio Journaal, Bio Suisse, Bioland, Biolinéaires, Bionext, Biowallonie, BÖLW, CBS, CNIEL, Colruyt Group, DEFRA, Demoscope, Destatis, Deutscher Bauernverband, Direction Générale du Trésor, Ecoticias, Economist.kg, Ecovalia, Fresh Plaza, Frucht Portal, Interfax Ukraine, ISMEA, L'Algérie aujourd'hui, Le Courrier d'Espagne, Lebensmittel Zeitung, Mission économique de Berlin, Oekolandbau, Organic Trade Association, Réussir, Service économique régional d'Abidjan, Swiss Milk, Team France et Última Hora – avril/juin 2026

*

*

*

Rédaction et contact :

Sarah LE DOUARIN

Chargée de mission Observatoire

sarah.le-douarin@agencebio.org

¹ Société allemande de coopération internationale